

CENTRE DE DECORATION
THE NATIONAL WALLPAPER COMPANY
PEINTURES
CHL
TUILES
LINOLEUM
TAPIS

LA TRIBUNE

SHERBROOKE
PURE MILK
La plus importante laiterie
de Sherbrooke
LO 2-1585
PRODUITS LAITIERS DE HAUTE QUALITE

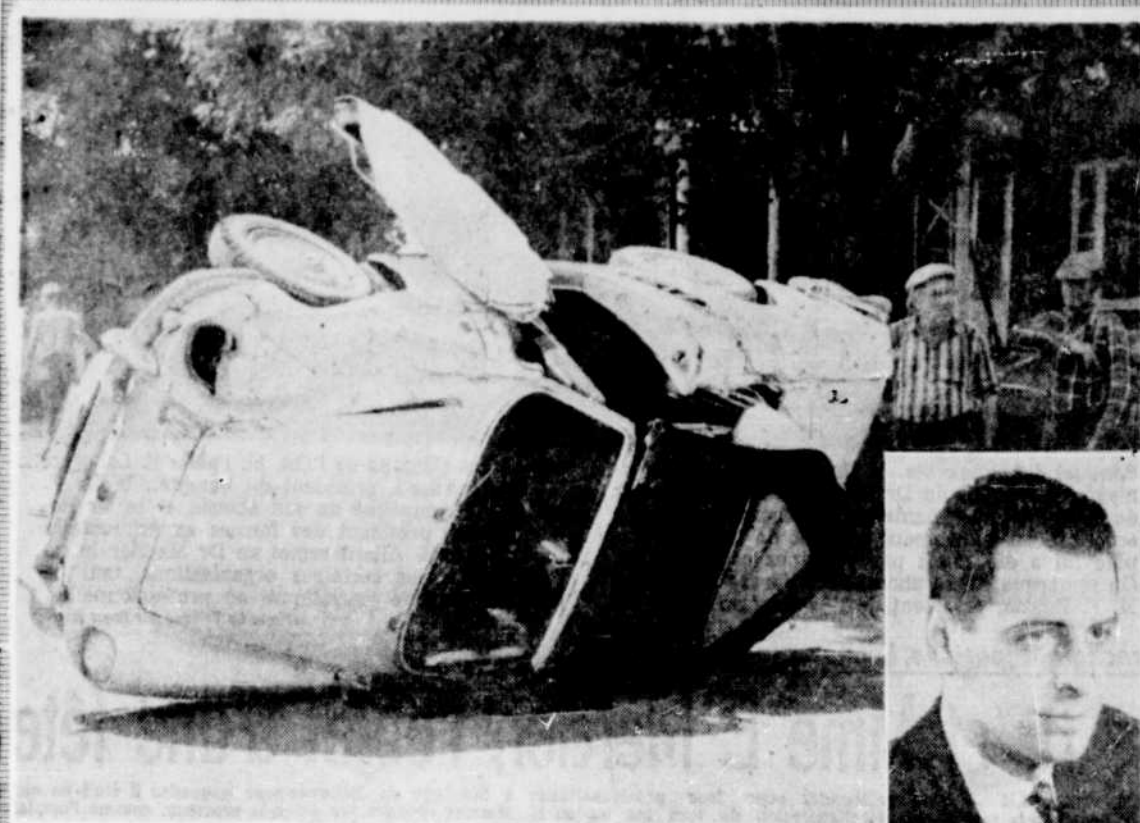
51e ANNEE — No 134

DERNIERE EDITION

SHERBROOKE, VENDREDI, 29 JUILLET 1960

CHLT, 630 kc.—CHLT-TV, canal 7

5 CENTS



Accident mortel à Plessisville — M. Benoît Dubois, 28 ans et 6 mois, domicilié sur la rue St-Calixte, à Plessisville, a trouvé la mort dans cette petite voiture européenne décapotable, après avoir dérapé et capoté plusieurs fois. L'accident s'est déroulé aux limites de Plessisville, en venant de Princeville sur la route no 5.

(Photo Studio Boulanger, Plessisville)

Trois morts tragiques

Embardée funeste

Meurtrière collision

Par Guy GENEST

PLESSISVILLE, (DNC) — Un jeune professeur de l'école d'Arts et Métiers de cette localité a trouvé la mort dans un accident survenu hier à 1 h. 20 p.m., sur la route no 5, à l'entrée de Plessisville, en venant de Princeville. Il s'agit de M. Benoît Dubois, 28 ans et 6 mois, marié et père d'une fillette, domicilié sur la rue St-Calixte, à Plessisville.

M. Benoît Dubois était contrôlé de son véhicule, avant d'être embourbé dans la route. L'accident s'est produit à l'entrée de Plessisville, sur la route no 5, à l'entrée de Plessisville, en venant de Princeville.

SHERBROOKE — Un mort et six blessés, dont l'un dans un état très grave, tel est le bilan tragique d'un autre accident survenu vers 8 h. 30, hier soir sur la route Trans-Canada, entre Drummondville et St-Hyacinthe.

La collision face à face a causé la mort de Mme Marie Poirier, 48 ans, de 507 Bennett, Montréal.

Cinq membres d'une même famille d'Arthabaska apparaissent sur la liste des blessés. Ils voyageaient dans le second véhicule conduit par M. René Gagnon, 24 ans, de Warwick, qui fut lui-même blessé.

Il fut conduit à l'hôpital St-Charles de St-Hyacinthe en même temps que Mme Gérard Roy, 39 ans, d'Arthabaska, ainsi que ses quatre enfants: France 12 ans, Joane, 8 ans, René, 6 ans et Claude, 4 ans.

Le Dr Robert Cambell a été mandé sur les lieux de la tragédie mais n'a pu que constater le décès de la victime. Incidemment, cette dernière voyageait dans l'auto conduite par M. Ernesto DiPaolo, de 507 rue Bennett, à Montréal, qui semble s'être tiré indemne de la collision.

Sept morts
Celle tragédie est la seconde à se produire en moins d'une semaine sur la route Trans-Canada. Le total des morts enregistrés aux cours de ces collisions s'élève actuellement à sept et tout laisse à croire que ce nombre pourrait bien s'élever à 9 d'ici quelques jours étant donnée la gravité des blessures.

Une sixième victime s'ajoute au bilan
DRUMMONDVILLE — Une sixième victime est décédée, tard jeudi soir, de l'accident survenu samedi matin à Notre-Dame du Bon Conseil. La dernière victime est M. André Pellerin, de St-Léonard.

L'état de Mme Nicol s'est quelque peu amélioré cependant. Deux autres personnes sont encore hospitalisées. On sait que cet accident avait déjà fait cinq morts et trois blessés. Maintenant le compte est de six morts et trois blessés.

C'est l'un des plus accidents à survenir cette année dans la région.
taine urgence. Nous ne savons pas encore qu'elle serait la meilleure solution", a conclu le ministre.

On sait que présentement tous les rangs ont vu d'accès sur la route, ce qui multiplie les dangers d'accidents. Plusieurs commerces tels que restaurants, motels, postes d'essence se sont

installés au coin de ces rangs.
"Nous devons tenter de solutionner ce problème qui présente une cer-

Pinard demandera des statistiques
DRUMMONDVILLE — L'hon. Bernard Pinard, ministre de la Voirie dans le cabinet Lesage, a déclaré qu'il tenterait d'obtenir des statistiques sur les tragédies routières qui se sont produites sur la route 9, depuis le début de l'année.

Me Bernard Pinard commentait la tragédie de vendredi soir dernier qui a fait à date six morts et trois blessés.
Le ministre s'est demandé si le gouvernement ne devrait pas fermer les voies d'accès secondaires sur la route et de construire des entrées surélevées pour les autres.
"Nous étudions ce projet qui serait cependant très coûteux si nous devons employer cette méthode", a ajouté le ministre.
On sait que présentement tous les rangs ont vu d'accès sur la route, ce qui multiplie les dangers d'accidents. Plusieurs commerces tels que restaurants, motels, postes d'essence se sont

De Drummondville

Noyade d'un jeune homme près de Sorel

DRUMMONDVILLE — Un jeune homme de Drummondville, M. Gérard Leblanc, domicilié au 14 rue du Moulin à Drummondville, s'est noyé, hier après-midi alors qu'il se baignait à une plage privée à Tracy de Sorel.

La jeune victime qui était de passage chez des amis dans cette localité était le fils de M. Arthur Leblanc, de Drummondville. Le noyé n'était âgé que de 18 ans.

Le jeune homme s'était rendu à une plage privée, propriété de M. Sanssoucis, sur la route Marie-Victorin. Il se serait trop éloigné de la rive, lorsque soudain il s'enfonça.

Ses compagnons appelèrent la police de St-Joseph Tracy. Le cadavre fut repêché environ 45 minutes plus tard par les constables Vaillancourt et Paquin, de la police de St-Joseph Tracy.

Il s'occupait en outre activement de plusieurs organisations sportives et culturelles.
D'après un témoin, la victime aurait perdu le



Seconde collision sur la Trans-Canada — La Trans-Canada continue d'accumuler victimes sur victimes et encore hier soir elle a ravi une vie dans une collision totalisant en plus six blessés. Mme Marie Poirier, de 507 Bennett, Montréal, y a trouvé la mort et cinq membres de la famille Gérard Roy, d'Arthabaska, ont hérité de blessures et reposent à l'hôpital St-Charles de St-Hyacinthe. Ci-dessus, l'agent provincial Bourbon examine la carcasse de l'un des deux véhicules impliqués dans cet accident survenu hier soir vers 8 h. 30, à Ste-Hélène de Bagot, entre Drummondville et St-Hyacinthe.

(Photo La Tribune, per Studio Drummond)

Ottawa: "en principe"

Entente pour la TRANS-CANADA

Par Richard DAIGNAULT
de la Presse Canadienne

OTTAWA, (PC) — Le gouvernement du Québec a conclu avec les autorités fédérales, hier, un accord "en principe" qui lui permettra, d'ici quelques semaines, de faire participer la province au programme de la construction de la route Trans-Canada.

Québec est la dernière des dix provinces à se joindre à l'entente mixte qui débutait il y a 10 ans.

La nouvelle a été annoncée après une réunion de 40 minutes entre le premier ministre Lesage et le ministre des Travaux publics, M. Walker.

On s'est entendu sur le tracé d'un tronçon de route de 400 milles, bien qu'il faudra étudier les détails relatifs à l'emplacement exact de la route.

M. Lesage a précisé que le tracé était fait en partie, mais qu'il ne convenait pas de le définir maintenant pour éviter toute spéculation. Ce qu'il indique que le gouvernement de M. Lesage prévoit certaines extensions à la route, lesquelles ne seront connues qu'une fois les tracés terminés définitivement.

On n'a pas précisé le coût du projet.
Suivant le projet, le gouvernement fédéral défrayera la moitié du coût des 9-10 de la route, et 90 pour cent du reste.

Avec M. Monteith

Deux heures après la fin de ses entretiens avec M. Walker, le premier ministre Lesage rencontra le ministre de la Santé afin d'étudier de façon préliminaire les conditions suivant lesquelles le Québec serait aidé du fédéral dans la réalisation de son programme d'assurance-hospitalisation.

La réunion n'a duré que 30 minutes. M. Lesage devait ensuite déclarer qu'il n'avait aucun commentaire vu que son gouvernement n'avait pas encore préparé son projet de loi sur le programme d'assurance-hospitalisation, afin de le présenter à la prochaine session parlementaire qui doit s'ouvrir en novembre.

Le nouveau gouvernement libéral du Québec a prêté que le programme d'assurance-hospitalisation serait en vigueur le 1er janvier 1961. On a estimé à \$70,000,000 la contribution annuelle du fédéral.

La route de l'U.N.

Il y a dix ans, le gouvernement provincial votait les crédits nécessaires à la construction de la route trans-canadienne pour que débutent les travaux aussitôt réglés les en-

VOIR ACCORD — P. 6, col. 2

VOIR ACCORD — P. 6, col. 2

VOIR ACCORD — P. 6, col. 2

VOIR ACCORD — P. 6, col. 2

VOIR ACCORD — P. 6, col. 2

VOIR ACCORD — P. 6, col. 2

VOIR ACCORD — P. 6, col. 2

VOIR ACCORD — P. 6, col. 2

VOIR ACCORD — P. 6, col. 2

VOIR ACCORD — P. 6, col. 2

VOIR ACCORD — P. 6, col. 2

VOIR ACCORD — P. 6, col. 2

Montréal

IMMIGRATION ILLÉGALE: DEUX CHINOIS ARRÊTÉS

MONTREAL, (PC) — Des enquêteurs de la Gendarmerie Royale du Canada ont arrêté deux Chinois de la métropole hier, sous des accusations ayant trait à un racket étranger qui aurait permis, selon les autorités, à des milliers de Chinois d'entrer illégalement au Canada.

Les suspects, Bruce Wong, 44 ans et Henry Tchan, 40 ans, ont été arrêtés au cours de raids effectués dans deux établissements situés dans le quartier chinois de Montréal. L'inspecteur Edwin Wills de la police fédérale a déclaré que les deux Chinois devaient comparaître au cours de la journée d'hier devant le tribunal. Il a ajouté que d'autres arrestations étaient imminentes.

Wong devra répondre à neuf chefs d'accusation et Tchan devra répondre à quatre.

Il s'agit des deux premières personnes mises en état d'arrestation depuis que la Gendarmerie a dévoilé l'existence d'un tel racket.

Le mois dernier, M. Fulton, ministre fédéral de la Justice, a annoncé que l'on procéderait à des arrestations. A la suite de cette déclaration, soit le 24 mai, plusieurs descentes ont été faites par la police fédérale et la police de Hong Kong dans le but de recueillir des preuves.

Les raids ont été effectués simultanément dans les villes de Montréal, Toronto, Peterborough, Ont., Sarnia, Ont., Winnipeg, Brandon, Man., Regina, Edmonton et Vancouver.

Commission d'enquête bientôt sur l'industrie de l'automobile

OTTAWA, (PC) — Le premier ministre Diefenbaker a annoncé hier qu'il allait, dès la semaine prochaine, choisir des membres chargés de mener une enquête royale sur le fléchissement de l'industrie canadienne et l'automobile.

On s'attend à ce que la direction de cette commission soit confiée à un juge supérieur ou à un professeur d'université, et à cause surtout du volume d'importation des petites voitures et des représentants patronaux et syndicaux soient invités à s'y joindre.

M. Diefenbaker a pris cette décision après avoir reçu 200 membres d'une délégation des ouvriers unis de l'auto au début de juillet.

Les représentants syndicaux sont d'avis que l'industrie de l'auto et celle des accessoires d'automobiles éprouvent actuellement de sérieuses difficultés, et à cause surtout du volume d'importation des petites voitures et des représentants patronaux et syndicaux soient invités à s'y joindre.

De plus, différents groupes intéressés à cette industrie avaient déjà averti les autorités fédérales de ce danger. Présidents et directeurs de compagnies avaient été fortement appuyés par les autorités municipales de certaines localités, spécialement celles de la péninsule ontarienne.

La commission aura fort à faire pour aller jusqu'au fond du problème, vu que l'industrie canadienne de l'auto est étroitement liée à celle des Etats-Unis.

Il faudra trouver une solution respectant les accords tarifaires et commerciaux; un autre aspect du problème, par exemple, portera sur la demande syndicale qui souhaite la construction, au Canada, d'une petite voiture faite pour répondre aux exigences du climat canadien, et à un prix accessible à la bourse du consommateur moyen.

Et les problèmes tarifaires sont épineux au point que M. Diefenbaker ait décidé de créer une commission spéciale à cette fin.

Les difficultés

Les difficultés

Les difficultés

Les difficultés

Les difficultés

Les difficultés

Les difficultés

Les difficultés

Congo: Hammaraskjold chaudement accueilli

LEOPOLDVILLE, République du Congo (Reuter) — A son arrivée à Leopoldville, hier, M. Dag Hammarskjold a été l'objet d'une réception monstre de la part de centaines de Congolais enthousiastes.

Selon des informateurs diplomatiques, M. Hammarskjold, secrétaire général de l'ONU, a apporté avec lui un ambitieux programme d'association, stipulant que les troupes de l'ONU demeureront au Congo pendant au moins cinq années.

M. Hammarskjold n'a perdu aucun instant et s'est immédiatement mis à l'étude du dilemme économique et social du Congo.

Il s'est ensuite rendu en toute vitesse à une conférence avec le président Joseph Kasavubu, le major-général Carl von Horn, commandant des troupes de l'ONU au Congo, et le secrétaire général adjoint de l'ONU, M. Ralph Bunche.

L'arrivée de M. Hammarskjold a coïncidé avec l'achèvement de la première phase des manœuvres des troupes de l'ONU dans cette ancienne colonie de la Belgique, soit l'occupation de tous les centres d'importance autre que la province de Katanga, qui s'est séparée du Congo, dans le but de rétablir l'ordre.

Deuxième phase

L'autre phase des manœuvres comprendra l'évacuation totale des troupes belges.

L'un des problèmes les plus urgents réside dans la menace d'un effondrement de l'économie du Congo. Depuis le début des émeutes, presque toute la taxation a été arrêtée.

Les Congolais s'en remettent à l'ONU pour la solution.

VOIR CONGO — P. 6, col. 2

VOIR CONGO — P. 6, col. 2

VOIR CONGO — P. 6, col. 2

INDEX

	Page
Annouces classées	22, 23
Asbestos et région	26
Bridge	5
Coaticook et région	26
Comiques	18
Croyez-le ou non!	5
Décès et funérailles	6
Drummondville et région	19
Editorial	4
Féminine	7
Feuilleton	23
Finance	14
Granby et région	19
Horoscope	5
Jim Bishop	5
Langue écrite et parlée	4
La voie du succès	16, 17, 18
Le miroir de la pensée	5
Magog et région	26
Mots croisés	5
Pour améliorer votre foyer	5
Radio, TV et arts	20
Sherbrooke et région	2, 3
Sports	16, 17, 18
Thetford Mines et région	15
Victoriaville et région	15
Pour vaincre votre allergie	5

Nuageux, pluvieux

MONTREAL, (PC) — Prévisions officielles de la Météorologie nationale: Région de Montréal, d'Ottawa, de Québec, du St-Maurice et des Cantons de l'Est et du lac Saint-Jean: ensoleillé devenant nuageux au cours de l'après-midi avec averse ou orage au cours de l'après-midi et la soirée; température: minimum et maximum à Montréal et Sherbrooke 60 et 80, Ottawa et La Tuque 55 et 80, Ste-Agathe 55 et 75, Québec et Chicoutimi 55 et 80.

DIMANCHE, 31 JUILLET

STE-ANNE DE-LA-ROCHELLE

GRANDES CELEBRATIONS

Messes : 8h. — 9h.45 — 11h. a.m.
et 4h. p.m.

A 3h.30 p.m.

Office du pèlerin
Bénédictin des Malades
Vénération de la Relique

L. Vaillancourt, curé,
et gardien du Sanctuaire
Ste-Anne-de-La-Rochelle

RÉDUCTION SUR BETON

CIMENT PREPARE \$8.50

(READY MIX CONCRETE) LA VERGE CUBE

CONFIEZ VOS TRAVAUX D'EXCAVATION ET
DE FONDATION A LA PLUS ANCIENNE
MAISON DE SHERBROOKE.



LO. 9-6333
800 est, rue King — Sherbrooke

\$50 d'amende

Trouvé ivre au volant, il écope de 14 jours

SHERBROOKE — Un chauffeur Jean-Louis Pélouin, avocat de Sherbrooke, a été condamné à 14 jours de prison et à \$50 d'amende.

De plus, M. le juge Joseph Marier a enlevé le permis de conduire de l'ivrogne, 32 ans, de Danville, pour une période de trois mois.

Marcotte était également accusé d'avoir piloté son véhicule d'une façon criminellement négligente et d'avoir entravé un agent de la paix dans l'exercice de ses fonctions.

L'infraction

Ces trois offenses avaient été commises à Danville, le 26 mai dernier et l'accusé s'est reconnu coupable aux trois chefs d'accusation.

Le procureur de l'accusé, Me

Le procureur a également demandé au juge si son client pourrait conserver son permis de conduire parce qu'il demeurait à Danville et il en avait besoin pour se rendre travailler à Asbestos.

Les précédents

Cependant Me Turmel s'est alors levé pour apprendre au tribunal que l'accusé en était à sa deuxième condamnation sous le même chef d'accusation et que la loi exigeait un emprisonnement de 14 jours.

Le juge s'est alors dit lié par la loi avant de condamner l'accusé à la prison.

CLINIQUE VISUELLE

VERRES de CONTACT

Jean-Paul Blouin

92 N. Wellington — LO 9-1886

de SHERBROOKE

Menaces de mort

Remis en liberté

SHERBROOKE — Un individu accusé d'avoir proféré des menaces de mort a été remis en liberté, hier matin.

En effet, M. le juge Joseph Marier, a condamné Charles Gaulin, de Ste-Marguerite au temps fait en prison.

Il était incarcéré depuis le 12 juillet courant.

Me Jean-Louis Pélouin a expliqué que l'accusé avait prononcé des paroles malheureuses à l'égard de son épouse mais qu'il n'avait jamais eu l'intention de mettre à exécution des menaces.

Abonnez-vous à La Tribune



Banquet à Lennoxville — Un banquet a été organisé en l'honneur du Dr Ernest Mercier, régisseur de la ferme expérimentale de Lennoxville. À cette occasion, un équipement complet de cinématographie lui a été remis par certaines organisations. On remarque sur la photo, dans l'ordre ordinaire : M. E. Boutin, président de l'Association des agro-

nomes des Cantons de l'Est, M. l'abbé F. Laberge, M. Omer Allard, président du banquet, le Dr E. Mercier accompagné de son épouse et le Dr Robert Glenn, président des fermes expérimentales du Canada. M. Allard remet au Dr Mercier le cadeau offert par certaines organisations, tant de bienfaisance que patriotiques ou professionnelles.

(Photo La Tribune par Royal Roy)

Prochain départ de Lennoxville

Le Dr et Mme E. Mercier, l'objet d'une fête

LENNOXVILLE — Quelque cent cinquante personnes se sont réunies à Ste-Anne de Bellevue pour célébrer le départ de M. Ernest Mercier, régisseur de la ferme expérimentale de Lennoxville. Le départ de M. Mercier a été célébré par un banquet d'adieu offert par les associations de la région pour lesquelles il était un atout très précieux, comme l'ont laissé entendre les quelques orateurs qui prirent la parole au banquet d'hier soir.

Témoignages élogieux

M. E. W. Gilbey, maire de Lennoxville, a tout d'abord signalé chez M. Mercier les belles qualités civiques qu'il avait su mettre en évidence surtout par sa collaboration à l'un, sinon au plus beau des monuments de Lennoxville, l'église catholique de St-Antoine de Lennoxville.

Le paroissien

Quant à M. l'abbé Laberge, vicaire à St-Antoine, qui eut à parler en l'absence de M. le curé Tierney, c'est à la personnalité du paroissien qu'il s'adressa pour signaler combien sa présence avait été précieuse dans toutes les organisations de la paroisse.

L'OTJ lui doit en grande partie l'idée et la promotion du parc-école; la SSJB eut sous son patronage la fête de la paroisse.

Commission scolaire

Les dates des 7 assemblées de district, fixées

SHERBROOKE — M. Joffe Proulx, secrétaire de l'Association des Commissions scolaires du diocèse de Sherbrooke, a communiqué les dates des assemblées de district qui doivent être tenues entre autres choses étudier les conséquences des nouvelles lois scolaires.

Il y en aura sept, qui coïncideront avec celles des inspecteurs des mêmes districts. Ces assemblées de district constitueront la préparation du congrès de l'Association diocésaine, qui aura lieu le 18 septembre prochain.

Ces assemblées débuteront toutes à 8 heures du soir, et se succéderont selon le tableau suivant :

Jeu. 4 août, Asbestos, assemblée du district no 8 (inspecteur M. Lionel Guillemette); lundi 8 août, district 14, Lac-Mégantic, (inspecteur M. J.-A. Breton, président de M. Gérard Vachon); mardi 9 août, Sherbrooke, district no 11 (inspecteur M. Cyril Toussaint, président conjoint de M. Emile Grenier et de M. Noël Fréchette); mercredi 10 août, district no 9 (inspecteur M. A.-L. Mailhot, président de M. Marius Ouellet); jeudi 11 août, Eastman, district no 13 (inspecteur M. André St-Onge, président de M. Ed. Transports pour la mise en vigueur d'une législation et réglementation qui favorisera son expansion constante).

Le Dr Vanasse représente la SSJB locale à Valleyfield

SHERBROOKE — Le Dr René Vanasse représentera la SSJB de Sherbrooke à l'assemblée de l'exécutif provincial qui sera tenue aujourd'hui et demain, à Valleyfield, sous la présidence de M. Albert Leblanc, de Valleyfield, président provincial.

Réunion

Assisteront à cette réunion : M. l'abbé Jean-Paul Morin, de St-Hyacinthe, animateur; M. Richard Rioux, de Trois-Rivières, ex-président; M. Gaston Rondeau, de Marieville, président d'honneur; M. Rodolphe Laplante, de Québec, président fondateur; M. Raymond Dupuis, de Montréal; et M. Arthur Rioux, de Rimouski, vice-président; le Dr Marcel Frenette, de Drummondville, secrétaire; M. Georges-E. Daignault, de Québec, trésorier; M. Gérard Turcotte, chef du secrétariat; et M. Roger Cyr, organisateur, de St-Hyacinthe; et M. Paul Vallerand, de Montréal, conseiller technique.

Parmi les nombreux items à l'ordre du jour, on note : l'étude du rapport du quatorzième congrès annuel tenu à Chicoutimi; la préparation de la sixième session des Cours de Formation Nationale qui aura lieu au Lac Beauport les 1er et 2 octobre et qui portera sur la famille; la mise au point du programme définitif du sixième Voyage d'A-

M. H. Behocary
décédé à 55 ans

SHERBROOKE — M. Henri Behocary est décédé, à l'âge de 55 ans, lors de son voyage à Paris.

M. Behocary était d'origine française. Il était arrivé à Sherbrooke en 1936 et était l'ex-propiétaire de la pâtisserie "Chez la Henri". L'inhumation a été faite à Paris.

Monsieur Pilsener, citoyen du monde, vous salue
avec la bière la plus fraîche sous le soleil

au soleil, elle est toujours
à l'ombre dans sa bouteille brune

La bouteille brune de Pilsener (comme des lunettes de soleil) filtre la lumière brûlante, empêche les rayons nocifs du soleil de parvenir jusqu'à la bière. Voilà pourquoi votre Pilsener se garde fraîche et savoureuse sept fois plus longtemps! Buvez léger, buvez frais! Exigez Pilsener, la seule bière présentée sous verre brun!

La meilleure bière d'été
et la mieux protégée!



Recherchez M. Pilsener sur
chaque bouteille de
Pilsener Labatt. Il illustre bien
le caractère international
de cette excellente bière

pilsener **Labatt**
une VRAIE BIÈRE internationale

le Dr LEO LANGIS

sera absent de son bureau
du 25 juillet au 8 août.

UNE MERVEILLEUSE
OPPORTUNITÉ, ME
REQUERANT AUCUNE
MISE DE FOND,
POUR UN VENDEUR
DE SPECIALITES
DESIREUX DE TRAVAILLER
POUR LUI-MEME

Pour vendre un produit manufacturé par une firme opérant depuis 54 ans — pas de sollicitation — pas de porte en porte — assistance du manufacturier et appui d'une publicité continue. Le candidat recevra un entraînement complet et s'assurera un revenu bien au-dessus de la moyenne s'il a le minimum d'expérience dans la vente. Base de commission. Doit posséder auto et pouvoir fournir références locales.

CENTRE D'APPAREILS
AUDITIFS A. B. C. D.

C. E. HEON, prop.

LO 9-2348

119, rue Frontenac — Sherbrooke.

Les propriétaires d'autobus du Québec en congrès à Sherbrooke

SHERBROOKE — L'Association des propriétaires d'autobus du Québec demandera-t-elle au nouveau gouvernement une législation plus favorable à son expansion? C'est ce qui pourrait arriver à son prochain congrès. On apprend que l'assemblée annuelle de l'Association des propriétaires d'autobus du Québec, dont le président est M. Alphonse Laramée, se tiendra du 11 au 13 septembre prochain à Sherbrooke.

En communiquant cette nouvelle dans le bulletin de l'Association "L'Autobus", le président a adressé un message à tous les membres de l'Association pour leur rappeler l'utilité de ces assemblées au cours desquelles seront étudiés les problèmes communs et sera déterminé le programme d'action de l'année à venir.

Il y sera également procédé à l'élection du nouvel exécutif. Dans ce même bulletin l'Association offre ses plus sincères félicitations à l'hon. Gérard Cournoyer, c.r., qui a été nommé ministre des Transports et communications de la province.

A cette occasion elle souligne

MAINTENANT en
FONCTION

une nouvelle usine
électronique
POUR LA

PREPARATION DU BETON

et pouvant desservir la région de Sherbrooke rapidement et économiquement

UNICRETE READY MIX
INC.

SERVICE DE LIVRAISON ASSURE PAR
DES CAMIONS-MALAXEURS DE 7 VERGES

TEL. LO. 7-6362

3550 Ouest, rue King — (Intersection Rte St-Elie)
SHERBROOKE, Qué.

RICHMAN'S INC.
18 sud, rue Wellington — LO 7-4886 — Sherbrooke
COMPLETS 2 pantalons pour HOMMES \$29.95
NOUVEAUX STYLES — NOUVELLES TEINTES: OLIVE, GRIS, BLEU

POUR VOUS MESSIEURS QUI CHERCHEZ
UN VETEMENT DE QUALITE SUPERIEURE
Fashion Craft
LIMITED J. Philippe DION

Pour \$1,141,000 d'obligations sur le marché canadien

Une cause remise pour la 119e fois en Cour

Le cas des "369"

Me Allard proteste en Chambre

SHERBROOKE — Dans un discours prononcé hier soir à la Chambre des Communes, Me Maurice Allard, député fédéral de Sherbrooke, a protesté énergiquement contre le retard apporté par l'administration de l'assurance-chômage, au sujet du différend qui oppose 369 ouvriers de la Dominion Textile de Sherbrooke et la dite Commission.

Me Allard a répété au complet la déclaration émise le 8 juillet dernier par le Syndicat des employés de la Dominion Textile de Sherbrooke.

Appuyant cette demande des employés de textile, Me Allard a demandé au ministre du Travail d'intervenir immédiatement.

On sait que le différend existe depuis le 6 novembre 1959.

On sait également que le tribunal d'arbitrage de l'assurance-chômage de Sherbrooke doit siéger le 3 août prochain au bureau de l'Assurance-chômage, rue Olivier, pour étudier une fois de plus cette question.

SHERBROOKE — La cause d'un automobiliste de Lennoxville a été remise, hier matin, pour la 119e fois.

Me Paul-Emile Brazeau, c.r., en a profité pour protester vivement auprès du tribunal que présidait M. le juge Joseph Marier.

D'un autre côté, le procureur de la Couronne, Me Benoît Turmel a expliqué que ces procédures étaient rendues nécessaires parce que l'on attendait un autre jugement sur un point de droit.

L'accusation

Il s'agit de la cause de Léopold Dion, accusé d'avoir piloté un véhicule alors que ses facultés étaient affaiblies par l'alcool.

L'infraction en question aurait été commise le 17 février 1958.

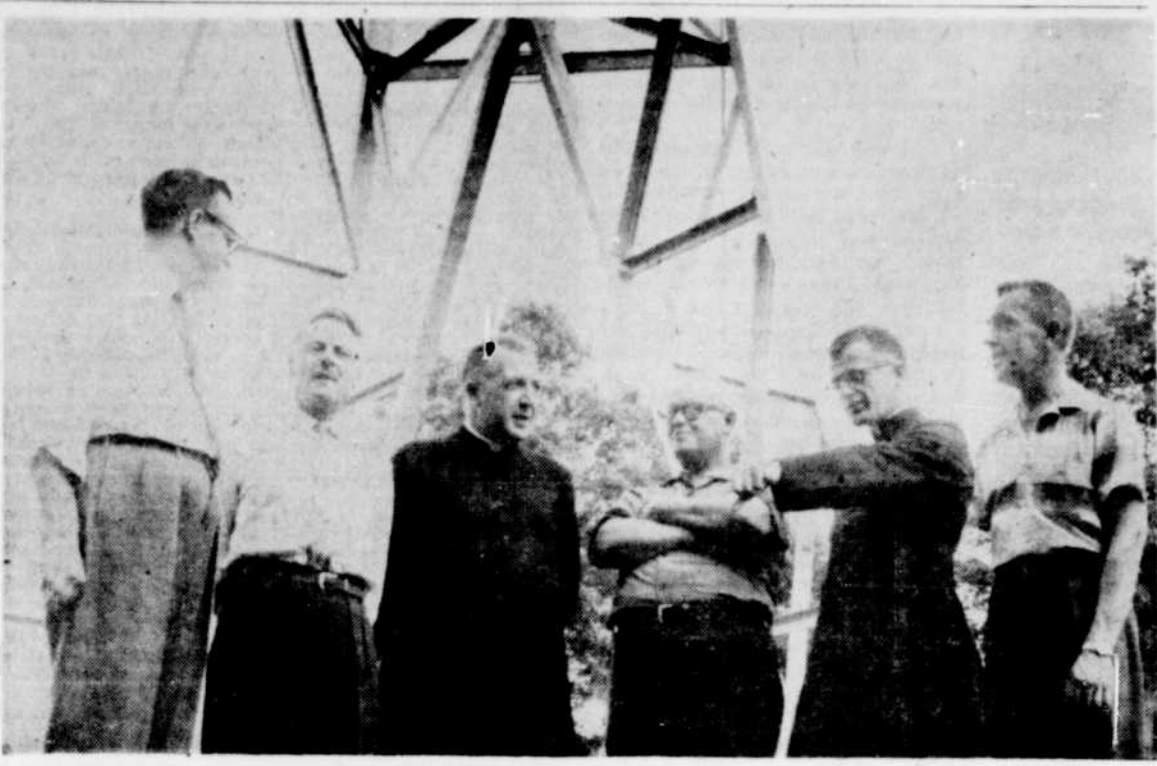
"Voilà plus de deux ans et sept mois que l'on attend pour procéder dans cette affaire. La dernière fois que l'on a voulu procéder, c'était l'été dernier et la Couronne a prétendu qu'il faisait trop chaud", de dire Me Brazeau.

Juridiction

M. le juge Marier expliqua alors que les remises avaient été nécessaires en raison d'un manque de juridiction, et qu'un autre juge avait déjà commencé à entendre cette même cause.

La cause a donc été remise au 25 août et le procureur de l'accusé a lancé en terminant:

"Il faudra peut-être avoir recours au bill des droits de l'homme!"



Préparatifs pour un anniversaire — Le comité de la Croix lumineuse de Sherbrooke se prépare à célébrer le 10e anniversaire de l'érection de ce monument. Cette photo fut prise hier, alors que l'on discutait des travaux à faire. On remarque, de gauche à droite: M. J.-M. Dionne, surintendant de la section des lignes du service de l'électricité; M. Paul Leclerc, président du comité; M. l'abbé Hervé Noël, curé de la paroisse Ste-Thérèse d'Avila de Sherbrooke; M. Raymond Jeanson, assistant-surintendant du service des travaux publics de la cité et directeur du comité; M. l'abbé Jean-Guy Saint-Germain et M. Léopold Gingués, assistant-surintendant du service des parcs. (Photo La Tribune)

10e anniversaire de la Croix lumineuse

SHERBROOKE — Si les prévisions des organisateurs se matérialisent, environ 20,000 diocésains assisteront à la grande manifestation religieuse qui marquera le 10e anniversaire de l'érection de la Croix lumineuse, sur le Mont Bellevue, à Sherbrooke.

La Croix lumineuse de Sherbrooke fut érigée sur la montagne appelée par la suite Mont Bellevue, pour marquer l'année sainte. On sait que l'année sainte a été déclarée par le pape Pie XII en 1958.

Le chemin a été réparé, et 75 érables seront coupés pour obtenir un point de vue panoramique sur la cité.

Assisté par M. l'abbé Jean-Guy St-Germain, le comité organise une grande procession aux flambeaux pour le soir du 15 août. La procession partira de l'église St-Joseph pour se rendre à la croix. Le cortège quittera l'église à 8 h. p.m. Des confessions seront entendues à partir de sept heures jusqu'à l'heure du départ. Un système de haut-parleurs couvrira tout le trajet et facilitera les prières et les chants de la foule.

ga et frère de l'archevêque de Montréal, M. l'abbé Noël et J.-G. St-Germain.

Messe pontificale

Sur un autel temporaire, au pied de la croix, S.E. Mgr L.J. Cabana, archevêque de Sherbrooke.

Une brève allocution sera prononcée par S.E. Mgr Georges Cabana, archevêque de Sherbrooke.

8ièmes et 9ièmes

SHERBROOKE — "Les programmes pour les nouvelles classes de Sième scientifique, et de Sième et Sième générales ne sont pas encore arrivés, et on attend l'envoi par le département de l'Instruction publique au cours du mois d'août, a déclaré hier soir M. Camille Girard, inspecteur des écoles.

M. Girard a ajouté que l'on ne savait pas du tout ce que serait le programme exact des Sièmes scientifiques, tandis que pour les Sièmes générales on ne devait pas s'attendre à de gros changements, puisqu'en somme la différence était que ces nouvelles classes avaient moins de sciences qu'avant.

Inquiétudes parmi les enseignants

Ces précisions ont été données à notre journaliste à la suite d'informations selon lesquelles les professeurs chargés de ces classes nouvelles commencent à s'inquiéter de ne pas avoir encore en mains les programmes précis sur lesquels baser leur enseignement.

"Je ne pense pas qu'ils doivent s'inquiéter, a déclaré l'inspecteur Girard: les changements ne seront pas considérables, et même pour la Sième scientifique, dont on ne connaît pas le programme, il ne pourra s'agir de choses bien nouvelles."

Origine des touristes

Toujours selon les informations de M. Demers, les touristes qui se rendent à Sherbrooke, proviennent des parties les plus chaudes des Etats-Unis. Ils fuient la chaleur pour profiter en même temps de visiter Sherbrooke et la région.

Certaines journées, il se présente jusqu'à 300 personnes. Le jeudi et le lundi sont les journées les plus affairées. Par exemple, il peut venir jusqu'à 1200 à 1500 personnes, soit environ 6,000 visiteurs par mois. Il faut cependant remarquer que certains mois sont plus propices pour le tourisme. A chaque mois, les touristes changent de région; c'est-à-dire viennent de régions différentes.

Le président

Par ailleurs, dans d'autres causes, les montants sont beaucoup plus élevés.

Ainsi, en 1955, M. Laflamme aurait déclaré un revenu net de \$6,258 alors que le département l'évalue à \$59,802.

De même en 1954, le président aurait déclaré un revenu net de \$20,807 alors que le gouvernement l'estime à \$63,325.

Le procès

La cause d'hier a procédé avec une lenteur déconcertante et la Cour avait été transformée en une véritable bibliothèque.

En effet, des tas de livres de comptabilités furent produits par le procureur du département, Me Claude Badaeu, de Sherbrooke.

Tous ces livres avaient été saisis lors d'une descente de la police montée, à Asbestos, le 9 avril 1958.

Par ailleurs, les procureurs de l'accusé firent plusieurs objections au tribunal. Mes Edmund Barnard et Charles Leblanc s'opposèrent à plusieurs points de la preuve présentée par la Couronne.

Le principal témoin de la journée fut M. Yvon Sirois, comptable de 48 ans, de Sherbrooke, qui faisait la vérification des livres de la compagnie.

Capitalisation des emprunts bancaires

SHERBROOKE — La cité de Sherbrooke projette de lancer bientôt sur le marché une série d'obligations totalisant une somme de \$1,141,000. Le trésorier de la cité, M. Olivier Routhier, a annoncé hier, avoir reçu du conseil municipal, l'autorisation de faire le travail nécessaire pour préparer cette émission.

Contrairement à ce qui a été fait la dernière fois, cette émission sera négociée sur le marché canadien dont les conditions semblent s'être améliorées un peu au début de l'année et sont demeurées stables depuis.

Cette émission capitalisera des emprunts bancaires qui ont été effectués à la suite de travaux autorisés par les règlements 1010, 1011, 1016 et 1062, 1033 et 1038.

Le règlement 1010, au montant de \$120,000 comprenait des travaux sous-terrain urgents; le règlement 1011 autorisait des travaux urgents au service de l'électricité pour une somme de \$178,000; les règlements 1016 et 1062 constituaient un prêt industriel en faveur de l'American Bitrite, au montant de \$800,000; le règlement 1033 autorisait un prêt industriel de \$125,000 à la Sherbrooke Wood Products et le règlement 1038, au montant de \$155,000 avait pour but de l'achat de machinerie. L'ensemble de ces règlements représente une somme de \$1,178,000 mais l'émission ne sera que de \$1,141,000 à cause de réserves au budget de 1960 en prévision de rachats d'obligations.

M. Routhier a déclaré qu'il a l'intention de préparer cette émission afin que les soumissions puissent être ouvertes au début de septembre, soit le 6 si possible, avant que le marché soit inondé, car la plupart des villes et municipalités vont sur le marché en octobre et novembre.

Le trésorier estime que lorsque ces émissions auront été vendues et que la banque aura été remboursée, il restera comme dette bancaire une somme d'environ \$500,000. On sait que le crédit accordé par la banque à la cité est de \$3,000,000. Il a ajouté que c'est sur la suggestion des banquiers qu'il a recommandé cette émission à la cité parce qu'il est préférable, aux yeux des experts financiers, pour la cité de lancer plusieurs petites émissions à de courtes intervalles plutôt que d'accumuler des sommes très élevées.

Le temps des délicatesses entre pays est passé (Allard)

SHERBROOKE — Parlant hier soir lors de l'étude du crédit du Ministère du Travail à la Chambre des Communes, Me Maurice Allard, député fédéral de Sherbrooke, a déclaré que le temps n'est plus aux délicatesses internationales quant au textile.

Le député de Sherbrooke a d'abord rappelé la situation pénible de notre industrie textile qui avait 75% du marché canadien il y a vingt ans et n'en a plus maintenant que 44%.

"La cause principale repose sur la trop grande pénétration de textiles étrangers, déclare Me Allard au Ministère du Travail."

Malgré nos avertissements, dit-il, le Japon continue à monter trop abondamment le marché canadien. "d'un autre côté, les E.-U. ont refusé de nous accorder de subsides aux exportations de textiles américains au Canada."

"Il est devenu nécessaire, poursuit-il, de prendre des mesures."

Voir TEMPS — P. 6, col. 3

Pas de baisse de taxe scolaire n'est prévue

SHERBROOKE — Un membre de la Commission scolaire catholique de Sherbrooke a déclaré qu'il n'y avait aucune intention de baisser la taxe de la Commission scolaire. Il a déclaré qu'il n'y avait aucune intention de baisser la taxe de la Commission scolaire. Il a déclaré qu'il n'y avait aucune intention de baisser la taxe de la Commission scolaire.

On sait que S. H. le maire Armand Nadeau, c.r., a promis formellement de baisser le taux de la taxe foncière pour fins municipales, pour que, même avec une évaluation plus élevée, les contribuables ne paient pas plus de taxes. Il a ajouté que la Commission scolaire devrait aussi faire sa part et réduire également son millin.

A la suite de ces déclarations, le président de la Commission scolaire, Me Albert Leblanc, ne s'est pas compromis et a répondu d'une façon évasive aux questions posées par un journaliste de La Tribune, à ce sujet.

Des observateurs qui s'intéressent beaucoup aux affaires

La mise en boîte

Par Jean Conserve

M. J.G. Lachance, entrepreneur-plombier, m'écrit pour protester contre mes propos d'hier alors que je disais qu'il était difficile de comprendre que l'on demande à un homme de peindre à l'intérieur du réservoir ou un jeune Sherbrookois à failli y perdre la vie.

"En marge de votre remarque dans le journal du 28 juillet, veuillez avoir l'obligeance de rectifier ces notes quelque peu désobligeantes, concernant la peinture de l'intérieur d'un réservoir et si vous connaissez l'ABC du travail du métier de plombier vous auriez vite deviné qu'il ne s'agissait pas d'une bouteille pour usage familial mais pour fins industrielles et ce genre de travail se pratique depuis nombre d'années."

"En passant, permettez que je vous dise que cette bouteille ne s'emploie pas pour stériliser les conserves", car vous auriez été choisi victime.

"N.B. — Notez bien que nous ne craignons pas de nous identifier." (Fin de la citation)

"Le monsieur en question a ajouté quand il est venu porter sa missive qu'il avait terminé le travail sans aucun inconvénient: "Je crois que le jeune avait trop mangé de crepes, le midi", a-t-il expliqué."

Le propriétaire qui laisse flotter un drapeau en lambeaux, sur le boulevard Jacques-Cartier, devant passer une partie au gouvernement afin qu'on le hisse sur le Palais de Justice.

On se plaint que certains onctionnaires de l'hôtel de ville se montrent arrogants à l'endroit de gens qui ont déjà acquitté leur dû. Il faudrait peut-être s'informer auparavant.

Début de l'étude des 7 causes d'évasion fiscale

SHERBROOKE — La Cour des sessions de la paix a commencé hier matin, à Sherbrooke, l'étude de sept causes ayant trait à une évasion fiscale visant les \$200,000.

En effet, M. le juge Joseph Marier a présidé le tribunal appelé à étudier les rapports d'imposés de la compagnie Asbestos Transport Ltée, pour la période allant de 1950 à 1957.

Un total de sept causes évaluent autour des déclarations de l'imposé sur le revenu de la compagnie Asbestos Transport Ltée, et de son président, M. J.-Alfred Laflamme.

Toute la journée d'hier a été prise par l'étude des déclarations pour les années 1950 et 1951.

C'est ainsi qu'en 1950, la compagnie déclara un revenu net de \$21,142 alors que le département du Revenu national estime le revenu net à \$24,728.

Pour 1951, la firme avait déclaré un revenu net de \$4,290 tandis que le gouvernement fédéral prétend que la compagnie a réalisé un revenu net de 6,171.

Photo du jour



"Chassez le naturel..." — Ti-Jean n'a pu tenir... En effet, depuis deux heures qu'il se tenait le corps droit comme un cerf pascal, le visage empreint d'une piété sans borne comme seuls peuvent arborer les enfants de choeur, qu'il n'a pu résister à prendre une pose équivoque, mais sans doute beaucoup plus agréable. A moins que ce ne soit l'allocution prononcée ce jour-là, à l'occasion d'un pèlerinage à Ste-Anne, qui l'a complètement distrahit de ses devoirs sacrés! (Photo La Tribune)

Les professeurs attendent le programme des nouvelles classes scientifiques et générales

SHERBROOKE — "Les programmes pour les nouvelles classes de Sième scientifique, et de Sième et Sième générales ne sont pas encore arrivés, et on attend l'envoi par le département de l'Instruction publique au cours du mois d'août, a déclaré hier soir M. Camille Girard, inspecteur des écoles.

M. Girard a ajouté que l'on ne savait pas du tout ce que serait le programme exact des Sièmes scientifiques, tandis que pour les Sièmes générales on ne devait pas s'attendre à de gros changements, puisqu'en somme la différence était que ces nouvelles classes avaient moins de sciences qu'avant.

G. Letellier condamné au temps fait

SHERBROOKE — Un individu qui purge actuellement une sentence de 14 ans de pénitencier était accusé, hier matin, du vol d'une automobile.

Gérard Letellier, 26 ans, a été condamné au temps fait.

L'automobile — d'une valeur de \$2,200 appartenait à M. Gaston Beaudoin.

Letellier comparaissait en Cour des sessions de la paix, devant M. le juge Joseph Marier.

Letellier purge cette sentence à la suite d'une évasion de la prison de Sweetsburg où il attendait pour subir son procès à la suite d'un vol à main armée, perpétré à Roxton Ponds.

Une somme de \$10,000 avait alors été subtilisée.

Parade otéjiste en perspective

SHERBROOKE — Le projet d'une parade faite par les jeunes otéjistes s'élabora. La date n'aurait pas encore été fixée; mais il est probable que ce soit en même temps que les olympiades. Cette parade serait monstre.

Le touriste recherche avant tout les lieux historiques (M. Demers)

SHERBROOKE — "Le nombre des touristes a déjà dépassé de 6 à 7 pour cent le chiffre correspondant de l'année dernière, a déclaré hier M. Louis-Philippe Demers, directeur du bureau de tourisme de Sherbrooke, qui a toutefois ajouté "la publicité devrait surtout être faite sur le plan historique de notre ville, car beaucoup de touristes se rendent ici avant tout pour visiter les lieux historiques de Sherbrooke."

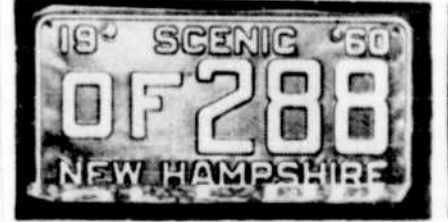
M. Demers a noté par exemple que les touristes demandent davantage d'informations sur notre ville.

Que pensent les gens de Sherbrooke ?

"Les visiteurs aiment beaucoup Sherbrooke pour sa propreté, sa courtoisie et son atmosphère. Le vendredi, beaucoup de touristes se

Que faire pour attirer davantage ?

"La publicité devrait surtout être faite sur le plan historique de notre ville, a précisé M. Demers. De nombreux touristes se rendent ici, seulement pour visiter les lieux historiques de la cité. La propagande sur l'île du Pin solitaire attire beaucoup de visiteurs par simple curiosité, afin de savoir ce qu'il y a de spécial, à cet endroit. On sait que "La Tribune" a déjà fait beaucoup de propagande à ce sujet. C'est un point qui devrait être exploité car c'est un atout pour notre ville" a ajouté M. Demers.



LA TRIBUNE

Le grand quotidien de la Rive Sud

FONDEE EN 1910

221, rue DUFFERIN — SHERBROOKE — Tél. LO 9-2525

Rédacteur en chef : Pierre-Paul Blais

TARIFS D'ABONNEMENT — par poste, Canada et les Etats-Unis — 1 an \$8.50 — 6 mois \$5.00 — 3 mois \$3.00 — Exception faite des endroits desservis par camions. — Pour autres pays, tarifs donnés sur demande.

Le centenaire de Danville

La municipalité de Danville célèbre cette année le centième anniversaire de sa fondation. Les cérémonies et célébrations commencent officiellement demain, samedi, et les citoyens de cette ville recevront à cette occasion les délégués de Danville, dans l'Etat du Vermont, endroit d'où sont partis les fondateurs de la ville centenaire.

Danville a donné au Québec et au Canada des hommes qui se sont illustrés dans divers domaines et qui ont joué un rôle de premier plan dans la vie du pays. Plusieurs citoyens de cette ville sont devenus des hommes politiques de premier ordre, d'autres occupent présentement des postes d'importance dans le domaine de l'éducation, de la justice et de l'industrie. Dresser la liste des anciens de Danville qui se sont illustrés constitue un vibrant hommage aux fondateurs de cette municipalité et à ces citoyens.

Les célébrations du centenaire se préparent depuis quelques mois. L'élan des organisateurs a cependant été assombri par la triste perspective de n'avoir aucun maire pour présider aux cérémonies. La difficulté a toutefois été contournée à temps, mais Danville a bien failli payer cher certaines querelles de politique municipale. Un nouveau maire a été élu et la situation est redevenue normale; sans aucun doute Danville a profité de la leçon et verra dans l'avenir à ce que la même erreur ne se reproduise pas.

Nous ne pouvons qu'adresser aux citoyens de Danville des félicitations pour avoir songé à inviter les autorités de la ville américaine du même nom. Cette initiative ne pourra que souder davantage l'amitié qui existe entre le Québec et la Nouvelle-Angleterre. Nous souhaitons aux gens de Danville un centenaire des plus joyeux.

Un jeu dangereux

Les enfants, les jeunes et les adolescents, se trouvent souvent des jeux dangereux pour combattre l'ennui. Mais au lieu de se servir de leur imagination pour se divertir en toute sécurité, certains préfèrent le risque comme agrément.

Trois adolescents de la ville, en mal de divertissement, ont, le mois passé, volé des centaines de détonateurs extrêmement dangereux dans une poudrière. La Sûreté provinciale, par la suite, a retrouvé une bonne partie des dangereux "jouets"; il y a deux jours, une nouvelle découverte permettait à la police de mettre la main sur quatre cents autres. Les jeunes auteurs du vol ont été sévèrement punis et nul doute qu'ils ne recommenceront pas de sitôt. D'autres,

par contre, peuvent nourrir la même intention et il convient qu'on évite que des vols similaires soient commis de nouveau.

Les parents doivent non seulement mettre leurs enfants en garde contre les conséquences d'un vol de cette nature, mais ils doivent surtout avertir les plus jeunes de ne pas toucher à ces objets lorsqu'ils les trouvent dans un champ ou un hangar où les auteurs du vol pourraient les avoir cachés. Les plus jeunes doivent être renseignés sur les dangers de la manipulation de ces détonateurs qu'ils peuvent prendre pour des pétards. Leur enseigner la prudence à ce sujet peut leur sauver la vie.

Les élections russes

Prenant la parole à l'occasion de la grande "convention" nationale du parti républicain, le président Eisenhower a lancé au chef du Kremlin un défi que celui-ci se gardera bien de relever. L'homme d'Etat a défié M. Khrouchtchev de permettre la tenue d'élections libres en Russie. Le dictateur russe donnerait-il à son peuple la liberté de choisir ses représentants, que le Kremlin aurait tôt fait d'être épuré.

Le gouvernement russe se présente à plusieurs reprises devant le peuple, mais l'on sait bien comment se déroulent les élections. Un seul parti brigue les suffrages et le peuple se voit forcé de l'élire en bloc. Lors des dernières élections russes, le Kremlin a bien tenté de faire croire au reste du monde que la démocratie existait vraiment en URSS, mais sa propagande n'a fait que rendre plus ridicules les propos des chefs soviétiques et leur "victoire" électorale.

Le peuple soviétique ne peut,

comme dans le monde libre, élire les hommes qu'il aimerait voir diriger ses destinées. La liberté s'installe en Russie et le communisme devra en sortir. Les simulacres d'élections permettent aux dirigeants de conserver le pouvoir et de garder solide leur emprise sur le peuple. La politique russe bénéficie ainsi d'une continuité qui, au point de vue stratégique, est fort utile. Nous pouvons en juger à loisir en ce temps de campagne électorale aux Etats-Unis. La politique américaine est gérée par l'incertitude qui précède le jour du scrutin, tandis que le Kremlin continue son offensive contre le monde libre sans se préoccuper de savoir si la volonté du peuple lui permettra de poursuivre sa politique jusqu'au bout. La démocratie a certainement ses désavantages, mais malgré tout, c'est elle qui triomphera, parce que le peuple ne peut être privé éternellement de liberté. Celle-ci survit à toutes les dictatures et surveille l'occasion de les renverser.

L'Afrique britannique se désintègre

La majorité des grandes métropoles qui, il y a quelques années à peine, avaient en Afrique de nombreuses colonies, doivent maintenant se contenter d'entretenir avec les républiques qui constituent ces anciennes colonies des relations plus ou moins cordiales. Une à une, les colonies africaines ont obtenu leur indépendance, rapidement et, dans la majorité des cas, prématurément. Les empires se sont écroulés, ne laissant après le passage de la vague nationaliste que de faibles et fébriles unions ou commonwealth.

Présentement, seule la Grande-Bretagne demeure maîtresse de quelques colonies dans le sud du continent noir. L'Afrique du Sud, membre du Commonwealth, la Rhodésie et le Nyassaland, unis dans une Fédération, et le Kenya sont les derniers bastions du Royaume-Uni

dans ce coin du monde. Mais cette Afrique britannique est aux prises avec de sérieux problèmes, les mêmes qu'ont connus la France et la Belgique, qui ne font que hâter sa fin. L'Afrique du Sud menace de se retirer du Commonwealth, la révolte gronde dans la Fédération de la Rhodésie et du Nyassaland; le terrorisme persiste, quoique moins violent, au Kenya.

La Grande-Bretagne étudie depuis longtemps la possibilité d'accorder l'indépendance à ces colonies mais la conclusion à laquelle elle est arrivée l'empêche de hâter ce jour: les populations africaines ne sont pas mûres pour l'autonomie et ce serait un crime que de les laisser à elles-mêmes. La Belgique pronait cette vérité mais elle dut tout de même quitter le Congo. La Grande-Bretagne semble condamnée au même sort.

Mon Point de Vue

La voie liquide

A St-Catherine, Ontario, un magistrat s'est plaint de la façon dont certains "chauffards" conduisent leur embarcation motorisée. Il a fait remarquer, à Ottawa, qu'il est regrettable qu'aucune loi ne sanctionne les permis de conduire les yachts!

Il faudrait, ajoute-t-il, que les gouvernements provinciaux émettent des permis de conduire, tout comme dans le cas des véhicules motorisés, se réservant le droit de suspendre ce permis aux "apprentis marins" qui violent ou violentement les lois de la circulation aquatique.

Ceci veut dire qu'il faut redoubler de prudence, surtout le soir, quand on se promène sur les lacs et rivières. Il est dangereux de circuler le soir, sans lumière, tout comme sur les grandes routes. Sur l'eau comme ailleurs, il importe de s'assurer que la voie est libre, avant de s'engager à fond de train, à l'aveuglette. Trop souvent, hélas, des tragédies surviennent au moment où on s'y attend le moins, et une simple imprudence peut transformer une agréable fin de semaine en catastrophe.

En attendant les signaux lumineux sur nos lacs, nous pouvons nous vanter d'avoir déjà accompli un pas dans la bonne voie, puisque même nos chevaux portent désormais leur permis...

Et vive

l'Allemagne!

M. Réal Clouette, de Montréal, vient de recevoir par retour du courrier, d'une entreprise ontarienne, la réponse à une lettre qu'il avait malheureusement écrite... en FRANÇAIS! Le signataire, M. K. R. Appleton, a sans doute jugé "insolite" cette lettre française dans son courrier quotidien.

Pour stigmatiser sa largesse de vue, M. Appleton a répondu en allemand à la missive en provenance du Québec; sans doute, voyait-il l'occasion unique d'étaler son vaste savoir et de démontrer son omniscience. Bien sûr! Il avait appris l'allemand; il fallait donc qu'il le prouve, et c'est si compliqué de placer cette langue dans la conversation...

Bravo pour M. Appleton! Nous savons maintenant, nous du Québec, qu'il est un érudit, à l'emploi d'une grande compagnie canadienne. Nous savons également que M. Appleton parle mieux anglais que français, mais qu'au moins, il peut s'exprimer dans les deux langues officielles du Canada. Et s'il ne parlait pas français, ne croyez-vous pas qu'il aurait dû l'apprendre avant l'allemand?

A une époque où l'on parle tant du bill des Droits de l'homme, le Canada français lui pardonne son trop vaste savoir, semblable au vaisseau dont les voiles sont gonflées par le vent, mais qui n'a pas, hélas, de gouvernail.

Espérons que la direction de son entreprise le mettra au pas, car il aurait besoin de vernir avant de s'aventurer dans le Québec!

J'EN C.

La pincée de sel

DECISION CONJOINTE

Lorsque Lawrence Lovell, président de l'Université Harvard, fut atteint sa 70e année, on lui demanda s'il était disposé à prendre sa retraite.

— Quand je serai disposé, répondit-il, ma femme me le dira.

L'opinion des autres

Robin-de-Cuba

Il est quelque peu question que le Dr Castro obtienne l'appui des masses misérables de l'Amérique latine sinon de leurs gouvernements établis. Ils le considèrent comme un Robin-des-bois moderne. Et cela peut être sa plus forte carte dans une situation qui devient rapidement plus explosive. Ce qui se produit à Cuba peut affecter tout notre hémisphère d'une façon assez dracoenne et sans que Moscou ait à lancer une seule fusée.

(Citizen — Ottawa)

L'homme et la bête

Les masses occidentales connaissent les bêtes de l'Afrique noire. En connaissent-elles les hommes? La chasse aux grands fauves, les récoltes d'ivoire et l'épaisseur des jungles équatoriales: tout cela grouille de vie dans l'imaginaire des petits Blancs du monde. Ainsi, ils trompent dans leur enfance l'instinct de l'aventure qui n'est, au fond, qu'un appel encore rudimentaire aux générosités du dévouement et un besoin aussi obscur qu'immortel de dépassement humain. Mais l'aventure, sauf pour quelques âmes d'élite, n'est jamais menée à son terme. L'Occident connaît les bêtes de l'Afrique. Il ignore les hommes.

(Action Catholique — Québec)

Le conflit EUA-Cuba

"Sans vouloir atténuer la responsabilité des Etats-Unis dans cette affaire, dont les conséquences comme on le voit, peuvent être très graves, on peut très difficilement donner raison à la Russie. Castro penche dangereusement vers la gauche et les Américains ont raison de craindre l'avènement d'un régime communiste.

Ce n'est pas dans le seul but d'aider Cuba à obtenir justice que le Kremlin s'immisce dans cette querelle. Son intention bien arrêtée est de s'emparer de Cuba, comme il s'est emparé d'autres pays dans des circonstances analogues depuis la fin de la guerre.

Or l'intérêt des Etats-Unis et aussi du monde occidental est d'empêcher la réalisation d'un tel plan. Il est préférable pour la Russie de ne pas se mêler de cette affaire. Les organismes mondiaux sont là pour régler la question. Du reste, qu'elle elle dit elle-même, si Washington s'était immiscé dans le passé dans des conflits entre Moscou et ses satellites? (Voix de l'Est — Granby)

Une opinion de René de Chantal

La langue française ne doit pas être modifiée au Canada

Par Jean LAFORTUNE

De retour de Paris où il a passé les cinq dernières années, M. René de Chantal, professeur à l'Université d'Ottawa et grammairien de service au journal "LE DROIT", est heureux de rentrer à Ottawa après cette longue absence. Dans une interview qu'il nous a accordée, il nous a confié qu'il était très content d'être à nouveau au Canada, contrairement au sentiment que ressentent certaines personnes qui reviennent d'un séjour prolongé à l'étranger.

M. René de Chantal, profitant de diverses bourses qui lui ont été accordées par le gouvernement français et l'Institut canadien français, avait déjà séjourné trois ans en Europe, de 1948 à 1951, où il avait obtenu une licence ès-lettres de la Sorbonne et un diplôme de professeur de français à l'École supérieure de préparation et de perfectionnement des professeurs de français à l'étranger. Ces derniers cours se donnent à la Sorbonne et relèvent de faculté des lettres.

Thèse sur Marcel Proust

De retour à Ottawa en 1951, il était nommé chargé de cours, et par la suite, professeur adjoint de français à la faculté des arts de l'Université d'Ottawa, poste qu'il devait détenir jusqu'en 1955 alors qu'il s'embarquait de nouveau pour Paris. A la Sorbonne, il passa la majeure partie de son temps à préparer une thèse de doctorat sur la critique littéraire de Marcel Proust. Le 28 juin dernier, au cours d'une soutenance publique, il présentait sa thèse de 931 pages réunies dans trois tomes, et obtenait la mention "très honorable" à l'unanimité du jury.

A une question que nous lui avons posée, à savoir s'il ferait publier cette œuvre, M. de Chantal nous a répondu qu'il en avait l'intention, et cela, afin qu'elle puisse profiter à d'autres. C'est évidemment un ouvrage d'érudition qui s'adresse à un groupe restreint de lecteurs. A Paris, où il a déjà fait des démarches en ce sens, on lui demandait \$4,000 pour frais de publication, somme qui n'est sûrement pas à la portée d'un étudiant. Au Canada, il existe des organismes en vue de venir en aide aux professeurs, comme le Conseil de recherches sur les humanités et le Conseil des arts. M. de Chantal espère bien que son œuvre pourra être diffusée sous peu.

Langue canadienne

A la question: "Croyez-vous en une langue canadienne-française?", M. René de Chantal nous a fait part, sans aucune équivoque, qu'il était partisan du français international. "Il serait criminel, dit-il de modifier la langue française, tant au point de vue grammatical, syntaxique et vocabulaire. On est si près de parler un bon français qu'il serait malheureux de le déformer". M. de Chantal nous a affirmé qu'on y était beaucoup plus près que bon nombre de pays. Les Belges, par exemple, les Alsaciens, les méridionaux et plusieurs autres ont une difficulté presque insurmontable à trouver l'accent qu'exige un bon français.

Pour ce qui est du vocabulaire, la tâche devient ici beaucoup plus difficile, et ce n'est qu'à la suite d'un travail concerté qu'une amélioration sensible pourra être notée. Néanmoins, des progrès remarquables sont actuellement en voie de réalisation; au moment où le monde se rétrécit et que les peuples commencent à se connaître davantage, il serait absurde d'élever des barrières linguistiques et de s'isoler en voulant se dissocier d'une langue dont les siècles n'ont fait que purifier l'esprit et la forme.

Selon M. de Chantal, ceux qui prônent le système d'une langue française au Canada, qui dégraderait d'une façon ou d'une autre au français international, ne rendraient aucunement service à la cause française dans notre pays; ce dialecte du français s'affaiblirait devant l'élément anglophone du Canada, et c'est à ce moment qu'il deviendrait dangereux de tout perdre. D'ailleurs, l'histoire nous prouve que les Irlandais ont déjà tenté cette expérience en faisant revivre leur vieille langue celtique. Ces efforts ont été vains, et on ne pourrait pas dire qu'ils ont aidé la cause même politique de l'Irlande.

Francis international

Par contre, il n'est pas question d'annuler la mission de certains nouveaux mots que le Canada français crée de temps à autre. Mais encore une fois, M. de Chantal insiste sur le fait que changer la syntaxe de la langue, ce serait illogique de vouloir que français. Notre interlocuteur nous a rapporté un fait qui, avec tant d'autres, devrait nous faire méditer sur notre langue. Il y a quelques années, la situation linguistique au Canada-province d'Ontario envoyait chaque été trois de ses professeurs dans le Québec afin qu'ils se familiarisent avec la langue française parlée. Cette pratique devait bientôt se modifier, et les autorités ont jugé préférable de n'envoyer qu'un de leurs professeurs par année à étudier le français en France là où il se parle le mieux.

Peut-on diriger une langue? Il existe une vieille école à laquelle se rallient les sociologues, qui prétend que c'est le peuple qui fait la langue. Les dirigistes, par contre, répondent dans l'affirmative, et pour appuyer leur prétention, ils appellent que la monarchie française du XVIIe siècle avait imposé une langue à la cour et au peuple. "Les Précieuses", dit M. de Chantal, ont prouvé qu'elles n'étaient pas si ridicules, car ce sont les femmes qui ont le plus contribué à l'enrichissement et à la purification de la langue française.

Il est évident qu'il y a lieu de réformer notre langue au Canada français, c'est-à-dire d'importer de la France le corps par l'application des règles de syntaxe, une bonne connaissance de la stylistique et l'élaboration de notre vocabulaire. Les classes de dictionnaire sont pas exécutées, mais l'importation des fillettes, qui nous pensent certaines gens de notre région dont l'attitude à ce sujet est des plus déconcertantes.

Dans la majorité des collèges et séminaires à l'heure actuelle, les cours de français ne comprennent que deux ans de cours, et c'est tout. A l'Université d'Ottawa, on complètera cette année la mise en marche d'un nouveau programme de français. Il y aura, en plus des cours réguliers de français, une heure obligatoire de grammaire en belles-lettres et en rhétorique, plus d'exercices pratiques. En première année de philosophie, on donnera une heure par semaine de stylistique sur la langue française, avec insistance particulière sur les problèmes propres au Canada, et en deuxième année, ces cours seront encore plus développés.

Pour répondre aux objections des nationalistes qui prétendent force arguments en faveur d'un parler local, typique aux Canadiens, il suffit de dire que ce n'est pas la recréation de quelques centaines de mots qui changera notre mentalité. Cette tâche s'adresse avant tout à nos instituteurs qui sont le pierre angulaire de notre éducation.

La chronique

La chronique de M. René de Chantal, "Défense et illustration de la langue française", est reproduite non seulement

Avec un tigre en liberté, est-ce cela qui se produira!

JE CROIS QUE JE SUIS PLUS EN SECURITE ICI QU'EN BAS



Mgr Philip Carrington est un homme très occupé

Par JOHN YORKSTON de la Presse Canadienne

QUEBEC (PC)—J'ai toujours quelque chose à faire, quelque part à aller," dit Mgr Philip Carrington.

Et ce grand homme à l'humour charmant, qui est archevêque d'Halifax depuis 16 ans, n'a pas l'intention de s'arrêter une fois qu'il aura pris sa retraite, le 31 juillet.

Le Dr Carrington et sa femme, Gwendoline, s'embarquent pour l'Angleterre le 3 août, "vers le pays, comme nous disons, nous les Néo-Zélandais" — mais ils préparent déjà leur prochaine visite au Canada.

Cependant il ne s'agit là que de plans, a précisé l'archevêque au cours d'une entrevue qu'il accordait à l'heure du thé, dans la spacieuse bibliothèque de Bishopscourt, demeure séculière, résidence officielle des évêques anglicans de Québec depuis 1895. "Je ne crois pas aux plans, j'ai déjà beaucoup à faire avec mes lectures, mes conférences et mes conférences."

Long séjour

"Mes quatre années en Australie ont été agréables et je crois que nous aurons passé quatre ans au Canada," a dit l'archevêque aux yeux bruns qui mesure six pieds. "Mais mes prévisions n'étaient pas tout à fait justes."

A son avis le fait qu'il soit le chef d'une minorité protestante dans la catholique province de Québec ne lui a suscité aucun embarras.

"J'ai toujours eu d'excellents rapports" et plusieurs amis sincères avec les membres du clergé catholique. Je ne parle pas très bien le français, mais je réussis à me faire comprendre. S'il le faut, je puis même prononcer un discours en français."

Mgr Carrington a écrit plusieurs livres, surtout des ouvrages théologiques, et il se propose d'en écrire d'autres en voyageant bien lui. Il rapporte "The Boy Scout's Camp Book", publié en 1918 et encore en usage.

"Ce fut mon premier livre et c'est de sonner que j'avais aussi dessiné moi-même les illustrations."

Son ouvrage le plus récent est "The Early Christian Church," une histoire en deux volumes des deux premiers siècles de la chrétienté, publiée en 1957 par la Cambridge University Press.

bec, qui comprend les Maritimes et le Québec.

A sa retraite il emportera avec lui plusieurs souvenirs de ses 16 années au Canada. Grand voyageur, il a toujours tenu à visiter toutes les régions éloignées de son territoire et il le connaît à fond. Il s'est rendu au Labrador à plusieurs reprises à bord du vaisseau côtier de la mission, navire qui mesure 40 pieds. Les Indiens Nascoptes, qu'il a visités dans la région de Schefferville, près de la frontière du Labrador, lui ont offert un costume indien en peau de caribou.

Né en Angleterre il y a 68 ans, Philip Carrington partit pour la Nouvelle-Zélande avec toute sa famille à l'âge de 10 ans. Edouard et ordonné là-bas, il partit pour l'Australie où il fut le principal du collège St. Barnabas, à Adelaide.

En 1927 on lui offrit le poste de doyen de la faculté de théologie à l'université Bishop, à Lennoxville, Qué.

Abonnez-vous à La Tribune

Le millage au gallon n'est qu'un début d'économie

Si le millage au gallon réalisé en concours est votre critère pour juger de l'économie d'une voiture, les Rambler remportent la palme*. Toutefois, n'oubliez pas que le millage au gallon dépend aussi de votre façon de conduire et où vous conduisez.

À lui seul, le millage au gallon démontre-t-il l'économie? Sûrement pas. La véritable économie est un ensemble de plusieurs épargnes — (un bon millage au gallon n'en est qu'une) — et, avec Rambler, vous les obtenez toutes: bas prix d'achat — durabilité prouvée — haute valeur

de revente — coûts d'entretien très bas — performance supérieure — sûreté de rendement.

Votre dépositaire Rambler vous démontrera l'économie vraie de la Rambler.

Faites une randonnée d'essai et prouvez-vous à vous-même que la Rambler satisfait aussi votre plaisir de conduire.

*Au cours des épreuves d'économie Mobilgas 1960, le Rambler American (non illustré) a pris la première place dans la catégorie compacte avec 34.02 milles au gallon Impérial.



Rambler Super Cross Country

Rambler

LE NOUVEAU STANDARD DE BASE DE LA QUALITÉ

RAMBLER SIX • REBEL V6 • AMBASSADOR • RAMBLER AMERICAN • METROPOLITAN 1500

SHERBROOKE
UNION MOTOR
SALES & SERVICE
1681 ouest, rue King
Tél. LO 2-1390

SHERBROOKE
P. CHICOTTE
AUTOMOBILE INC.
1089 sud, rue Wellington
Tél. LO 2-2575

DRUMMONDVILLE
FRETTE &
GUILBAULT
501, rue St-Pierre
Tél. GR 2-5243

DRUMMONDVILLE
GARAGE PARENT
ENR
142, rue St-Domin
Tél. GR 2-5521

THETFORD MINES
ROY AUTOMOBILE
ENR
Chemin Robertson
Tél. FR 5-2363

Le miroir de la pensée

par Joseph Whitney



Les jeunes épouses devraient-elles aider à entretenir leurs époux ?

REPONSE — Plusieurs mariages heureux ont démarré avec une épouse qui entretenait son mari pendant qu'il complétait sa formation professionnelle. Cependant, plusieurs autres se sont écroulés pour la même raison. Le succès ou la faillite d'une telle entreprise dépend de la maturité émotionnelle du jeune couple, et principalement de l'épouse. S'il n'est pas mûr d'esprit, le fait de l'entretenir prolongera vraisemblablement l'état d'esprit et retardera le développement de son sens des responsabilités.



La plupart des gens s'inquiètent-ils au sujet d'une guerre nucléaire ?

REPONSE — Seulement 4 pour cent des 2,490 citoyens américains consultés par la Commission conjointe de la maladie et de la santé menta-

le ont exprimé de l'inquiétude au sujet des tensions nucléaires et de la possibilité d'une guerre nucléaire. En analysant cette attitude apparemment négligente, les hommes de recherches estimaient que la plupart des gens ont peur de penser à des choses aussi terribles. Ils estimaient également que cette attitude pourrait refléter un courant inconscient d'isolement qui résulte d'un renoncement des responsabilités sociales.



L'exagération est-elle utile dans une discussion ?

REPONSE — Non, l'exagération affaiblit toujours une discussion. En règle générale, nous avons recours à l'exagération quand nous ne pouvons trouver les termes exacts nécessaires à exprimer les points que nous voulons illustrer, ou lorsque nous avons peur que l'exacte vérité ne soit pas assez forte pour appuyer nos opinions. Tout auditeur intelligent reconnaîtra que certaines de nos déclarations sont intentionnellement déformées et il portera à croire que si l'une de nos raisons est fautive, toutes les autres peuvent l'être également.

Environ John Smith. Tout de suite, il décida de voir ce que le blanc avait dans la boîte crânienne; il donna donc l'ordre à ses guerriers de s'armer de bons gros bâtons. Les guerriers bondirent de joie et proclamèrent combien ils étaient heureux d'être de pauvres sauvages stupides plutôt que de sages visages pâles sur le point de se faire démolir.

Le capitaine Smith mit sa tête sur les deux pierres et quelques braves commencèrent à frapper des coups d'épée avec leurs bâtons. Ils étaient prêts à chasser toute idée romanesque de la tête de John Pocahontas (nom qui veut dire "Enjoeuse") bondit hors de la tente et vint planter sa tête près de celle du blanc.

Cette action rendit le chef si furieux que les plumes de sa coiffure se redressèrent. Il n'y eut pas moyen de décider si la princesse à l'épée était celle de Smith: Powhatan, dégoûté, contremanda donc l'exécution et renvoya Smith à la colonie de Virginie.

Des années plus tard, Pocahontas fut capturée par les Anglais pendant qu'elle était en visite près du Potomac. Elle avait 18 ans et Powhatan l'avait envoyée à la recherche d'un "brave" qui ne pechait pas par excès de bravoure. Le capitaine Samuel Argall, trésorier de Sa Majesté, amena Pocahontas à Jamestown où on n'a pas de preuves à l'effet que le capitaine John Smith ait essayé de la faire libérer, bien qu'il soit possible qu'à ce moment-là il ait été en Angleterre, occupé à écrire le récit de son voyage.

Les Anglais traitèrent Pocahontas avec courtoisie, la convertirent au christianisme, la baptisèrent et lui donnèrent le nom de Rebecca. On lui présenta John Rolfe qui s'appelait John Rolfe, ce dernier tomba amoureux d'elle et sollicita du gouverneur Dale la permission de l'épouser.

Dale, qui n'était pas un imbécile, comptait sur cette union pour...

Voilà BISHOP — P. 6, col. 8

Les histoires de Jim Bishop



Le capitaine John Smith, de la Compagnie de la Virginie, fut l'un des aimables et élégants conteurs de l'Histoire. Ses histoires à lui, il les racontait si bien que si elles n'étaient pas vraies, elles auraient dû l'être. Le capitaine Smith est l'homme auquel la princesse indienne Pocahontas sauva la vie.

Le véritable et l'inévitable sont tellement entremêlés dans la vie de John Smith que les historiens en ont été réduits au désespoir. Il naquit en 1579 à Wiltshire, dans le Lincolnshire, en Angleterre. Il perdit son père à l'âge de 17 ans — probablement pendant qu'il était en train de dire à ce dernier comme il avait l'air bien portant.

John partit pour la guerre et affirma plus tard s'être battu contre les Turcs. Il se battit si bien que le prince Sigismund Bathori (qu'on n'a jamais retrouvé) lui donna des armoiries et une pension de 3,000 ducats. Au cours d'une bataille en Transylvanie, il fut capturé et envoyé en Turquie en guise de cadeau à la femme du Pacha. C'est à ce point que le capitaine John se met à "étirer la vérité". Il ne nous a jamais dit qu'il avait envoyé en guise de cadeau. Si ce fut le Pacha, il dut agir ainsi dans l'ivresse de la victoire. La dame volée tomba amoureuse de Smith et, pour sauver la vie de ce dernier, l'envoya chez son frère à elle, quelque part près de la mer Caspienne.

Quelqu'un fit de John son esclave. John fut son maître et retourna en Angleterre en 1605.

Deux ans plus tard, il partait pour les colonies américaines avec la Compagnie de la Virginie. Le 22 mai 1607, le capitaine John et son stock impuisable d'histoires romanesques débarquèrent à Jamestown, en Virginie.

Là, John devint membre du Conseil, mais il ne valait jamais rien en tant que membre d'une équipe. Il se chamailla avec ses collègues, dut répondre à l'accusation d'avoir conspiré pendant le voyage qui l'avait amené en Amérique, fut acquitté, et, au cours du premier hiver qu'il passa en Virginie, vit mourir les deux-tiers des nouveaux colons.

Il est une chose qu'on sait de façon certaine, et c'est que pendant que les autres membres du Conseil se lamentaient sur la colonie affamée, John alla acheter du maïs des Indiens. Il dut leur raconter en échange quelques-unes de ses histoires, car il fut capturé par le chef Powhatan et condamné à mort. Powhatan était un grand diable qui avait mauvais caractère. Il avait une pleine tente de filles, mais n'avait pas de fils. On ne le voyait sourir que lorsqu'il tendait des embuscades aux colons.

Les blancs le firent emporter, mais il se fâcha tout rouge lorsqu'ils lui demandèrent de s'agenouiller afin qu'ils pussent le couronner. Powhatan se dit qu'il connaissait mieux qu'eux les règles du jeu. Il ne voulait donc pas s'agenouiller et ne fut pas couronné.

Il fut tout heureux lorsque ses braves guerriers lui ame-

POUR VAINCRE VOTRE ALLERGIE (14)

On peut vaincre une allergie

Par le Dr BOEN SWINNY, M. D.

Tous les spécialistes que je connais sont d'accord que le domaine de l'allergie est la spécialité la plus intéressante de la médecine, celle qui jette le plus audacieux défi à l'habileté d'un praticien. Naturellement, je partage cet avis; je considère la spécialisation en allergie comme la plus intéressante de toutes. Je goûte un véritable plaisir devant mon patient — quand il me montre plus de reconnaissance que lorsque j'ai découvert une allergie, l'ai isolée et en ai débarrassé le malade.

L'allergiste est un médecin qui a des qualifications spéciales. Il est plus qu'un observateur consciencieux — il est un véritable détective lorsqu'il s'agit de découvrir les faits nécessaires à un diagnostic correct. Il doit cataloguer soigneusement dans sa mémoire d'innombrables possibilités, surtout lorsqu'il s'agit de la multitude d'allergènes qui peuvent être responsables des malaises de son patient.

Le patient qui consulte un allergiste est ordinairement obligé de prendre un rendez-vous assez longtemps à l'avance. On espère qu'avec le temps cela ne sera plus nécessaire, mais à l'heure actuelle les allergistes sont trop peu nombreux et la plupart d'entre eux ont autant de patients que leur horaire leur permet d'en accepter.

L'histoire du patient

Guidé par l'allergiste, le patient doit fournir d'innombrables détails sur lui-même, sur son travail et sur son milieu familial. Une histoire personnelle, que le patient raconte de vive voix pendant que le médecin s'abstient autant que possible de l'interrompre, peut révéler des détails essentiels qui seraient impossibles de découvrir en ne comptant que sur les réponses à un questionnaire préparé d'avance.

Le point le plus important de l'examen, c'est l'histoire personnelle racontée par le patient. Le médecin pose des questions nombreuses et précises, ainsi que sur les autres symptômes, m'apprenant sur les principaux symptômes allergiques et les malaises passés et présents de ce dernier.

Ainsi, l'allergiste doit se renseigner sur les problèmes émotifs et les facteurs de tension chez le malade et demander à ce dernier à quel il attribue ses malaises. Tous les détails de l'histoire médicale et personnelle sont notés pour fins d'analyse.

Des détails significatifs

À ce stade, le patient a compris que le mé-

La voie du succès

Travailler pour l'avenir

Par Anne Heywood

Il y a quelques mois, j'écrivais un texte concernant une dame de la Californie qui avait une bonne position comme gardienne de motel — elle se charge des motels pendant que leurs propriétaires sont partis — et j'ai offert une brochure sur la manière d'obtenir un tel travail.

Parmi les personnes qui l'ont demandé, il y avait un jeune couple que je nommerai les Brown. Par la correspondance qu'ils m'ont envoyée, j'ai pu découvrir qu'ils étaient très intéressés et impressionnés par leur cas et leur histoire.

Les Brown se sont mariés immédiatement à la sortie du high school, il y a quelques huit ans. Le mari fréquente l'école de commerce, travaillant le jour et étudiant le soir, et l'épouse obtient un emploi comme secrétaire à temps plein. Maintenant, le mari a terminé son college et a un emploi permanent dans le service de comptabilité d'une grande compagnie.

Mais elle écrit:

"Nous savons que nous voulons posséder un motel, et un jour peut-être toute une chaîne de motels. Nous voulons quitter la ville, et nous avons à l'esprit un bon endroit général."

Suggestions...

Pour améliorer votre foyer

par Roger C. WHITMAN

QUESTION: Nous avons des morceaux de bois flotté que nous avons ramassés sur la rive d'un lac. Nous aimerions finir ce bois comme les morceaux qui servent parfois aux étalages des magasins. Nos morceaux sont gros et nous voudrions leur donner le fini habituel, quel qu'il soit. Comment procéder?

REPONSE: On laisse ordinairement au bois flotté sa couleur naturelle, sans le peindre ni le teindre. Toutefois, pour protéger sa surface et empêcher la pénétration de la saleté et de la poussière, on applique une mince couche protectrice de cire en pâte ou de shellac incolore pur et bien frais, dilué à parties égales avec de l'alcool dénaturé. Avant d'appliquer l'un ou l'autre de ces produits, assurez-vous que le bois est parfaitement propre, en l'essuyant à la benzine et à la mousse d'acier fine.

Pour enlever de l'adhésif à tuile

QUESTION: Comment finir de nettoyer un plancher de cave en ciment, qui était jadis recouvert de tuile d'asphalte? Cette tuile avait été mal posée et nous avons été obligés de l'enlever. Il reste sur le plancher une sorte de colle que, naturellement, nous voulons enlever aussi. Pourrions-nous faire ce travail nous-mêmes?

REPONSE: Informez-vous auprès du marchand qui vous a vendu les tuiles ou de l'ouvrier qui les a posées, afin de savoir de

quel adhésif on s'est servi et quel est le dissolvant recommandé par le manufacturier. A défaut de cela, essayez d'enlever les restes d'adhésif avec une sautoie électrique, ou bien avec de la mousse d'acier et de l'huile de naphte. Mais en ce dernier cas, attention au feu!

Des taches de ruban gommé

QUESTION: Depuis deux ans et demi, il y a des taches jaunâtres et rebelles sur une commode au fini gris. Ces taches ont été laissées par du ruban gommé. J'ai essayé des produits à blanchir, de la térébenthine, de l'ammoniaque et de l'acide chlorhydrique, mais sans succès. Je voudrais vendre le mobilier de chambre dispendieux dont cette commode fait partie et ces taches jaunâtres sont ses seuls défauts. Auriez-vous une suggestion?

REPONSE: Le dissolvant habituel pour les résidus laissés par le ruban gommé, c'est un nettoyeur liquide non-inflammable. Appliquez ce nettoyeur avec un tampon de mousse d'acier très fine, en frottant délicatement. Il sera peut-être nécessaire d'enlever le fini jusqu'au bois et de retoucher les endroits traités, en vous servant pour cela soit d'une teinture pareille à celle de la commode, soit d'un de ces produits à dissimuler les marques, qui se vendent en petits bâtons dans les quincailleries et des magasins de meubles. Vous pourriez ensuite appliquer avec un pinceau d'artiste un fini identique à celui du reste du meuble.

Votre Horoscope

Samedi, 30 juillet 1966.

21 mars au 19 avril (Le Bélier) Ne gardez pas pour vous toutes vos impressions. Confiez certains projets pour lesquels d'ailleurs, vous avez besoin de conseils. Une chose vous cause de l'étonnement.

20 avril au 20 mai (Le Taureau) Attendez de vous des idées et des initiatives. C'est le bon temps d'effectuer les changements auxquels vous songiez depuis longtemps. La prospérité s'installe.

21 mai au 21 juin (Les Gémeaux) Les personnes que vous fréquentez sauront vous donner de bons conseils en ce qui concerne vos projets. Un événement produit d'étranges effets.

22 juin au 21 juillet (Le Cancer) Veillez à conduire avec prévoyance vos projets et vos relations d'amitié. Une protec-

22 juillet au 21 août (Le Lion) L'ambiance actuelle ne vous est pas des plus favorables. C'est à vous de prendre des initiatives et de les mener à votre avantage. Ne vous laissez pas entraîner sur une pente dangereuse.

22 août au 22 septembre (La Vierge) Efforcez-vous d'aujourd'hui de contrôler votre caractère afin qu'il s'adapte à toutes les circonstances. La sagesse vous est particulièrement précieuse.

23 septembre au 21 octobre (La Balance) Faites quelque chose de nouveau et vous n'aurez qu'à vous en féliciter. Aujourd'hui, votre chance est exceptionnelle. Servez-vous de votre jugement.

22 octobre au 21 novembre (Le Scorpion) Vous pouvez faire des projets de voyage, même les circonstances actuelles ne sem-

22 novembre au 21 décembre (Le Sagittaire) Les rôles sont renversés, et par le fait même, un problème trouve une solution inattendue. Ne donnez pas dans le jeu de l'adversaire.

22 décembre au 20 janvier (Le Capricorne) Les nouvelles sont contradictoires et vous font réfléchir; vous n'avez cependant aucune raison de vous faire du souci. Gardez vos ambitions secrètes.

21 janvier au 19 février (Le Verseau) Des situations qui vous semblent assez ambiguës, résultent des influences du jour. Un incident vous démontre que vous avez toujours de la chance.

20 février au 20 mars (Les Poissons) Recherchez les personnes qui sont à même de vous seconder de leur influence ou de leur autorité. Ne craignez pas de leur exposer vos ambitions.

blent pas cadrer avec vos projets. Une rencontre vous enchantera.

Si c'est aujourd'hui votre anniversaire, votre signe indique la dou-

Croyez-le ou non!... Ripley



Le pont de la rivière Casselman, près d'Oakland, Md., d'une longueur de 80 pieds, était au moment de sa construction en 1813 l'œuvre de pierre la plus longue aux États-Unis.



Une statue, à Spaarndam, en Hollande, honore Pieter, le jeune hollandais qui est supposé avoir bloqué une fissure dans la digue avec son doigt — mais Pieter est un personnage fictif qui n'a jamais existé véritablement.

David Rees, de Tregaron, dans les Galles, fut ministre paroissial de 1754 à 1780 — son fils fut ministre paroissial de 1782 à 1841 — son petit-fils fut ministre de 1841 à 1845, et son arrière-petit-fils occupa le poste de 1845 à 1920.

LE BRIDGE

3845 R-1852

Équivalents

Des cartes en série, ainsi D-V-10-9 sont réellement de valeur équivalente et si vous êtes le déclarant vous pouvez jouer indifféremment l'une ou l'autre, sauf si un effet psychologique est recherché. Si cette série est composée de cartes au Mort et en votre propre main, encore ici leur valeur est équivalente, mais peuvent-elles être jouées indifféremment? La main vaincra vous démontrera qu'au piquet elles doivent être jouées dans un ordre bien précis.

Donneur: Sud
Personne vulnérable

Nord		Sud	
▲-D 9 3	▲-A 10 5 4	▲-A 6	▲-R D V 10
♥-R D 10 8	♥-A 6	♥-A 6	♥-A 6
♦-7 5 4	♦-A 6	♦-A 6	♦-A 6
♣-R 6 2	♣-A 8 4	♣-A 6	♣-A 6

1-Obtenez un emploi stable dans un domaine voisin.

2-Economisez votre argent religieusement.

3-Étudiez tous les livres que vous pouvez vous procurer sur le domaine dont vous rêvez.

4-Les soirs ou pendant les fins de semaines, essayez d'obtenir une expérience pratique dans ce domaine.

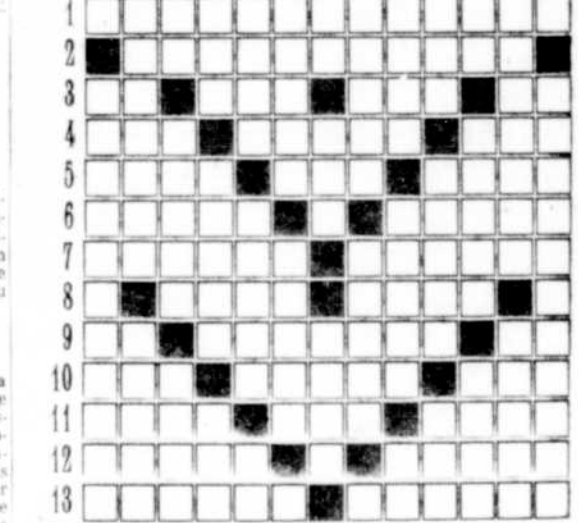
Si vous faites cela, vous ne pouvez échouer.

Entame: dame de trèfle

Comme il semble certain que l'as de trèfle soit chez Est, le

vent être jouées indifféremment.

Mots croisés de "LA TRIBUNE"



HORIZONTALEMENT

1-Faire perdre continuellement à quelqu'un.

2-Dérivait.

3-Dans la gamme — Cause la mort (Psalms 137) — Les des Pyrénées.

4-A la fin de la messe — Se trouve dans le sang et le lait — Opéra de Flanquette.

5-Haïssa — Tami — Rendu sain.

6-Produit les confitures de l'aromat — Comm. de Suisse (Argovie).

7-Roi légendaire des Sabins — La rue anglaise.

8-Comm. des Pyrénées orientales — Solpède domestique (pl.).

9-Sur un tambour — L'ensemble de l'Europe et de l'Asie — Saint.

10-Coleur — Vendeur trop cher — En état d'être cuit (fruit, légumes, etc.).

11-Préparation alcoolique des légumes.

12-Corridor fort dur — Petit chat.

13-Empêché d'agir — Partie de la vie.

VERTICALEMENT

1-Donnez une organisation militaire.

2-Publier — Principe ordonné.

3-Cerimon — Enquies — Produits exotiques.

4-Préfixe — Refuge — Pour les surfaces.

5-Pron. pers. — Exclure romain, mis à mort par Perpenn (136 et J. C.).

6-Mortes — Annonceur éloquent — Blocs de blocs de glace sur les glaciers.

7-Art. esp. — Rayon — Bonne en mauvaise qualité d'une chose.

8-Soudain — Éthiopie — Préparer un emploi.

9-Quatrième fils de Sem — Conserve — Pron. pers.

10-Riv. de Bavière — Risqué, vicius — Montagne élevée.

11-En. — Min en rade — Pourvu.

12-Fleur en étoile — Un peu aride.

13-Entêtement.

Abonnez-vous à La Tribune

Pour être heureux en ménage

Bien des "conseils aux jeunes époux" sont, à mon avis, automatiquement balayés, affirmé dans SÉLECTION de Reader's Digest d'août une épouse heureuse en ménage depuis 30 ans.

"Le mariage", dit-elle, "est fait pour les adultes" et avec un humour désarmant, elle nous parle à cœur ouvert de "la seule carrière pour laquelle nous soyons vraiment faites, nous autres femmes". Achetez SÉLECTION d'août aujourd'hui!

Toutes les nouvelles... même en vacances!



Recevez LA TRIBUNE en vacances

Peu importe là où vous passerez vos vacances, assurez-vous de recevoir chaque jour votre journal préféré. Utilisez le coupon ci-dessous et faites-nous part de votre adresse de vacances cet été!

LA TRIBUNE LTEE
Dép. de la Circulation
221, Dufferin, Sherbrooke

Pour la période des vacances, adressez mon journal à

NOM _____
ADRESSE _____
VILLE _____ COMTE _____
Dates: Du _____ au _____
Adresse actuelle: _____



Jeune étudiante, Andrée Ledoux se mérite un voyage à Stratford

Par Gisèle RICHARD-CHAUVEUR

L'été dernier le Conseil des Arts du Canada, en collaboration avec l'organisation des "Visites Interprovinciales" organisait un voyage d'étudiants à Stratford, Ont., cent cinquante étudiants, âgés de 16 à 18 ans, de tous les coins du pays, y participèrent. Cette première tentative s'avérant fructueuse on décide de renouveler l'expérience encore cette année et cette fois deux cents étudiants vont à Stratford.

Près de quarante jeunes du Québec ont l'avantage, sans aucun frais de leur part, d'assister au Festival des Arts Dramatiques.

A bord du train du Conseil des Arts

Andrée Ledoux, fille de M. et Mme Gaston Ledoux, élève autant à ses brillantes succès scolaires qu'à son goût artistique très développé, s'est classée première de sa classe avec la note 91,8% et a été choisie pour ce magnifique voyage.

C'est à bord du "Train du Conseil des Arts" organisé par le Canadian National, que Mlle Ledoux, étudiante de 16 ans, aux Sciences Domestiques de l'Université de Sherbrooke est montée.

La chance lui sourit

Si on demande à Andrée quand elle a appris cette heureuse nouvelle, ses yeux à la fois très beaux et intelligents brillent et son joli visage s'épanouit.

— "Je ne peux trouver les mots pour exprimer à quel point je suis contente. C'est mon premier grand voyage." — "Vous êtes la seule étudiante de la ville à qui cette chance sourit?"

Le soin des enfants

L'enfant doit apprendre à se servir de l'argent

Par Myrtle Meyer Eldred

La plupart des enfants sont de "grands dépenseurs". Ils achètent impulsivement des bonbons, de menus jouets — en un mot, tout ce qui les tente. De fait, l'enfant dépenseur est celui qui pose le moins de problèmes, en dépendant et dépendant encore jusqu'à ce qu'il ait satisfait son besoin de prodigalité ou épuisé ses ressources. Puis il apprend qu'il ne peut faire de l'argent un autre usage que de le dépenser inconsidérablement.

Toutefois, il est des enfants qui ne semblent pas avoir besoin d'une allocation périodique. Qu'ils aient de l'argent ou n'en aient pas, cela leur est bien égal. Lorsqu'ils en ont, ils l'accumulent comme ils le feraient de coquillages ramassés au bord de la mer. Ils le manient, mais n'en font pas usage. Apparemment, rien ne les tente.

Il faut apprendre

Mais tout enfant doit apprendre à se servir de l'argent et à l'administrer. Il faut commencer cette éducation de l'enfant, lorsque l'enfant peut gaspiller impunément de petites sommes. Plus tard, lorsqu'il sera devenu adulte et se mariera, s'il ne sait pas administrer son argent, il courra des risques de mésentente conjugale.

Certains enfants ne dépendent pas parce qu'ils ont tout à souhait et qu'il n'y a rien qu'ils ont vraiment envie d'acheter. Mais la plupart du temps, lorsqu'un enfant ne dépense pas, c'est qu'il a peur de le faire. On lui a dit si souvent qu'on pouvait faire un mauvais usage de l'argent, qu'il craint de commettre des bévues et d'être puni, grondé ou humilié. Il préfère ne pas dépenser plutôt que d'assumer des responsabilités nouvelles et d'en subir les conséquences.

Amasser n'est pas vertu

Ne vous hâtez pas trop de féliciter l'enfant qui accumule l'argent de ses allocations. Chez un jeune enfant, en effet, amasser n'est pas une vertu mais le symptôme d'un refus de se servir de son jugement dans l'usage qu'il fait de l'argent. Il faut donc faire comprendre à un tel enfant qu'il faut dépenser une certaine partie de son argent et économiser le reste, en vue des occasions de dépenses plus considérables qui peuvent se présenter plus tard. On ne peut s'attendre à ce qu'un enfant apprenne d'un seul coup tous les usages que l'on peut faire de l'argent.

L'enfant doit d'abord apprendre à dépenser de façon judicieuse, et ensuite à économiser en prévision de dépenses plus considérables. Puis il faut lui expliquer qu'il pourra plus tard avoir un compte d'épargne et y consacrer, à mesure que le montant de son allocation aug-

— "Oui, c'est la première fois que le Conseil des Arts délègue quelqu'un de Sherbrooke."

— "Andrée pouvez-vous nous dire comment s'organise ce voyage?"

— "Les cinquante étudiants



Andrée Ledoux à bord du "Train du Conseil des Arts".

du Québec rejoignent ceux des provinces maritimes, qui sont au nombre de trente, à Montréal et nous faisons route ensemble jusqu'à Stratford à bord du Train du Comité des Arts.

Programme très intéressant

"Quel est le programme de votre semaine à Stratford?"

— "Lundi nous arrivons à Toronto et le lendemain nous prenons l'autobus pour Stratford. Durant l'après-midi nous sommes reçus à l'hôtel Victoria, et le soir nous assistons à

la représentation de JOHN KING, de Shakespeare, dans le théâtre du Festival.

Durant la soirée du 27 nous verrons "Un rêve d'une Nuit d'été" également de Shakespeare."

— "Est-ce que vous assistez seulement à des tragédies?"

— "Non, jeudi, notre soirée est consacrée à l'opéra, au Théâtre Avon nous irons pour une représentation de l'opéra de Gilbert et Sullivan "Pinafore" qui sera dirigée par Tyrone Guthrie."

— "Comment se clôture cette magnifique semaine?"

— "Vendredi, le 23 juillet, durant l'après-midi nous verrons sur la scène une autre pièce de Shakespeare "Romeo et Juliette" interprétée par Julie Harris, Bruno Gerussi et Christopher Plummer."

Dans les coulisses

Entre ces différentes représentations, le programme a été prévu de telle sorte, pour permettre aux jeunes une petite incursion dans les coulisses afin de rencontrer les comédiens et les chanteurs, une excursion au lac Huron sera organisée, ainsi qu'une visite à l'exposition ambulante d'objets d'art indien, de la Colombie britannique.

A son retour

Andrée nous dit que tout ne prend pas fin le 29 juillet, "Je dois, à mon retour à Sherbrooke, écrire aux membres du Conseil mes impressions de voyage, et donner mon appréciation des différents spectacles auxquels j'ai assisté."

Durant l'année scolaire, je vais donner à mes compagnes des Sciences Domestiques un compte rendu de ma semaine passée à Stratford, probablement sous forme de conférence."

Ce sont là les deux seules conditions que le Comité des Arts du Canada impose aux deux cents étudiants.

Nous sommes assurées que toutes les compagnes de Mlle Andrée Ledoux seront très heureuses de l'écouter relater les heureux événements auxquels elle aura participé autant à bord du train du Conseil des Arts que de sa semaine à Stratford.

Encore un sermon

Méfiez-vous de l'usure des mois. Si, quand vos sermons vos enfants, les mêmes phrases reviennent toujours, elles perdent tout pouvoir et bientôt toute signification, car les petits ne les écoutent même plus et, tandis que vous parlez, ils pensent à leur ballon ou au train électrique.



M. et Mme André Martel (Gisèle Talbot), dont le mariage a été célébré en l'église de St-Evariste par le R. P. Déglise, de Sherbrooke. Mme Martel est la fille de M. et Mme Aimé Talbot, de St-Evariste, et M. Martel est le fils de M. et Mme Antoine Martel, de Sherbrooke.

Mariage Martel-Talbot

Le mariage de Gisèle Talbot, fille de M. Aimé Talbot, de St-Evariste, à André Martel, de Sherbrooke, a été célébré en l'église de St-Evariste par le R. P. Déglise, S.S.S., de Sherbrooke.

La mariée portait une robe longue de satin garnie de tulle et de dentelle, un court voile de tulle retenu par un petit diadème, elle tenait un bouquet de roses et d'oeillet.

La mère de la mariée portait une robe de dentelle noire avec des accessoires blancs au corsage, une orchidée.

La mère du marié portait sous une redingote bleu marine, une robe bleu pâle et des accessoires blancs, à l'épaule, une orchidée.

Après une réception qui groupa les invités à l'Auberge du Repos, les nouveaux époux partirent en voyage pour les États-Unis. Pour voyager, Mme Talbot portait un costume de dentelle blanc avec des accessoires blancs.

Parmi les invités de l'extérieur, on comptait Mme Rita Giroux, M. et Mme Raymond Martel, de Sherbrooke, M. et Mme Germain Mercier, de St-Gédéon, M. et Mme Clermont Cloutier, de St-Evariste, M. et Mme Régis Talbot, et M. et Mme Yves Labonté, de Mont-Tremblant.

Carnet social

Mariages

Madore-Doyon

Le mariage de Françoise Doyon, fille de M. et Mme Rosaire Doyon, à Jules Madore, fils de M. et Mme Thomas Madore, de St-Malo d'Auckland, a été célébré en l'église de St-Lasare par M. l'abbé Courtemanche.

Toilette de la mariée: la mariée avait revêtu une robe blanche longue en taffetas recouverte de dentelle de nylon, le corsage était brodé, et les manches longues se terminaient en pointe sur la main.

Mmes Colette Montigny et Réjeanne Tardif, servaient de dames d'honneur et M. Léonard Veilleux et Adolphe Vachon agissaient comme garçons d'honneur. M. Claude Doyon et Émile Madore plaçaient les invités.

La mère de la mariée portait une robe lilas avec des accessoires blancs. La mère du marié portait une robe imprimée avec des accessoires blancs.

Après une réception qui eut lieu en la salle paroissiale les nouveaux époux partirent pour St-Paul et des accessoires blancs.

Pour voyager Mme Doyon portait un ensemble d'organza vert pâle et des accessoires blancs.

Boulay-Morissette

Le mariage de Carmen Morissette, fille de M. et Mme Alfred Morissette, à Robert Boulay, fils de M. et Mme Hector Boulay, a été célébré en l'église St-François-Xavier par

Abonnez-vous à La Tribune

ROCKLIFFE

Spécialistes dans la préparation de repas à domicile. Nous préparons les gâteaux de noces ainsi que la nourriture pour les réceptions de mariage.

RECEPTIONS DE NOCES ET DE TOUTES GENRES. Livraison gratuite en ville. Mlle M. P. Morissette. 471, rue Québec, Sherbrooke. LO 5-3455.



Salon de modes GUYLAINE. 824, rue Wellington, Sherbrooke. LO 9-4757.

Pour des vacances idéales

- TENNIS
- ÉQUITATION
- NATATION
- DANSES EN PLEIN AIR

North Hatley DOMAINE Montjoye (HILLCREST) PRIX SPÉCIAUX POUR SEMAINE COMPLÈTE. Tél: VI 2-2433.

CE SOIR jus. 10 h., et DEMAIN jus. 5 h. 30

VENTE ANNUELLE de FOURRURES

Chaque année, MOZART organise une vente de fourrures au mois d'août, et aujourd'hui, alors que nous sommes encore fin-juillet, MOZART vous offre de PROFITER DES CE SOIR ET DEMAIN DES ÉCONOMIES FORMIDABLES DE CETTE VENTE. — Voyez donc cette annonce, quelques uns des IMMEUBLES SPÉCIAUX qui VOUS font ÉPARGNER jusqu'à \$150. et même PLUS.

● JAQUETTES de RAT MUSQUE teint Charcoal. Rég. 118.
● ETOILES de VISON CHINOIS. Rég. 98.
● CAPES de RAT MUSQUE teint brun "Havana". Rég. 98.
● ETOILES en ECU-REUIL teint brun. Rég. 98.
SPECIAL 78.
AUSSI PEU QUE \$1.50 PAR SEMAINE

● ETOILES de RAT MUSQUE Rég. 78.
● ETOILES de VISON CHINOIS Rég. 98.
SPECIAL 58.
Aussi peu que \$1. par semaine

● MANTEAUX de MOUTON (Agneau traité) teint brun. Rég. 129.
● JAQUETTES de RAT MUSQUE (Flancs) teint charcoal ou brun "Havana" R. 129.
● ETOILES de VISON CHINOIS. Rég. 149.
SPECIAL 98.
AUSSI PEU QUE \$1.50 PAR SEMAINE

CAPELETTE en VISON CHINOIS Rég. 88.
Idéale pour les soirées ou les sorties.
SPECIAL 48.
Aussi peu que \$1. par semaine

● MANTEAUX de RAT MUSQUE, teint brun "Havana", Rég. 348.
● MANTEAUX de MOUTON DE PERSE teint noir, garni saphir. Rég. 398.
● MANTEAUX de MOUTON GRIS NATUREL garni saphir. Rég. 398.
● JAQUETTES de VISON CHINOIS. Rég. 298.
● JAQUETTES de MOUTON GRIS garni saphir. Rég. 348.
● JAQUETTES de MOUTON DE PERSE teint noir garni saphir. Rég. 298.
● ETOILES de VISON naturel bleu argent. Rég. 349.
SPECIAL 248.
Aussi peu que \$2.50 PAR SEMAINE



AUCUN DÉPÔT JUSQU'À 24 MOIS POUR PAYÉ
NOUS GARDERONS VOTRE MANTEAU EN ENTREPOSAGE POUR LIVRAISON À VOTRE DESIR.



Home Arts for '60



1492 10-20

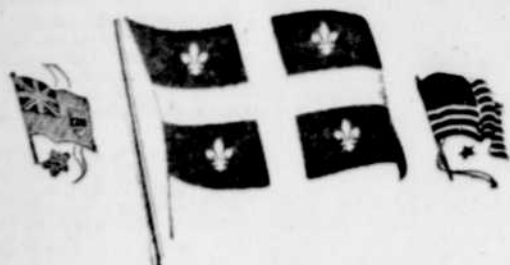
WITH THE NEW PHOTO-GUÏE

Patron No 1492. — Voici un patron avec lequel vous pourrez réaliser deux créations différentes. L'une sera toute d'un seul tissu, l'autre sera de deux sortes de tissus. Vous obtiendrez ce patron dans les grands magasins: 16, 12, 14, 16, 18 et 20. La grandeur 12 exige 5 verges d'un tissu de 35 pouces.

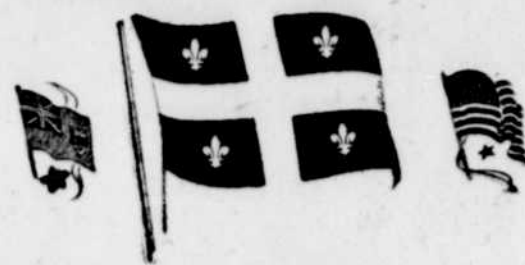
Si vous désirez un exemplaire de cette brochure de 64 pages contenant foule de travaux de couture, de petits points, de modèles de broderies, de crochet, de tricot, etc., il suffit d'envoyer la somme de 50¢ à: Service des Patrons, La Tribune, Sherbrooke, Québec, en ayant soin de mentionner correctement le numéro du patron ainsi que la grandeur de sirée. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées.

A chacun son métier, le gant est le nôtre. Paris, Rome, New York, maintenant partout où vous êtes. Apicella. 26 EST, RUE KING. démonstrateur exclusif à Sherbrooke

1860 — Bienvenue à Danville, ville centenaire — 1960



Visites de bonne entente canado-américaine



Historique de la ville de Danville, Qué.

Voici déjà un siècle que Danville est considérée officiellement comme un endroit géographique et comme corps politique légalement constitué. C'est en effet, le 19 janvier 1860, que se réunissent pour la première fois les membres du Conseil du Village de Danville, en vue de tenir leur première assemblée régulière et générale du mois. A cette première réunion, nous retrouvons les noms de citoyens qui ont contribué par leur dévouement et leur esprit civique à donner à notre histoire locale un sens particulier et propre à leur personnalité. Cette première réunion était sous la présidence de Son Honneur le Maire Enoch Baker, secondé par les conseillers James Bouteille, Peter McGauran, Stephen E. Smith, James Paul, William Davis et Simeon Burbank. Ce sont tous des noms que l'on retrouve au cours de ce siècle, car à quelques reprises, nous retrouvons le fils qui prend le siège de son père, comme conseiller ou maire et, parfois, le petit-fils venant prendre le siège de son grand-père comme maire ou comme conseiller.

De l'histoire de Danville, nous pouvons dégager deux grandes caractéristiques. La première se dégage du comportement des citoyens eux-mêmes. Lors de son érection civile, en reliant les différentes pages de son histoire, nous sommes un peu surpris de l'unité, de l'esprit d'harmonie, d'entraide et de coopération qui existe entre les citoyens. Les décisions prises à la table du conseil avaient toujours comme intérêt principal celui de la communauté. Aucune querelle intestine ne semble avoir assombri cette atmosphère de sérénité et de compréhension.

La deuxième caractéristique est celle d'un village, qui, jusqu'en 1920, environ, était sur de lui-même par son site particulier et enchanteur, par le fait qu'il était le centre des affaires et le cœur de la région.

Repassons brièvement l'histoire de Danville, en la divisant en trois phases : avant 1860, de 1860 à 1896, et de 1896 à nos jours.

AVANT 1860

La Ville de Danville a été érigée en municipalité de Village en 1860. Cependant, son histoire remonte bien avant cette date, car à cette époque notre ville comptait déjà une population de 600 citoyens. Son histoire est entièrement liée à la Ville de Richmond, au Canton de Cleveland et au Canton de Shipton. Les différentes informations qui vont suivre ont été tirées d'une magnifique conférence prononcée en 1896, par le Rev. Edward Cleveland, sur les pionniers et l'histoire de notre milieu. Cette conférence, servira certainement les générations futures, car le texte demeure un témoignage vivant des pionniers de notre région, puisque l'auteur a pu à ce moment-là recueillir les témoignages de 3 pionniers : Prentice Cushing, Henry Barnard, et John B. Labonte.



Une réplique de la voiture recouverte qui fera le voyage de Danville, Vt., à Danville, Qué., sur la route 5.

englobant Danville, Asbestos, Richmond, Cleveland et Shipton était connu sous un seul nom, celui du Canton de Shipton. Ce n'est qu'en 1855 que le Canton de Cleveland fut détaché de celui de Shipton. Danville, à ce moment, était considérée comme la plus grande ville de ce vaste canton. C'est en 1797 que les officiers du gouvernement vinrent tirer les lignes du Canton de Shipton et c'est en 1801 que Shipton fut reconnu alors comme Canton. A ce moment, nous retrouvons des noms de pionniers qui nous sont fort familiers, les Cushing, Olney, Harvey, Adams, Cleveland, Barnard, Leet, Emerson, Brooks, Burbank, etc. Ces pionniers étaient venus des différents états de la Nouvelle Angleterre, pour commencer une nouvelle aventure dont la chance de réussite n'était possible que par leur courage, leur détermination et leur persévérance.

Les gens à ce moment-là, avaient l'habitude d'appeler notre ville, Danville, en l'honneur de certains pionniers venant de Danville, dans le Vermont. Toutefois, le nom de Danville ne fut reconnu officiellement qu'en 1860.

mond fut en 1802. Il n'avait que 15 pieds de large. Le suivant fut celui de Richmond à Danville, lequel fut ensuite complété jusqu'à Québec en 1811. La plupart du travail fut exécuté par les soldats du 49ème Régiment sous la direction du gouverneur Craig, et ce chemin fut alors appelé Craig. Il y avait certains rangs existant également à cette période. Les habitants de notre région se tapaient eux-mêmes en s'imposant un certain nombre de journées de travail par année, consistant ordinairement à améliorer les routes.

Vers 1817, il était possible de recevoir du courrier à Richmond une fois par semaine, alors qu'auparavant, on ne pouvait en recevoir rarement plus d'une fois par année.

Un premier moulin fut construit à Danville en 1812, par Jesse Brown, un second, un peu plus tard, par Ladd. En 1856, il est possible de dire qu'il existe dans Shipton, 11 moulins à scie, 4 moulins pour moudre, et 2 moulins à farine.

M. Benjamin Wilcox fut le premier marchand à Danville. Il s'établit en 1825. Par la suite, nous retrouvons les noms des marchands suivants : Wyatt, Lejoy, Smith, Alis McDonald et Co., Gilman, G.R. Taster et Co., Cleveland, Baker, Stockwell, Goodhue, Dewey, MacLeay, etc. Quelques-uns de ceux-ci devinrent riches, mais il semblait à ce moment-là que celui qui avait une ferme, et qui était capable d'y travailler, n'avait pas à envier les autres professions ou métiers.

A Danville, le premier forgeron fut John B. Emerson, le premier ouvrier, John Stevens, le premier directeur de funérailles, Samuel Marstin, les premiers maçons, Simeon Flint et Moses Hall, le premier avocat, G. S. Carter. C'est pendant cette période que M. J.L. Goodhue commença à exploiter une tannerie. Les médecins qui s'établirent à Danville furent les Dr Paul, Emmond, Perkins, Damon, McDougal, McBean, Glines et Moore.

En 1860, lorsque le Village de Danville fut érigé civilement, son inventaire se lisait comme suit : sa population, 600 habitants, évaluation impossible, \$70.355, 66 électeurs, 5 églises, une académie, 9 magasins généraux, une ferronnerie, une tannerie,

des moulins, une fonderie et des manufactures de meubles et de voitures. La plupart de ses industries étaient actives par le ruisseau Burbank.

1860-1896

Danville progressa rapidement par la suite. De nouveaux magasins furent construits, de nouveaux moulins et de nouvelles industries surgirent. Les habitations étaient meilleures, et le village jouissait d'une prospérité évidente.

Cependant à l'exemple de plusieurs villes, Danville fut victime d'un désastreux incendie. Le 14 mai 1882, le feu se déclara dans les cendres de lessive et dans la chambre à fournaise de J.L. Goodhue and Sons. Active par le vent le plus violent jamais connu dans Danville, le feu se répandit rapidement sur la rue principale détruisant 2 maisons, la manufacture de courroies, la tannerie et le magasin général de J. P. Stockwell, épargnant les édifices de M. Park dit Bonneville, réduisant en cendres les granges et la résidence de la succession J.B. Stockwell, les maisons de A.H. Burbank, du

Voir HISTORIQUE P. 9, col. 6



M. Florent Dubois, député aux Communes, pour Richmond Wolfe, membre honoraire des fêtes du Centenaire de Danville, Qué.

Bienvenue à Danville Centenaire !

PEPIN SERVICE
Lubrification Accessoires

Lavages — pneus — batteries "FISK"
Raoul Pepin, prop.

Angle Rte Asbestos DANVILLE TE 9-2795

Bienvenue à Danville ville centenaire !

PHARMACIE DUCKETT

prescriptions, produits de beauté

5, rue Grove Tél. : TE 9-2323

DANVILLE, P. Qué.



Bienvenue à Danville

1860 — Centenaire — 1960

GABRIEL BASTIEN

Chaussures pour toute la famille

rue Grove, DANVILLE



Bienvenue à Danville aux fêtes du Centenaire !

Votre épicer

Alouette

Libre service — Viandes de choix
Bière, Porter, Boeuf de l'Ouest

Rue Grove TE 9-2161 Danville

Bienvenue à Danville aux fêtes du Centenaire !

RAOUL MEUNIER 5-10-15 et \$1.00

Variétés, cadeaux, bibelots
jouets, papeterie
articles de classe.

27, rue Grove, TE 9-2920 Danville

Bienvenue à Danville aux fêtes du Centenaire !

HÔTEL CARTIER

M. R. L. Turcotte, prop.
Chambres confortables

Excellente cuisine
GRILL — TAVERNE
— orchestre —

Danville TE 9-2383 Qué.

Que les fêtes du Centenaire

de DANVILLE

soient couronnées de succès !

ROLLAND LAROCHE

Distributeur des produits

Huile à chauffage
Huile à moteur



graisse
gazoline
3 camions en service

244, rue Principale,

DANVILLE

TE 9-2317

Succès aux fêtes du Centenaire !!

FERRONNERIE R. L. CURRIE

(anciennement Barnard Bros)

Accessoires électriques
pâtes-laveuses, etc...
pièces et réparations
pour toutes pièces : fauchouses,
charrues, équipement de ferme



DANVILLE

TE 9-2414

Qué.

Bienvenue à Danville durant les fêtes du centenaire !

DANVILLE MOTORS

"Une entreprise qui compte plus de 40 années de fidèles services"

M. E. Chaddock, prop.,

Lubrification, accessoires, produits

Réparations générales — Soudure

114, rue Water TE 9-2113



Danville.

Succès aux fêtes du Centenaire de Danville !

FERRONNERIE DANVILLE

M. Russell Carignan, prop.,
peintures Sherwin William

quincaillerie, outils

articles de sports

Rue Grove, TE 9-2480

Danville

Bienvenue à Danville — Centenaire 1860 — — — 1960

E. LALLIER

Épicer — boucher licencié
bière et porter

137, rue Principale, TE 9-2400
DANVILLE, P. Qué.

Que votre séjour à Danville Centenaire soit des plus heureux.

LINGERIE REJEANNE

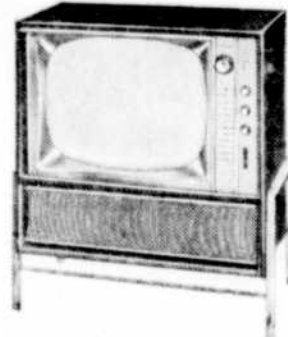
Mme R. Lamothe, prop.

Vêtements pour dames et enfants

4, rue Académie TE 9-2280



Succès aux fêtes du Centenaire de Danville !



DANVILLE ELECTRONICS

VENTE et SERVICE, RADIOS, TV, Hi-Fi
DISQUES et APPAREILS

99, rue Principale, TE 9-2278

Danville

Bienvenue dans la ville de Danville aux fêtes du Centenaire !

GARAGE

LIONEL POIRIER



réparations générales

vente — service

AUSTIN — STUDEBAKER

101, rue Académie, TE 9-2721

DANVILLE

Hommages à la population de Danville - Centenaire (1860-1960)

CANADIAN JOHNS — MANVILLE CO., LIMITED
ASBESTOS, QUEBEC

"Le plus grand producteur d'amiante au monde"

J. E. Morisson,

gérant de la manufacture

J. O. Eby

gérant de la Mine Jeffrey

Asbestos, Qué.

DE GRANDIOSES FETES MARQUERONT CES EVENEMENTS A COMPTER DE DEMAIN, SAMEDI, 30 JUILLET, JUSQU'AU 5 SEPTEMBRE 1960



Nos meilleurs vœux à l'occasion du Centenaire!

Mac CALLUM - APPELBLOM

B. M. APPELBLOM, prop.

Variétés — Cadeaux — Cartes — Papeterie
Bonbons — Crème glacée — Liqueurs

6, rue Principale, TE 9-2308 Danville.

Bienvenue aux
fêtes du Centenaire
de Danville!

SIMON BEAUCHEMIN

manufacturier de portes-châssis
menuiserie générale, fer ornemental

13, rue Giguère TE 9-2447, Danville

Bienvenue à tous les visiteurs
au Centenaire de Danville!

GARAGE PLANTE & FILS

Réparations générales

soudure

débossage — peinture

remorquage



155, rue Académie TE 9-2415 Danville

Bienvenue à Danville Centenaire
Votre épicer



CLOVER FARM

M. Francis Smith, prop.
Epicerie — Fruits — Légumes — Viande

LICENCIÉE

18, rue Water TE 9-2212, Danville

Succès aux fêtes du
centenaire de Danville!

DUPLESSIS

5c-10c-15c
à \$1.00

variétés, bibelots, jouets
cadeaux, lingerie, articles de cuir

Rue Principale TE 9-2441, Danville

Bienvenue à Danville (1860-1960)
et arrêtez-vous à l'

**HOTEL — MOTEL
ST-RÉGIS**

Jean-Claude et Marcel Dumas, prop.

Motel avec douches

Chambres — salle à manger — bière et vins

Route 5 TE 9-9003 Danville

Succès aux fêtes du
Centenaire de Danville!

JEAN COURCHESNE

(Autrefois Bélisle & Thibault)

Matériaux de construction
Produits réputés



Peinture
I.V.

24, rue Dépôt, TE 9-2294
DANVILLE P. Qué.



L'Hôtel de Ville des municipalités de
Danville et Shipton.

Armoiries
de la ville
centenaire
de Danville



1860 — 1960

Programme des fêtes du centenaire de Danville

Samedi le 30 juillet
11.00 a.m. — Réception à l'Hôtel de Ville, des invités de Danville, Vermont, par les autorités municipales, suivie d'un buffet.
1.30 p.m. — Ouverture des Portes de la Ville et présentation des clés à M. Howard Calkins, de Danville, Vt., et parade vers l'Hôtel de Ville.
2.15 p.m. — Bienvenue du Maire de Danville aux visiteurs et invités.
2.45 p.m. — Décrets.
3.15 p.m. — Proclamation du gagnant du concours de chant du Centenaire.
4.00 p.m. — Hôtel de Ville. Jumelage des Villes de Danville, Qué., et Danville, Vt. — Signature du Livre d'Or.
6.00 p.m. — Banquet en l'honneur des anciens maires de Danville, à la salle paroissiale de l'église Anglicane, Ste-Augustine. — Bilets: \$1.50 par personne.
8.00 p.m. — Ouverture de l'exposition artisanale, à la Salle Hamilton.
9.00 p.m. à 11.00 p.m. — Danse dans les rues.

Dimanche le 31 juillet
a.m. — Services spéciaux dans toutes les églises de la Ville.
par l'Harmonie d'Asbestos.

Samedi le 6 août
Congrès régional des Chambres de Commerce des Cantons de l'Est.
1.30 p.m. — Arrivée des Congressistes à l'entrée de la Ville, terrain de stationnement de Na-deau Esso Service, où ils seront enregistrés.
2.00 p.m. — Hôtel de Ville. Bienvenue du Maire et présentation des clés de la Ville au Président Régional.
2.30 p.m. — Congrès Régional (hommes). — Visite (Dames).
5.00 p.m. — Réception des délégués et leurs épouses par la Ville.
6.30 p.m. — Souper au restaurant Mar-Lodge suivi d'une soirée récréative.
8.00 p.m. — Soirée artistique au Danville High School. Artistes invités locaux et autres, français et anglais.

Dimanche le 7 août
1.30 p.m. — Courses d'autos

Samedi le 13 août
4.00 p.m. — Présentation des trophées aux gagnants.
8.00 p.m. — Concert Molson par l'Harmonie d'Asbestos.

Samedi le 14 août
1.30 p.m. — A partir du terrain de la commune, parade de toutes les organisations juvéniles de la Ville dans leurs costumes respectifs.
3.00 p.m. — Partie de balle par un club juvénile. — Rafraichissements.
8.00 p.m. — A l'Académie Mgr Thibault, concert folklorique avec Mme Hélène Baillargeon et Alan Mills et autres.

Dimanche le 14 août
8.00 p.m. — Concert de fanfare par le Royal Canadian Ordnance Corps, présenté par le Département de la Défense Nationale.

Samedi le 20 août
1.00 p.m. à 11.00 p.m. — Bar de la Légion.
6.00 p.m. — Banquet en l'honneur des autorités municipales et des pompiers, accompagnés de leurs épouses, au Mar-Lodge, suivi d'une remise de décorations aux pompiers et d'une soirée dansante.

Vendredi le 19 août
6.00 p.m. à 11.00 p.m. — Bar de la Légion.

Dimanche le 21 août
2.00 p.m. — Pique-nique de la Ville au terrain de l'O.T.J.
8.00 p.m. — Concert de fanfare.

Danville, Vermont, U.S.A.
Exposition annuelle
Les citoyens de Danville, Qué., désirent y assister, sont priés de communiquer avec le Comité du Centenaire, pour l'organisation du transport et du logement pour la nuit à Danville, Vermont.
P.M. — Départ du Charriot Dow de Danville, Vermont, pour se rendre à Danville, Qué., où il arrivera le 5 septembre.

Samedi le 27 août
11.00 p.m. — Parade des vétérans au Cénotaphe.
12.30 p.m. — Dîner en l'honneur des invités spéciaux, au Legion Memorial Home.
1.30 p.m. — Ouverture officielle du Legion Memorial Home.
3.00 p.m. — Concert de fanfare par l'Armée de Réserve.
6.00 p.m. — Partie de balle molle.
8.30 p.m. — Parade de mode (année 1899 à 1900) en la salle de l'Académie Mgr Thibault.

Dimanche le 28 août
8.00 p.m. — Concert Molson par l'Harmonie d'Asbestos. Et démonstration par les garçons et les filles du Club Juvénile de la Police.

Vendredi le 2 septembre
9.30 a.m. — Concours de chiens et démonstration Dr Ballard.
1.30 p.m. — Epreuves piste et pelouse au Danville High School (ouvertes aux jeunes de 13 à 17 ans).
5.00 p.m. — Remise des trophées aux gagnants et rafraichissements.
8.30 p.m. — Feu de joie du Centenaire (terrain de G. Lafrance).

Samedi le 3 septembre
2.00 p.m. — Courses à bicyclette (ouvertes aux jeunes de 15 à 19 ans).
5.00 p.m. — Remise des trophées aux gagnants.
8.30 p.m. à 11.00 p.m. — Danse dans les rues.

Dimanche le 4 septembre
8.00 p.m. — Bienvenue du Maire à la Sokokie Indian Bugle Band à l'Hôtel de Ville.

Lundi le 5 septembre
10.00 a.m. — Au carré, démonstration par la Sokokie Indian Bugle Band.
11.30 a.m. — Réception des invités spéciaux par le Comité du Centenaire, suivie d'un buffet froid.
12.10 p.m. — Buffet offert par "the Women's Association of Trinity United Church", aux membres de la Sokokie Indian Bugle Band. — Trinity United Church Hall.
1.30 p.m. — Formation de la parade du Centenaire aux portes de la Ville.
2.30 p.m. — Départ de la parade.

Bienvenue à Danville!
aux fêtes du Centenaire!

DANVILLE NEWSTAND

R. M. GIFFORD, prop.

Journaux, revues, souvenirs, chocolats

16, rue Académie, TE 9-2484 Danville

Mes meilleurs vœux de succès
aux organisateurs des fêtes du
Centenaire de Danville

DR. LEO PROULX

médecin—chirurgien
pro-maire de Danville

34, rue Académie. TE 8-2121
DANVILLE

Bon succès aux organisateurs
des fêtes du centenaire de Danville!

**JOHN
WHITE
WELDING**

- Soudure générale
- Réparations
- Tondeuses à gazon
- Scies à chaîne de toutes marques

AGENT DES SCIES A CHAÎNE
REMINGTON

rue Académie TE 9-2200 Danville

Bienvenue à DANVILLE
aux fêtes du centenaire!

VERMETTE & FILS LTEE

Etablissement fondé à Ste-Agathe, en 1908
à Danville, en 1937 (1908-1960)

manufacturiers

Lait en poudre, beurre pasteurisé

13, de la Laiterie TE 9-2406
DANVILLE, P. Qué.

Bienvenue à Danville Centenaire!

**C. J. BROWN
& CO. LTD**

manufacturier

DANVILLE, P. Qué.



Bienvenue à Danville
1860 Centenaire 1960
Arrêtez au

RESTAURANT

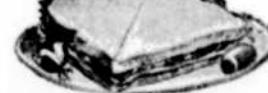
LA TOURELLE

M. Conrad Campagna, prop.

Snack Bar — Crème Glacée Molle

Sandwiches — Hot dogs — Patates frites

Mousse soufflée



Rue Principale
Danville, Qué.

Bienvenue à
DANVILLE — CENTENAIRE!!

**HÔTEL
DANVILLE**

M. A. Perreault, prop.

Taverne — grill — salle à manger
40 chambres confortables
orchestre

33, rue Principale, TE 9-2729
DANVILLE, P. Qué.

Succès aux fêtes du Centenaire de Danville (1860-1960)

ASBESTOS TRANSPORT Limitée



Une vue aérienne de l'Asbestos Transport Limitée, qui compte 175 camions en service.

EASTERN TRANSPORT Limitée

Bureau-chef:
DANVILLE Qué.
TE 9-2755

RICHMOND:
TA 6-2505

VICTORIAVILLE
PL 2-2188

SHERBROOKE:
LO 2-5752

QUEBEC:
LA 5-6465

Entrepôt de MONTREAL:
2035 rue François
LAFLECHE:
OR 1-5948-49-40
TORONTO:
PL 9-2277

Danville Vt. ville jumelée à Danville Qué. (Centenaire)

ITINÉRAIRE DE LA VOITURE RECOUVERTE QUI QUITTERA DANVILLE VT., LE 23 AOÛT

Cette semaine, le Northwest Vermont Development Association recherchera des places où s'arrêter entre Danville Vermont et Danville Québec. En effet, une voiture couverte "Chuck Wagon" tirée par deux chevaux quittera cette première Danville Vermont par la route 5 et se dirigera vers Danville Québec pour marquer d'avance le jumelage de ces deux villes, à l'occasion du centenaire de cette dernière.

Le premier arrêt, partant de Danville Vermont sera St. Johnsbury, et passera la nuit au Caledonia County Fair Ground et sera en montre toute la journée.

Quittant Lyndonville, elle voyagea jusqu'à mi-chemin entre West Burke et Barton. Le jour suivant, elle s'arrêtera à mi-chemin entre Barton et Coventry.

Après cet arrêt à Coventry, elle poursuivra son chemin jusqu'à la frontière canadienne et s'acheminera vers Danville Québec, et elle arrivera à temps pour le programme final des fêtes du centenaire.

Ce voyage est, comme nous l'avons dit, fait pour marquer le jumelage des deux villes. Un groupe de Danville Vermont voyagea avec ce Chuck Wagon, pour remémorer le trajet que des immigrants de Danville Vt. avaient parcouru et ce sont eux qui avaient donné ce nom de Danville, Qué., en remplacement de leur ville propre qu'ils venaient de quitter. Danville, Vermont. Plusieurs noms de familles des deux villes sont les mêmes. Actuellement, plusieurs familles des deux villes sont parentes proches ou éloignées.

La Chuck Wagon qui servira au voyage doit être remise le soir, par il transportera plusieurs objets antiques de grande valeur, objets qui, dans les temps reculés étaient les accessoires nécessaires au voyage et formant ainsi un authentique modèle.

Les abris qui serviront de dortoirs auront au moins dix pieds de hauteur, huit de largeur et vingt-cinq pieds de longueur.

Les chevaux sont de grosses bêtes spécialement entraînées pour ce genre de voiture. La nourriture des animaux sera fournie par le Comité du Centenaire de Danville.

En route, la voiture couverte s'arrêtera dans toutes les principales villes de son parcours. Le conducteur et sa femme pourront renseigner les gens sur le chemin qu'ils ont parcouru et pourront également leur raconter les aventures qu'il leur sera arrivé.

Cet événement est plus encore qu'une participation au programme du centenaire. Il fait partie d'un vaste programme de relations internationales entre les deux villes qui seront jumelées, et il va s'en dire que les deux villes font tout en leur pouvoir pour obtenir de ces fêtes tout le succès possible.



Les deux "Danville" fraternisent. — De gauche à droite, le conseiller George Flack, de Danville, Qué., MM. Howard Colkins, de Danville, Vt., George Olney, organisateur du centenaire de Danville, Qué., J.-F. Laliberté, de Montpelier, Vt., et Henry Balivet, de Danville, Vt., président du comité des fêtes des deux "Danville", discutent du programme des célébrations.

Historique de Danville, Vt.

La municipalité de Danville, naturelles du sol. La base altière des Montagnes Vertes constitue son berceau alors que la vallée du Connecticut s'étend tout autour et que la chaîne des Montagnes Blanches qui apporment à la municipalité a laissé passer un changement de paysage.

Parmi les opportunités que la municipalité a laissées passer se trouve la mise sur le marché d'une industrie en profitant d'une invention de Thaddeus Fairbanks, la balance à plate-forme, et plus récemment la C. H. Davis Tap and Die Works, lesquelles ont d'abord fixé leur choix sur Danville mais qui sont par la suite établies à St. Johnsbury et Lyndonville, respectivement.

Quoique tout en étant peut-être relâchés sous le rapport de la participation à ces opportunités s'apparentant au "progress", elle a joui du luxe d'un site en tous points excellent pour ses perspectives d'un travail durable de la nature dans lequel exploiter les ressources

Voir DANVILLE — P. 11, col. 2



Lyndonville, Vt., où s'arrêtera le Chuck Wagon en route pour Danville, Québec.

ROY NEWPORT CITY MOTEL

996 est, RUE MAIN — (B. J. Roy, prop) — NEWPORT, Vermont



- 19 CHAMBRES
- EAU CHAUDE
- CHAUFFE
- Ouvert à l'année
- Téléviseurs gratuits dans chaque chambre
- Douches

Arrêtez au

MISS NEWPORT DINER

OUVERT 7 JOURS PAR SEMAINE 7 H. A.M. A 12 H. P.M.

Est, rue Main, Rte 5

Mme Philip Carrara, prop.

SPECIALITES :

fèves au lard de chez nous, tartes variées de chez nous, soupes de chez nous, poulet frit.

NEWPORT

NICHOLS' ESSO SERVICE

97 rue Main, Lyndonville Vt.



PNEUS ATLAS BATTERIES ACCESSOIRES

- REPARATIONS MINEURES
- LAVAGE
- GRAISSAGE

SERVICE SUR LA ROUTE

LYNDONVILLE Tél.: MADison 6-8711 VERMONT.



Une vue à vol d'oiseau de Newport, Vt., située à 50 milles de Sherbrooke.

Le voyageur avisé appréciera l'excellente cuisine et le confort d'une salle à air climatisé



EASTSIDE RESTAURANT

Notre spécialité : POULET Bar-B-Q.

licence 1e et 3e classe

à l'entrée de Newport sur la route 5

1021 rue Main,

Tél.: 62

Newport, Vt.

Bienvenue aux Canadiens à St. Johnsbury Vt.



WESTERN AVE. SHELL STATION

Pour un service prompt, courtois, sur lequel vous pouvez compter

DON PELOW, prop.

25, Ave Western route 2

St. Johnsbury Vt.

GARAGISTES !

nous achetons et vendons autos usagées et parties d'autos.



Ci-dessus, le plus grand lot de chars usagés de la région

CROTEAU AUTO PARTS

Nous avons des parties et accessoires d'autos de toutes sortes, provenant de plus de 3,000 automobiles accidentées.

8 milles de Newport, route 5, vers Barton Vt.

ORLEANS

Tél.: 194-Z

Vermont

De passage à Newport Vt, route 5, arrêtez au seul poste Shell



situé sur la route 5 jonction 105

GENE LESSARD SHELL SERVICE

Lubrification — Accessoires — Pneus — Batteries

Newport, Vt., route 5, jonction 105 — Tél.: 11 — Vermont

En arrivant à St. Johnsbury, sur la route 5



Arrêtez au restaurant-buffet avec service au guichet. Le plus renommé de toute la région

COMSTOCK'S

DRIVE-IN RESTAURANT

Spécialité : Poulet rôti, crevettes, "clams" frites, poisson, patates frites, sandwiches, oignons frites.

Variété de 14 saveurs de crème glacée HOOD

St. Johnsbury Vt.

ouvert jusqu'à 11 h. p.m.

(Rte 5)



JEUDI 25 août
(journée des Canadiens)
SPECTACLE
RODEO

VENDREDI 26 août
COURSES
Tirage de pesantier
Feu d'artifice



SAMEDI 27 août
COURSES
Tirage de pesantier
Concours hippiques

MIDWAY CONTINENTAL SHOW - VAUDEVILLE

Admission : 75c — Enfant en dessous de 12 ans admis gratuitement.

Bienvenue à LYNDONVILLE VT (Rte 5)
à tous les VISITEURS CANADIENS
à l'exposition

CALEDONIA COUNTY FAIR

Pour marquer le centenaire de Danville Québec, ville jumelée à Danville Vermont, une voiture "Chuck Wagon" partira de cet endroit pour se rendre à Danville, Québec par la route 5.

En route pour Newport Vt., vous aimerez manger au nouveau

RESTAURANT TEXAS BAR-B-Q

(Don McNally, prop)

Voisin du DERBY DRIVE-IN THEATRE

Déjeuners servis de 7 h. a.m. à 10 h. a.m.

OUVERT TOUTS LES JOURS JUSQU'À 10 H. P.M.

Dégustez un délicieux

- Bar-B-Q
- Côtelettes de porc
- Steak grillé au charbon de bois

Le Club Lions se rencontre tous les 3es lundis du mois.

DERBY Vt., rte 5 vers Newport.

Bill des Droits

Mesure renforcée contre la discrimination raciale

OTTAWA (PC) — Le ministre de la Justice, M. David Fulton, a annoncé hier que le gouvernement a consenti à renforcer les mesures contre la discrimination raciale dans le bill des droits de l'homme déposé aux Communes par le premier ministre Diefenbaker.

Le ministre a annoncé cette nouvelle devant un comité parlementaire spécial étudiant la législation des droits à la suite de l'appel lancé par les députés libéraux.

Le député libéral d'Essex-Est, M. Paul Martin, a déclaré devant le comité que le gouvernement devrait faire en sorte que le bill assure qu'il n'y ait pas de discrimination dans les domaines tombant sous la juridiction fédérale contre certaines personnes à cause de leur race, leur nationalité, leur religion ou leur sexe.

Il a fait remarquer qu'il avait eu connaissance d'au moins huit cas de discrimination contre des Noirs, et qu'un de ces cas s'était produit à Ottawa même.

La RAU convoque une session

LE CAIRE. (Reuter) — L'Assemblée Nationale de la République Arabe Unie a convoqué une session spéciale, hier, alors que les nuages s'amoncellent sur le monde arabe à cause des relations entre l'Iran et l'Etat d'Israël.

Le roi Hussein, de Jordanie, a envoyé un message spécial au Shah d'Iran lui demandant de suspendre les relations avec l'Iraq.

La RAU a déjà rompu ses relations diplomatiques avec l'Iraq sur cette présumée reconnaissance et l'Iraq a répliqué hier en demandant à l'ambassadeur de la RAU, à Téhéran, de quitter le pays.

La tempête fait rage malgré la déclaration iranienne selon laquelle aucun changement n'a été apporté aux relations entre l'Iraq et l'Iran depuis 1950.

Violente sortie de Radio-Moscou

LONDRES (Reuter) — Radio-Moscou a fait, hier, une violente

Contribution du fédéral pour un viaduc

OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral contribuera \$500,000 ou 80 pour cent du coût de la construction d'un viaduc à Notre-Dame-de-Grâce, dans l'ouest de la métropole.

C'est le ministre des Postes, M. William Hamilton, représentant la circonscription de Notre-Dame-de-Grâce, qui a annoncé cette nouvelle aujourd'hui.

Il a expliqué que le viaduc reliera l'avenue Broadway Ouest au Chemin Upper Lachine et comprendra une rampe d'accès au boulevard Sainte-Anne-Bellevue.

Contre Nixon

Violente sortie de Radio-Moscou

Les intentions du parti républicain sont nettes, et s'il reprend le pouvoir, aux prochaines élections de novembre, sa politique étrangère ne portera que sur l'augmentation des préparatifs d'agression militaire.

Sur la grande plate-forme, il est très rare que l'on mentionne le besoin et l'urgence de négociations sur le désarmement.

Derrière un chef de 47 ans, qui a fait une carrière des plus piteuses aux Etats-Unis depuis la fin de la guerre, accourent une horde de banquiers très puissants.

M. Nixon, avouons-le, jouit de l'appui des plus grands représentants du monde des affaires.

Radio-Moscou a ajouté que la nomination de M. Cabot Lodge comme candidat républicain à la vice-présidence donnait l'assurance que la direction du parti serait entièrement parallèle à la politique "de banqueroute" de Washington.

De son côté, le correspondant de l'agence Tass, à Chicago, a abondé à peu près dans le même sens.

J'gare qu'il est parti prendre un p'tit coup d'oeur



La prévention des feux de forêts est la responsabilité de tous



Conservons la beauté de notre flore canadienne

Feu, synonyme de désolation. (Le présent article provient d'une publication de la Forest Fire Prevention Society, Inc., ayant pour titre: "A Forest For Every Municipality.")

Avez-vous déjà suivi un sentier sous-bois, sans vous ému-

voir des divers motifs évoqués par les différentes taches d'ombre et de soleil, les parfums nimaux accrochant vos vêtements de la forêt, les bruits mystérieux, les visions momentanées de cette vie sauvage de la faune canadienne? Et par-dessus tout, avez-vous remarqué un immense coin de cette ma-

gisère si profonde, pour vous rappeler qu'il est de votre devoir et privilège de garder les forêts dans leur beauté naturelle, qu'il est dans votre pouvoir de retenir tout acte irréfléchi, toute négligence fatale, afin de prévenir cette ruine noire qui suit un feu de forêt?

Nous présentons ces feux de forêt sur le point de vue "désastre", que tout ce qui est vivant et merveilleux devient mort et laid, afin de faire naître en chacun cette détermination de faire tout ce qu'il peut pour prévenir de tels désastres, terrible perte de notre ressource naturelle, qui s'évanouit d'année en année en feux de forêts.

Les forêts du Canada sont une des premières industries. Un feu qui détruit une partie d'arbres croissants détruit en même temps notre réelle richesse, décapte les chances de vivre à notre génération et aux générations à venir. Malgré tout, on va jusqu'à dire que 80 pour cent des feux de forêts sont causés par la main de l'homme, par négligence, manque d'attention, et même par actions criminelles. Il semble un fait certain que là où la nature est la plus généreuse, l'homme s'acharne à l'avance à la détruire. Voilà peut-être pourquoi nous sommes si peu éveillés à la gravité de la situation. Il semble y avoir sans cesse un lot immense de bois, et nous le sacrifions sans arrière-pensée. Mais, renseignez-vous auprès d'un expert forestier — il vous donnera certains faits et figures qui pourront vous effrayer quelque peu.

Il n'y a pas très longtemps de cela, un désastreux feu prit naissance en Ontario. La cause exacte de ce feu ne fut pas déterminée, mais l'on croit qu'il fut allumé par des incendiaires. D'après les estimés du Gouvernement, nous avons relevé quelques comparaisons à la suite de ce feu, que nous aimerions que vous vous graveriez dans l'esprit.

Il y eut tellement de bois de pulpe de brûlé, qu'avec ce bois, l'on aurait pu fabriquer du papier, roulant sur une presse à journal pendant cinq années d'un expert forestier — il vous donnera certains faits et figures qui pourront vous effrayer quelque peu.

Il y eut tellement de bois de pulpe de brûlé, qu'avec ce bois, l'on aurait pu fabriquer du papier, roulant sur une presse à journal pendant cinq années d'un expert forestier — il vous donnera certains faits et figures qui pourront vous effrayer quelque peu.

chauffage de toutes les maisons d'un village quelconque pendant dix ans assez de poteaux de téléphone pour construire une ligne entre Québec et Toronto assez de piquets pour construire une clôture sur les deux côtés de la route Québec-Montréal.

Ces quelques comparaisons devraient à juste titre vous inquiéter ce feu en était un gros, mais seulement un parmi plusieurs. Tous les feux n'ont qu'un début minime, mais peuvent s'étendre à l'infini. On peut ne ressentir aucune perte directement, mais elle existe quand même et chacun en souffre.

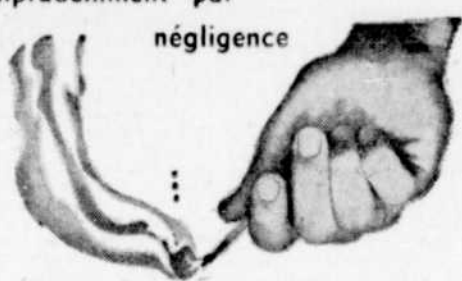
Le bois nous fournit du combustible, quantité de variétés de bois de construction, du sirop et, d'une façon naturelle, ceinture les endroits habités d'une verte floraison, apaisant la rapidité du vent, conservant l'humidité du sol, et en même temps le gardant poreux, régularisant l'irrigation, si nécessaire pour nos récoltes, et nos pouvoirs électriques. Tout en faisant ces fonctions essentielles, il arrête l'érosion du sol, prévient les avalanches fréquentes et si destructives, prenant source dans des ruisseaux où il n'y a plus de forêts. L'existence continue de nos municipalités rurales dépend donc des bois environnant notre région.

Que chacun se dise donc à lui-même: "Je prendrai toutes mes précautions à l'avenir pour ne pas risquer d'allumer un feu de forêt, je sais trop bien le résultat que cela peut causer". Dites cela, souvenez-vous en surtout, et suivez cette maxime.

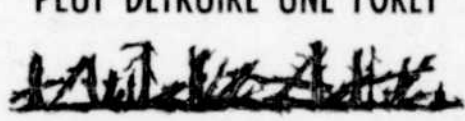
Juste 1 ALLUMETTE allumée

imprudemment par

négligence



PEUT DETRUIRE UNE FORET



LOTBINIERE PULP & PAPER CO. LTD.

Omer ST-OURS, gérant

NICOLET FALLS — Tél.: TE 9-2725 — Québec



NEGLIGENCE CRIMINELLE...

Existe-t-il un geste plus banal que celui de jeter un mégot de cigarette par la fenêtre de l'auto ou encore d'échapper négligemment une allumette à demi calcinée... mais vous venez, inconsciemment de poser un geste criminel qui peut avoir des répercussions inouïes... causer des dégâts illimités... en détruisant en quelques minutes cette magnifique forêt que la nature a pris des centaines d'années à produire.

Un message de

Richmond Pulp & Paper Co. of Canada Limited

BROMPTONVILLE, Québec

PROTEGEZ NOTRE FORET

Eteignez soigneusement vos cigarettes dans le cendrier de votre auto. Faisons tous notre part.

MEGANTIC MANUFACTURING COMPANY

Lac-Mégantic, P. Qué. Tél.: 238



Nouvelles régionales

ST-HYACINTHE, Qué. (PC) — Un porte-parole de l'Association conjointe des compagnons et apprentis plombiers (CJC) a déclaré que le Syndicat a signé une entente avec les maîtres plombiers couvrant St-Hyacinthe, St-Jean et Granby, Qué.

L'entente prévoit l'atelier fermé et une procédure des griefs. Le salaire actuel est de \$1.95 l'heure.

MONTREAL (PC) — Le Syndicat international des employés de service des édifices (CTC) a réclamé un tribunal d'arbitrage pour régler un conflit de salaire entre 350 employés et 10 propriétaires d'édifices montrealais, a-t-on annoncé hier.

Le Syndicat réclame une semaine de travail plus courte et une augmentation de salaire de 15 cents l'heure. Le salaire actuel s'établit à \$1.10 l'heure.

MONTREAL (PC) — Les 20 membres de l'équipe nationale britannique de tir sont arrivés au Canada hier et ont rapidement partagé leurs effectifs afin de participer à des concours de tir qui auront lieu cette fin de semaine un peu partout.

La moitié de l'équipe placée sous le lieutenant-colonel D.A.G.

Horton-Smith, capitaine de l'équipe, a débarqué du Sylvania à Québec, hier soir, et s'est rendue par train à Halifax où doit avoir lieu, samedi prochain 30 juillet, le concours de tir du Centenaire.

L'autre moitié de l'équipe, placée sous le major J. Bryan de Cambridge, Angleterre, vice-capitaine, est débarquée à Montréal et prendra part au concours de tir de la Québec Rifle Association à St-Bruno, les 30 et 31 juillet.

L'équipe entière doit se réunir à Ottawa pour participer au concours de tir de l'Ontario Rifle Association, le 2 août, et à celui de la Dominion of Canada Rifle Association qui débutera le 8 août.

QUEBEC (PC) — Une salve royale de 21 coups de canon sera tirée au Cap Diamant le 4 août, à midi HAE, pour marquer l'anniversaire de naissance de la reine-mère, a-t-on annoncé hier. La salve sera tirée par le 6^e Régiment de campagne (Militaire) du Corps royal d'Artillerie de Québec.

Abonnez-vous à La Tribune



A réaction nucléaire! — On peut admirer ci-dessus l'une des nombreuses esquisses d'un aérobus muni d'un réacteur nucléaire, dont on est actuellement à dessiner les plans. L'appareil est destiné à l'aviation américaine et le contrat en a été accordé

à la division Convair de la compagnie General Dynamics Corp., à son usine de Forth Worth, dans le Texas. L'avion sera mu par des moteurs nucléaires dans la queue du fuselage, plus deux moteurs à réaction ordinaires sous les ailes. (Téléphoto UPI)

Critiques sur les reportages de l'Afrique par des conférenciers

PRINCE ALBERT, Sask. (PC) — Deux conférenciers africains de l'Institut des affaires publiques ont critiqué la presse nord-américaine à cause de ses reportages sur les événements survenus en territoire africain.

L'Institut siège sous le patronage du Conseil des affaires publiques de la Saskatchewan. La session d'hier avait pour thème: "Afrique, étude en noir et blanc".

Les deux conférenciers ont critiqué les journaux d'Amérique et la population de l'hémisphère occidental parce que leur conception de l'Afrique se limite à l'idée d'un continent misérable habité par des serpents venimeux et des animaux sauvages. Ils ont fait observer que les nouvelles concernant l'Afrique dans les journaux américains ne sont pas fondées sur des renseignements corrects.

M. G. L. Mweigi, originaire du Kenya et diplômé en science économique de l'Université de Toronto, a souligné que les nouvelles que le public reçoit ac-

tuellement de l'Afrique proviennent en partie des efforts quotidiens souvent ignorants et parfois à la recherche de sensations et qui considèrent l'Afrique un peu à la façon des films de Hollywood.

Un aumônier militaire décédé à St-Jean, N.-B.

SAINT-JEAN, N.-B. (JC) — Le R. P. Edward B. Howard, C.S.R., ancien aumônier militaire dans l'ARC, est décédé hier dans un hôpital de Saint-Jean, N.-B., à l'âge de 65 ans.

Le Père Howard avait été ordonné prêtre et était entré dans la communauté des Pères Rédemptoristes en 1922.

Il devint aumônier à St. Thomas, Ont., après s'être enrôlé au début de la Deuxième guerre mondiale. En 1941, il fut promu à Regina, puis à Calgary.

Il fut nommé à Toronto en 1944 et il fut transféré à Trenton, Ont., l'année suivante. En 1945, il fut promu aumônier-commandant pour la division aérienne de l'est du pays à Halifax.

Les feux de forêts causent des pertes énormes; combattons-les!

Protégeons nos forêts, richesse inestimable



Protégeons nos forêts, observons la loi

L'observance des lois concernant la protection des forêts contre le feu est un des moyens par lesquels les propriétaires forestiers peuvent contribuer à diminuer les risques d'incendies forestiers.

Voici quelques-unes des principales dispositions des lois concernant la protection des forêts contre le feu que tout propriétaire a intérêt à connaître. Ces dispositions sont extraites au chapitre 93, des statuts révisés de Québec 1941:

Article 120a. — "Dans la présente section, le mot "forêt" comprend tous les bois et fourrés."

Article 121. — "Nul, en aucun temps, ne doit faire brûler quelque arbre, arbuste ou plante qui est debout dans une forêt, ou à une distance de moins d'un mille d'une forêt, et y mettre le feu."

Article 122. — "Toute personne qui ne prend pas les mesures nécessaires pour empêcher un feu de s'étendre de son terrain aux terrains avoisinants commet une infraction et est passible, sur poursuite sommaire, des peines prévues à l'article 132."

Si les propriétaires observent scrupuleusement cette disposition de la loi, il n'y aurait pas tant de voisins à subir des préjudices, à réclamer des dommages-intérêts. Mais que l'on est négligent! On se dit: "Mon feu ne courra pas"; "Impossible qu'il fasse des dommages"; "C'est un petit feu qui ne tardera pas à s'éteindre". Or, plus souvent qu'autrement, le feu saute dans l'érablière ou la terre à bois du voisin, entraînant les conséquences que l'on sait.

Article 123. — "Le propriétaire ou l'occupant d'un terrain sur lequel un feu est allumé, ou a pris origine, est considéré comme étant la personne responsable d'avoir allumé le feu et encourt les peines imposées pour cette contravention, à moins qu'il ne puisse prouver, à la satisfaction du tribunal, que ce feu n'a été allumé, ni par lui, ni par une personne à son emploi ou sous sa direction."

Il existe, comme on le voit, une présomption de faute contre le propriétaire ou l'occupant du terrain sur lequel un feu a été allumé ou a pris naissance.

Article 124. — "Nul ne doit mettre le feu dans la forêt ou à une distance de moins d'un mille de la forêt, à quelque tas de bois, de branchages ou de broussailles, à quelque arbre, arbuste ou autre plante, à quelque terre légère ou terre noire, à quelque tronc d'arbre, à abattis et autres bois, ni les faire brûler dans aucun temps de l'année."

Cette interdiction de mettre le feu est cependant tempérée, dans le même article, par ce qui suit:

"Cependant, pour les fins de défrichement, il est permis d'y mettre le feu et de le faire brûler entre le 16 novembre et le 31 mars de l'année suivante, mais entre le 1^{er} avril et le 15 novembre, il faut obtenir au préalable le consentement écrit du ministre, ou de tout officier du département à ce autorisé

par le ministre, ou du garde-feu."

Par cette deuxième partie du premier paragraphe de l'article 124, les abattis, les déchets de coupe, les broussailles, arbrustes et arbres abattus, les terres noires, peuvent se brûler comme suit: l'hiver, sans permis; l'été avec un permis.

Da nsl'application de l'article 124, le mot défrichement est pris dans un sens très large. Ainsi, on considère comme étant des travaux "pour les fins de défrichement" le traitement par brûlage total ou partiel des déchets de coupe en forêt, le brûlage des broussailles coupées dans les champs, autour des tas de riches, ou le long des clôtures. Egalement, le brûlage de la végétation fauchée ou coupée sur l'emprise des lignes téléphoniques ou de transmission d'énergie électrique.

Voici maintenant le deuxième paragraphe de l'article 124: "Dans les endroits où il n'y a pas de garde-feu ou d'officier autorisé comme susdit, le consentement écrit peut être donné par un officier municipal dûment désigné par le conseil municipal et autorisé par le ministre à agir comme garde-feu."

Dans les régions où il n'y a plus de forêts de la Couronne, les organisations de protection contre l'incendie forestière (Service de la Protection du ministère des Terres et Forêts, associations de protection) n'opèrent pas. Ces régions sont donc sans garde-feu. C'est dire que la municipalité rurale de paroisse ou de canton non couverte par une organisation de protection devrait, par son conseil, se choisir un ou plusieurs garde-feu et demander au ministre de s'entendre et d'autoriser les Terres et Forêts d'autoriser ces personnes à agir comme tels. Par choix d'un ou de plusieurs garde-feu, la municipalité facilitera à ses commettants l'observance de la loi concernant la protection des forêts contre l'incendie. A remarquer que les articles 124 à 142 inclusivement s'appliquent à toute la province. Avec l'observance de la loi, on n'aurait plus à déplorer de feux de forêts; tout au moins ces calamités publiques deviendraient moins fréquentes.

OBSERVEZ

(Suite de la page 12)

leur. Quand on se prévaut de ce privilège, il faut:

a) chercher un site approprié, jamais sous un arbre, de préférence à proximité d'un ruisseau ou d'un lac

b) nettoyer l'espace prévu en enlevant du sol, dans un rayon de quatre (4) pieds, toutes les matières végétales, tous les bois morts, les branchages et les feuilles sèches

c) éteindre complètement le feu avant de quitter les lieux;

d) s'abstenir complètement de faire de tels feux quand il y a grand vent ou qu'il y a danger que de tels feux déclenchent des conflagrations.

4. Il est interdit de fumer en travaillant ou en circulant à pied, à cheval, dans une automobile ou autre véhicule. Néanmoins, il est permis de fumer tout en se reposant dans un endroit jugé de sécurité: un endroit qui soit exempt de matières inflammables.

5. Les feux allumés pour chasser les moustiques en général sont prohibés, excepté s'ils sont allumés dans des contenants en métal placés dans des endroits libérés de toutes matières végétales, de branchilles, de bois sec, de débris ou de feuilles sèches, dans un rayon de quatre (4) pieds. De tels feux doivent être complètement éteints avant de quitter les lieux.

6. Quand un district forestier est fermé à la circulation, il est défendu d'y allumer des feux pour quelque raison que ce soit, ou de fumer hors des camps ou chalets.

LA FORÊT...

notre plus grande richesse nationale!

Protégeons-la... veillons sur elle comme nous le ferions sur un trésor précieux!

CLIFFORD ANDERSON

vous incite à faire votre part dans la lutte contre les feux de forêts.

BURY — TEL.: 72 — QUE.

LA FORÊT QUI BRÛLE N'EST PAS UN FEU DE JOIE

Nos forêts canadiennes, dont plus de 90 p. 100 appartiennent à la Couronne, représentent notre richesse naturelle la plus précieuse. Non seulement elles fournissent un tiers de la richesse décollant de nos industries de base mais elles se classent également au premier rang pour le nombre d'emplois, le total des gages versés, les exportations, la valeur productive et les investissements de capitaux. Cependant, chaque année, une portion appréciable de ce précieux patrimoine national est ravagée par le feu et irrémédiablement perdue. En construisant des tours de guet et des chemins d'accès pour prévenir et combattre les incendies... en mettant à la disposition de ses équipes l'équipement de lutte le plus moderne contre les incendies... en rappelant constamment au public le danger que représentent les incendies... en menant sur tous les fronts une lutte incessante contre ce fléau national, les compagnies forestières canadiennes contribuent à la conservation et à la protection de nos belles forêts et aident également le Canada à rester l'un des grands producteurs de pâtes et papiers du monde.

CANADA PAPER COMPANY

WINDSOR MILLS, QUE.

Montréal Toronto Winnipeg Vancouver

Plus de 100 ans d'expérience dans les produits de qualité

UN HOMMAGE DE LA DIVISION FORESTIERE

DE

ST. LAWRENCE CORPORATION LIMITED

MANUFACTURIERS DE

PAPIER A JOURNAL

PAPIER D'EMBALLAGE "KRAFT"

CARTON POUR FABRICATION DE BOITES,

MATERIEL D'EMBALLAGE

MOULINS AUX ENDROITS SUIVANTS:

Trois-Rivières, Dolbeau et Eario

Red Rock et Nipigon, Ontario

Cette annonce est publiée dans l'intérêt de la Prévention des Feux de Forêts.



MAGOG
THEFTFORD MINES
LAC-MEGANTIC
COATICKOOC
GRANDY
VICTORIAVILLE
DRUMMONDVILLE
ASBESTOS

88 ouest, rue Principale
104 nord, rue Notre-Dame
116, Frontenac
101 ouest, rue Principale
71, rue Principale (Hôtel Windsor)
3, rue St-Dominique
273, rue Hériot
242, rue Bourbonnais

VL 3-5144
FE 5-9552
312
VI 9-2292
FR 2-5226
PL 2-4340
GR 6-1328
Tel: 879-5868

LA TRIBUNE

THETFORD - BOIS-FRANCS

SHERBROOKE, VENDREDI, 29 JUILLET 1960

Thetford-Sud

La démission du maire Roberge réclamée lundi!

A Princeville

Importants contrats accordés par la ville

PRINCEVILLE, (DNC) — aussi été prises avec les cultivateurs qui sont propriétaires des terrains où seront faites les expériences.

Autorisations

Des autorisations ont été données pour la signature des contrats relatifs à l'achat des terrains nécessaires à l'élargissement de la rue Magr Poirier. Des ententes ont déjà été conclues avec M. D. Daigne et la Commission scolaire. Un comité a été chargé de renvoyer Mme Arthur Roux pour l'achat d'un lopin de terre qui sera nécessaire à l'élargissement de la même rue. Le comité présentera le rapport de cette entrevue à la prochaine séance du conseil de ville.

La construction de trottoirs a aussi été étudiée. Les travaux projetés à cet effet sur quelques rues ou sections de rues débuteront dès que le terrain sera préparé. Ce changement sera effectué par les autorités concernées d'ici peu.

Soumissions

Les soumissions présentées pour les travaux sont les suivantes: Eusèbe Allard Inc., de Princeville, \$21,162; P. Poirier Construction Inc., de Princeville, \$25,966; La Salle Paving, de Victoriaville, \$30,860.

Le contrat a été accordé à la firme qui avait présenté la soumission la plus avantageuse soit celle de Eusèbe Allard Inc., de Princeville.

Des soumissions séparées avaient aussi été demandées pour la tuyauterie et les accessoires. Les firmes suivantes ont fait des offres: J. E. Ferland Ltee, de Thetford Mines, \$27,920.82; J. S. Mitchell and Co. Ltd., de Sherbrooke, \$28,172.45; A. G. Létourneau Ltee, de Victoriaville, \$29,145.52. Dans ce cas, les édiles municipaux ont aussi accordé le contrat à la firme qui avait présenté la plus basse soumission, soit J. E. Ferland Ltee, de Thetford Mines. Les prix soumis comprenaient le transport jusqu'à Princeville ainsi que les taxes de vente.

Toutes les soumissions présentées ont été ouvertes et communiquées par M. André Cloutier, secrétaire du Conseil de ville. En l'absence de M. H. le maire, M. Lionel Baril, M. André Mailhot, pro-maire, a dirigé les délibérations de la séance. Étaient aussi présents: les échevins Denis Côté, Maurice Talbot et le Dr Jacques Caumartin.

Les édiles municipaux ont donné les autorisations nécessaires pour que des puits artésiens soient creusés dans la section rurale afin de déterminer s'il serait possible d'alimenter l'aqueduc municipal à même ces puits. Des experts feront les calculs nécessaires à la suite du pompage qui sera fait à titre d'expérience. Des ententes ont



Signature du contrat — Le syndicat des employés de l'Asbestos Corporation Ltd et les dirigeants de la mine ont signé, hier, la nouvelle convention collective qui sera en vigueur au cours des deux prochaines années. On remarque assis, de gauche à droite: MM. J. A. Wayland, gérant du personnel à l'Asbestos, H. McNaughton, gérant de la production, G. Dionne, président du syndicat, W.M. Ought-

red, assistant-gérant à l'Asbestos, Daniel Lessard, secrétaire de la Fédération des mines. Debout, à l'arrière, dans le même ordre: MM. Marc Samson, directeur du syndicat, Armand Larivée, président de la Fédération des mines, Robert Fournier, secrétaire du syndicat, Alphondor Dumas, vice-président du syndicat, et Gaétan Lemieux.

(Studio Robert, Thetford Mines)

Le 1er août

Reprise des activités de l'OTJ de Princeville

PRINCEVILLE, (DNC) — Des activités se dérouleront durant tout le mois d'août aux parcs de l'Ouvrière des terrains de jeux de Princeville. Cette décision a été prise lors d'une réunion des nouveaux officiers de l'organisation dont les travaux étaient suspendus depuis quelques mois.

La date du 1er août a été choisie pour l'inauguration. Tous les enfants d'âge scolaire, garçons et filles, ont été invités à se présenter aux terrains à 9 h. du matin, lundi, le 1er août. L'enregistrement permettra de juger de la popularité de l'initiative prise par les officiers de l'OTJ.

M. l'abbé Marcel Poirier, vice-président de l'OTJ, a déclaré que les activités de l'OTJ de Princeville reprendront hier, lundi, le 1er août, après une interruption de plusieurs mois.

Le programme de ces fêtes hebdomadaires sera tracé par M. l'abbé Poirier et les moniteurs. Il sera différent à chaque semaine.

La nouvelle direction de l'OTJ de Princeville comprend sept membres et un aumônier. M. André Mailhot agit comme président alors que M. Jean-Paul Beauvilliers a été choisi comme vice-président. Le poste de secrétaire a été confié à M. Louis Carrière.

Les directeurs sont: MM. Lionel Bégin, J. Antonio Lacour, Lionel Lecours ainsi que Mme Louis Morneau. M. l'abbé Marcel Poirier est l'aumônier de l'organisation.

Comme la saison est passable, la direction de l'OTJ s'en tiendra à ces activités pour 1960 aux terrains mis à la disposition de l'Ouvrière y a quelques années. Les installations déjà existantes au parc seront mises en bon état à peu de frais. Des études seront faites pour la réalisation de projets afin de réaliser des projets de grande envergure pour l'année prochaine alors que toute la période des vacances estivales des écoliers sera couverte par le programme des activités de l'OTJ.

Un fort pourcentage de la population de la ville-reine de l'amiante ainsi que des municipalités avoisinantes ont été inculcées contre cette terrible maladie. Il serait donc surprenant d'assister à une répétition de ce qui s'est passé l'an dernier.

La course aura lieu sur la rue St-Jean-Baptiste et le départ se fera près des voies du CNR. Les concurrents descendront la pente pour se rendre jusqu'à la rue St-François-Xavier. Un comité de juges sera chargé de prendre la responsabilité de ce grand concours. Cette course ainsi que les autres activités de la journée du

L'Unité sanitaire tient ses cliniques

NICOLET, (DNC) — Des cliniques de puériculture seront tenues aux dates suivantes dans le comté de Nicolet: Mardi, 2 août: de 10 heures à 4 heures; à Nicolet: mercredi, 3 août: à Ste-Angele, de 2 heures à 2 h. 30; à Bécancour, de 3 heures à 3 h. 30; jeudi, 4 août: à Ste-Cécile, de 1 h. 30 à 2 heures; à Ste-Sophie, de 2 h. 30 à 3 heures; vendredi, 5 août: à Ste-Sylvestre, de 2 heures à 2 h. 30; à Aston, de 3 heures à 3 h. 30; samedi, 6 août: à St-Pierre, de 1 h. 30 à 2 heures; à Gentilly, de 2 h. 30 à 3 heures; dimanche, 7 août: à Ste-Monique, de 10 h. 30 à 12 h.; à La Station, de 12 h. 15 à 1 h.; à St-Célestin, de 2 h. 30 à 3 h.; à St-Basile, de 3 h. 30 à 4 h.; à St-Georges, de 4 h. 30 à 5 h.; à St-Jacques, de 5 h. 30 à 6 h.; à St-Louis, de 6 h. 30 à 7 h.; à St-Grégoire, de 7 h. 30 à 8 h.; à Ste-Praxède, de 8 h. 30 à 9 h.; à Ste-Justine, de 9 h. 30 à 10 h.; à Ste-Madeleine, de 10 h. 30 à 11 h.; à Ste-Elisabeth, de 11 h. 30 à 12 h.; à Ste-Ann, de 12 h. 30 à 1 h.; à Ste-Clémentine, de 1 h. 30 à 2 h.; à Ste-Justine, de 2 h. 30 à 3 h.; à Ste-Elisabeth, de 3 h. 30 à 4 h.; à Ste-Ann, de 4 h. 30 à 5 h.; à Ste-Clémentine, de 5 h. 30 à 6 h.; à Ste-Justine, de 6 h. 30 à 7 h.; à Ste-Elisabeth, de 7 h. 30 à 8 h.; à Ste-Ann, de 8 h. 30 à 9 h.; à Ste-Clémentine, de 9 h. 30 à 10 h.; à Ste-Justine, de 10 h. 30 à 11 h.; à Ste-Elisabeth, de 11 h. 30 à 12 h.; à Ste-Ann, de 12 h. 30 à 1 h.; à Ste-Clémentine, de 1 h. 30 à 2 h.; à Ste-Justine, de 2 h. 30 à 3 h.; à Ste-Elisabeth, de 3 h. 30 à 4 h.; à Ste-Ann, de 4 h. 30 à 5 h.; à Ste-Clémentine, de 5 h. 30 à 6 h.; à Ste-Justine, de 6 h. 30 à 7 h.; à Ste-Elisabeth, de 7 h. 30 à 8 h.; à Ste-Ann, de 8 h. 30 à 9 h.; à Ste-Clémentine, de 9 h. 30 à 10 h.; à Ste-Justine, de 10 h. 30 à 11 h.; à Ste-Elisabeth, de 11 h. 30 à 12 h.; à Ste-Ann, de 12 h. 30 à 1 h.; à Ste-Clémentine, de 1 h. 30 à 2 h.; à Ste-Justine, de 2 h. 30 à 3 h.; à Ste-Elisabeth, de 3 h. 30 à 4 h.; à Ste-Ann, de 4 h. 30 à 5 h.; à Ste-Clémentine, de 5 h. 30 à 6 h.; à Ste-Justine, de 6 h. 30 à 7 h.; à Ste-Elisabeth, de 7 h. 30 à 8 h.; à Ste-Ann, de 8 h. 30 à 9 h.; à Ste-Clémentine, de 9 h. 30 à 10 h.; à Ste-Justine, de 10 h. 30 à 11 h.; à Ste-Elisabeth, de 11 h. 30 à 12 h.; à Ste-Ann, de 12 h. 30 à 1 h.; à Ste-Clémentine, de 1 h. 30 à 2 h.; à Ste-Justine, de 2 h. 30 à 3 h.; à Ste-Elisabeth, de 3 h. 30 à 4 h.; à Ste-Ann, de 4 h. 30 à 5 h.; à Ste-Clémentine, de 5 h. 30 à 6 h.; à Ste-Justine, de 6 h. 30 à 7 h.; à Ste-Elisabeth, de 7 h. 30 à 8 h.; à Ste-Ann, de 8 h. 30 à 9 h.; à Ste-Clémentine, de 9 h. 30 à 10 h.; à Ste-Justine, de 10 h. 30 à 11 h.; à Ste-Elisabeth, de 11 h. 30 à 12 h.; à Ste-Ann, de 12 h. 30 à 1 h.; à Ste-Clémentine, de 1 h. 30 à 2 h.; à Ste-Justine, de 2 h. 30 à 3 h.; à Ste-Elisabeth, de 3 h. 30 à 4 h.; à Ste-Ann, de 4 h. 30 à 5 h.; à Ste-Clémentine, de 5 h. 30 à 6 h.; à Ste-Justine, de 6 h. 30 à 7 h.; à Ste-Elisabeth, de 7 h. 30 à 8 h.; à Ste-Ann, de 8 h. 30 à 9 h.; à Ste-Clémentine, de 9 h. 30 à 10 h.; à Ste-Justine, de 10 h. 30 à 11 h.; à Ste-Elisabeth, de 11 h. 30 à 12 h.; à Ste-Ann, de 12 h. 30 à 1 h.; à Ste-Clémentine, de 1 h. 30 à 2 h.; à Ste-Justine, de 2 h. 30 à 3 h.; à Ste-Elisabeth, de 3 h. 30 à 4 h.; à Ste-Ann, de 4 h. 30 à 5 h.; à Ste-Clémentine, de 5 h. 30 à 6 h.; à Ste-Justine, de 6 h. 30 à 7 h.; à Ste-Elisabeth, de 7 h. 30 à 8 h.; à Ste-Ann, de 8 h. 30 à 9 h.; à Ste-Clémentine, de 9 h. 30 à 10 h.; à Ste-Justine, de 10 h. 30 à 11 h.; à Ste-Elisabeth, de 11 h. 30 à 12 h.; à Ste-Ann, de 12 h. 30 à 1 h.; à Ste-Clémentine, de 1 h. 30 à 2 h.; à Ste-Justine, de 2 h. 30 à 3 h.; à Ste-Elisabeth, de 3 h. 30 à 4 h.; à Ste-Ann, de 4 h. 30 à 5 h.; à Ste-Clémentine, de 5 h. 30 à 6 h.; à Ste-Justine, de 6 h. 30 à 7 h.; à Ste-Elisabeth, de 7 h. 30 à 8 h.; à Ste-Ann, de 8 h. 30 à 9 h.; à Ste-Clémentine, de 9 h. 30 à 10 h.; à Ste-Justine, de 10 h. 30 à 11 h.; à Ste-Elisabeth, de 11 h. 30 à 12 h.; à Ste-Ann, de 12 h. 30 à 1 h.; à Ste-Clémentine, de 1 h. 30 à 2 h.; à Ste-Justine, de 2 h. 30 à 3 h.; à Ste-Elisabeth, de 3 h. 30 à 4 h.; à Ste-Ann, de 4 h. 30 à 5 h.; à Ste-Clémentine, de 5 h. 30 à 6 h.; à Ste-Justine, de 6 h. 30 à 7 h.; à Ste-Elisabeth, de 7 h. 30 à 8 h.; à Ste-Ann, de 8 h. 30 à 9 h.; à Ste-Clémentine, de 9 h. 30 à 10 h.; à Ste-Justine, de 10 h. 30 à 11 h.; à Ste-Elisabeth, de 11 h. 30 à 12 h.; à Ste-Ann, de 12 h. 30 à 1 h.; à Ste-Clémentine, de 1 h. 30 à 2 h.; à Ste-Justine, de 2 h. 30 à 3 h.; à Ste-Elisabeth, de 3 h. 30 à 4 h.; à Ste-Ann, de 4 h. 30 à 5 h.; à Ste-Clémentine, de 5 h. 30 à 6 h.; à Ste-Justine, de 6 h. 30 à 7 h.; à Ste-Elisabeth, de 7 h. 30 à 8 h.; à Ste-Ann, de 8 h. 30 à 9 h.; à Ste-Clémentine, de 9 h. 30 à 10 h.; à Ste-Justine, de 10 h. 30 à 11 h.; à Ste-Elisabeth, de 11 h. 30 à 12 h.; à Ste-Ann, de 12 h. 30 à 1 h.; à Ste-Clémentine, de 1 h. 30 à 2 h.; à Ste-Justine, de 2 h. 30 à 3 h.; à Ste-Elisabeth, de 3 h. 30 à 4 h.; à Ste-Ann, de 4 h. 30 à 5 h.; à Ste-Clémentine, de 5 h. 30 à 6 h.; à Ste-Justine, de 6 h. 30 à 7 h.; à Ste-Elisabeth, de 7 h. 30 à 8 h.; à Ste-Ann, de 8 h. 30 à 9 h.; à Ste-Clémentine, de 9 h. 30 à 10 h.; à Ste-Justine, de 10 h. 30 à 11 h.; à Ste-Elisabeth, de 11 h. 30 à 12 h.; à Ste-Ann, de 12 h. 30 à 1 h.; à Ste-Clémentine, de 1 h. 30 à 2 h.; à Ste-Justine, de 2 h. 30 à 3 h.; à Ste-Elisabeth, de 3 h. 30 à 4 h.; à Ste-Ann, de 4 h. 30 à 5 h.; à Ste-Clémentine, de 5 h. 30 à 6 h.; à Ste-Justine, de 6 h. 30 à 7 h.; à Ste-Elisabeth, de 7 h. 30 à 8 h.; à Ste-Ann, de 8 h. 30 à 9 h.; à Ste-Clémentine, de 9 h. 30 à 10 h.; à Ste-Justine, de 10 h. 30 à 11 h.; à Ste-Elisabeth, de 11 h. 30 à 12 h.; à Ste-Ann, de 12 h. 30 à 1 h.; à Ste-Clémentine, de 1 h. 30 à 2 h.; à Ste-Justine, de 2 h. 30 à 3 h.; à Ste-Elisabeth, de 3 h. 30 à 4 h.; à Ste-Ann, de 4 h. 30 à 5 h.; à Ste-Clémentine, de 5 h. 30 à 6 h.; à Ste-Justine, de 6 h. 30 à 7 h.; à Ste-Elisabeth, de 7 h. 30 à 8 h.; à Ste-Ann, de 8 h. 30 à 9 h.; à Ste-Clémentine, de 9 h. 30 à 10 h.; à Ste-Justine, de 10 h. 30 à 11 h.; à Ste-Elisabeth, de 11 h. 30 à 12 h.; à Ste-Ann, de 12 h. 30 à 1 h.; à Ste-Clémentine, de 1 h. 30 à 2 h.; à Ste-Justine, de 2 h. 30 à 3 h.; à Ste-Elisabeth, de 3 h. 30 à 4 h.; à Ste-Ann, de 4 h. 30 à 5 h.; à Ste-Clémentine, de 5 h. 30 à 6 h.; à Ste-Justine, de 6 h. 30 à 7 h.; à Ste-Elisabeth, de 7 h. 30 à 8 h.; à Ste-Ann, de 8 h. 30 à 9 h.; à Ste-Clémentine, de 9 h. 30 à 10 h.; à Ste-Justine, de 10 h. 30 à 11 h.; à Ste-Elisabeth, de 11 h. 30 à 12 h.; à Ste-Ann, de 12 h. 30 à 1 h.; à Ste-Clémentine, de 1 h. 30 à 2 h.; à Ste-Justine, de 2 h. 30 à 3 h.; à Ste-Elisabeth, de 3 h. 30 à 4 h.; à Ste-Ann, de 4 h. 30 à 5 h.; à Ste-Clémentine, de 5 h. 30 à 6 h.; à Ste-Justine, de 6 h. 30 à 7 h.; à Ste-Elisabeth, de 7 h. 30 à 8 h.; à Ste-Ann, de 8 h. 30 à 9 h.; à Ste-Clémentine, de 9 h. 30 à 10 h.; à Ste-Justine, de 10 h. 30 à 11 h.; à Ste-Elisabeth, de 11 h. 30 à 12 h.; à Ste-Ann, de 12 h. 30 à 1 h.; à Ste-Clémentine, de 1 h. 30 à 2 h.; à Ste-Justine, de 2 h. 30 à 3 h.; à Ste-Elisabeth, de 3 h. 30 à 4 h.; à Ste-Ann, de 4 h. 30 à 5 h.; à Ste-Clémentine, de 5 h. 30 à 6 h.; à Ste-Justine, de 6 h. 30 à 7 h.; à Ste-Elisabeth, de 7 h. 30 à 8 h.; à Ste-Ann, de 8 h. 30 à 9 h.; à Ste-Clémentine, de 9 h. 30 à 10 h.; à Ste-Justine, de 10 h. 30 à 11 h.; à Ste-Elisabeth, de 11 h. 30 à 12 h.; à Ste-Ann, de 12 h. 30 à 1 h.; à Ste-Clémentine, de 1 h. 30 à 2 h.; à Ste-Justine, de 2 h. 30 à 3 h.; à Ste-Elisabeth, de 3 h. 30 à 4 h.; à Ste-Ann, de 4 h. 30 à 5 h.; à Ste-Clémentine, de 5 h. 30 à 6 h.; à Ste-Justine, de 6 h. 30 à 7 h.; à Ste-Elisabeth, de 7 h. 30 à 8 h.; à Ste-Ann, de 8 h. 30 à 9 h.; à Ste-Clémentine, de 9 h. 30 à 10 h.; à Ste-Justine, de 10 h. 30 à 11 h.; à Ste-Elisabeth, de 11 h. 30 à 12 h.; à Ste-Ann, de 12 h. 30 à 1 h.; à Ste-Clémentine, de 1 h. 30 à 2 h.; à Ste-Justine, de 2 h. 30 à 3 h.; à Ste-Elisabeth, de 3 h. 30 à 4 h.; à Ste-Ann, de 4 h. 30 à 5 h.; à Ste-Clémentine, de 5 h. 30 à 6 h.; à Ste-Justine, de 6 h. 30 à 7 h.; à Ste-Elisabeth, de 7 h. 30 à 8 h.; à Ste-Ann, de 8 h. 30 à 9 h.; à Ste-Clémentine, de 9 h. 30 à 10 h.; à Ste-Justine, de 10 h. 30 à 11 h.; à Ste-Elisabeth, de 11 h. 30 à 12 h.; à Ste-Ann, de 12 h. 30 à 1 h.; à Ste-Clémentine, de 1 h. 30 à 2 h.; à Ste-Justine, de 2 h. 30 à 3 h.; à Ste-Elisabeth, de 3 h. 30 à 4 h.; à Ste-Ann, de 4 h. 30 à 5 h.; à Ste-Clémentine, de 5 h. 30 à 6 h.; à Ste-Justine, de 6 h. 30 à 7 h.; à Ste-Elisabeth, de 7 h. 30 à 8 h.; à Ste-Ann, de 8 h. 30 à 9 h.; à Ste-Clémentine, de 9 h. 30 à 10 h.; à Ste-Justine, de 10 h. 30 à 11 h.; à Ste-Elisabeth, de 11 h. 30 à 12 h.; à Ste-Ann, de 12 h. 30 à 1 h.; à Ste-Clémentine, de 1 h. 30 à 2 h.; à Ste-Justine, de 2 h. 30 à 3 h.; à Ste-Elisabeth, de 3 h. 30 à 4 h.; à Ste-Ann, de 4 h. 30 à 5 h.; à Ste-Clémentine, de 5 h. 30 à 6 h.; à Ste-Justine, de 6 h. 30 à 7 h.; à Ste-Elisabeth, de 7 h. 30 à 8 h.; à Ste-Ann, de 8 h. 30 à 9 h.; à Ste-Clémentine, de 9 h. 30 à 10 h.; à Ste-Justine, de 10 h. 30 à 11 h.; à Ste-Elisabeth, de 11 h. 30 à 12 h.; à Ste-Ann, de 12 h. 30 à 1 h.; à Ste-Clémentine, de 1 h. 30 à 2 h.; à Ste-Justine, de 2 h. 30 à 3 h.; à Ste-Elisabeth, de 3 h. 30 à 4 h.; à Ste-Ann, de 4 h. 30 à 5 h.; à Ste-Clémentine, de 5 h. 30 à 6 h.; à Ste-Justine, de 6 h. 30 à 7 h.; à Ste-Elisabeth, de 7 h. 30 à 8 h.; à Ste-Ann, de 8 h. 30 à 9 h.; à Ste-Clémentine, de 9 h. 30 à 10 h.; à Ste-Justine, de 10 h. 30 à 11 h.; à Ste-Elisabeth, de 11 h. 30 à 12 h.; à Ste-Ann, de 12 h. 30 à 1 h.; à Ste-Clémentine, de 1 h. 30 à 2 h.; à Ste-Justine, de 2 h. 30 à 3 h.; à Ste-Elisabeth, de 3 h. 30 à 4 h.; à Ste-Ann, de 4 h. 30 à 5 h.; à Ste-Clémentine, de 5 h. 30 à 6 h.; à Ste-Justine, de 6 h. 30 à 7 h.; à Ste-Elisabeth, de 7 h. 30 à 8 h.; à Ste-Ann, de 8 h. 30 à 9 h.; à Ste-Clémentine, de 9 h. 30 à 10 h.; à Ste-Justine, de 10 h. 30 à 11 h.; à Ste-Elisabeth, de 11 h. 30 à 12 h.; à Ste-Ann, de 12 h. 30 à 1 h.; à Ste-Clémentine, de 1 h. 30 à 2 h.; à Ste-Justine, de 2 h. 30 à 3 h.; à Ste-Elisabeth, de 3 h. 30 à 4 h.; à Ste-Ann, de 4 h. 30 à 5 h.; à Ste-Clémentine, de 5 h. 30 à 6 h.; à Ste-Justine, de 6 h. 30 à 7 h.; à Ste-Elisabeth, de 7 h. 30 à 8 h.; à Ste-Ann, de 8 h. 30 à 9 h.; à Ste-Clémentine, de 9 h. 30 à 10 h.; à Ste-Justine, de 10 h. 30 à 11 h.; à Ste-Elisabeth, de 11 h. 30 à 12 h.; à Ste-Ann, de 12 h. 30 à 1 h.; à Ste-Clémentine, de 1 h. 30 à 2 h.; à Ste-Justine, de 2 h. 30 à 3 h.; à Ste-Elisabeth, de 3 h. 30 à 4 h.; à Ste-Ann, de 4 h. 30 à 5 h.; à Ste-Clémentine, de 5 h. 30 à 6 h.; à Ste-Justine, de 6 h. 30 à 7 h.; à Ste-Elisabeth, de 7 h. 30 à 8 h.; à Ste-Ann, de 8 h. 30 à 9 h.; à Ste-Clémentine, de 9 h. 30 à 10 h.; à Ste-Justine, de 10 h. 30 à 11 h.; à Ste-Elisabeth, de 11 h. 30 à 12 h.; à Ste-Ann, de 12 h. 30 à 1 h.; à Ste-Clémentine, de 1 h. 30 à 2 h.; à Ste-Justine, de 2 h. 30 à 3 h.; à Ste-Elisabeth, de 3 h. 30 à 4 h.; à Ste-Ann, de 4 h. 30 à 5 h.; à Ste-Clémentine, de 5 h. 30 à 6 h.; à Ste-Justine, de 6 h. 30 à 7 h.; à Ste-Elisabeth, de 7 h. 30 à 8 h.; à Ste-Ann, de 8 h. 30 à 9 h.; à Ste-Clémentine, de 9 h. 30 à 10 h.; à Ste-Justine, de 10 h. 30 à 11 h.; à Ste-Elisabeth, de 11 h. 30 à 12 h.; à Ste-Ann, de 12 h. 30 à 1 h.; à Ste-Clémentine, de 1 h. 30 à 2 h.; à Ste-Justine, de 2 h. 30 à 3 h.; à Ste-Elisabeth, de 3 h. 30 à 4 h.; à Ste-Ann, de 4 h. 30 à 5 h.; à Ste-Clémentine, de 5 h. 30 à 6 h.; à Ste-Justine, de 6 h. 30 à 7 h.; à Ste-Elisabeth, de 7 h. 30 à 8 h.; à Ste-Ann, de 8 h. 30 à 9 h.; à Ste-Clémentine, de 9 h. 30 à 10 h.; à Ste-Justine, de 10 h. 30 à 11 h.; à Ste-Elisabeth, de 11 h. 30 à 12 h.; à Ste-Ann, de 12 h. 30 à 1 h.; à Ste-Clémentine, de 1 h. 30 à 2 h.; à Ste-Justine, de 2 h. 30 à 3 h.; à Ste-Elisabeth, de 3 h. 30 à 4 h.; à Ste-Ann, de 4 h. 30 à 5 h.; à Ste-Clémentine, de 5 h. 30 à 6 h.; à Ste-Justine, de 6 h. 30 à 7 h.; à Ste-Elisabeth, de 7 h. 30 à 8 h.; à Ste-Ann, de 8 h. 30 à 9 h.; à Ste-Clémentine, de 9 h. 30 à 10 h.; à Ste-Justine, de 10 h. 30 à 11 h.; à Ste-Elisabeth, de 11 h. 30 à 12 h.; à Ste-Ann, de 12 h. 30 à 1 h.; à Ste-Clémentine, de 1 h. 30 à 2 h.; à Ste-Justine, de 2 h. 30 à 3 h.; à Ste-Elisabeth, de 3 h. 30 à 4 h.; à Ste-Ann, de 4 h. 30 à 5 h.; à Ste-Clémentine, de 5 h. 30 à 6 h.; à Ste-Justine, de 6 h. 30 à 7 h.; à Ste-Elisabeth, de 7 h. 30 à 8 h.; à Ste-Ann, de 8 h. 30 à 9 h.; à Ste-Clémentine, de 9 h. 30 à 10 h.; à Ste-Justine, de 10 h. 30 à 11 h.; à Ste-Elisabeth, de 11 h. 30 à 12 h.; à Ste-Ann, de 12 h. 30 à 1 h.; à Ste-Clémentine, de 1 h. 30 à 2 h.; à Ste-Justine, de 2 h. 30 à 3 h.; à Ste-Elisabeth, de 3 h. 30 à 4 h.; à Ste-Ann, de 4 h. 30 à 5 h.; à Ste-Clémentine, de 5 h. 30 à 6 h.; à Ste-Justine, de 6 h. 30 à 7 h.; à Ste-Elisabeth, de 7 h. 30 à 8 h.; à Ste-Ann, de 8 h. 30 à 9 h.; à Ste-Clémentine, de 9 h. 30 à 10 h.; à Ste-Justine, de 10 h. 30 à 11 h.; à Ste-Elisabeth, de 11 h. 30 à 12 h.; à Ste-Ann, de 12 h. 30 à 1 h.; à Ste-Clémentine, de 1 h. 30 à 2 h.; à Ste-Justine, de 2 h. 30 à 3 h.; à Ste-Elisabeth, de 3 h. 30 à 4 h.; à Ste-Ann, de 4 h. 30 à 5 h.; à Ste-Clémentine, de 5 h. 30 à 6 h.; à Ste-Justine, de 6 h. 30 à 7 h.; à Ste-Elisabeth, de 7 h. 30 à 8 h.; à Ste-Ann, de 8 h. 30 à 9 h.; à Ste-Clémentine, de 9 h. 30 à 10 h.; à Ste-Justine, de 10 h. 30 à 11 h.; à Ste-Elisabeth, de 11 h. 30 à 12 h.; à Ste-Ann, de 12 h. 30 à 1 h.; à Ste-Clémentine, de 1 h. 30 à 2 h.; à Ste-Justine, de 2 h. 30 à 3 h.; à Ste-Elisabeth, de 3 h. 30 à 4 h.; à Ste-Ann, de 4 h. 30 à 5 h.; à Ste-Clémentine, de 5 h. 30 à 6 h.; à Ste-Justine, de 6 h. 30 à 7 h.; à Ste-Elisabeth, de 7 h. 30 à 8 h.; à Ste-Ann, de 8 h. 30 à 9 h.; à Ste-Clémentine, de 9 h. 30 à 10 h.; à Ste-Justine, de 10 h. 30 à 11 h.; à Ste-Elisabeth, de 11 h. 30 à 12 h.; à Ste-Ann, de 12 h. 30 à 1 h.; à Ste-Clémentine, de 1 h. 30 à 2 h.; à Ste-Justine, de 2 h. 30 à 3 h.; à Ste-Elisabeth, de 3 h. 30 à 4 h.; à Ste-Ann, de 4 h. 30 à 5 h.; à Ste-Clémentine, de 5 h. 30 à 6 h.; à Ste-Justine, de 6 h. 30 à 7 h.; à Ste-Elisabeth, de 7 h. 30 à 8 h.; à Ste-Ann, de 8 h. 30 à 9 h.; à Ste-Clémentine, de 9 h. 30 à 10 h.; à Ste-Justine, de 10 h. 30 à 11 h.; à Ste-Elisabeth, de 11 h. 30 à 12 h.; à Ste-Ann, de 12 h. 30 à 1 h.; à Ste-Clémentine, de 1 h. 30 à 2 h.; à Ste-Justine, de 2 h. 30 à 3 h.; à Ste-Elisabeth, de 3 h. 30 à 4 h.; à Ste-Ann, de 4 h. 30 à 5 h.; à Ste-Clémentine, de 5 h. 30 à 6 h.; à Ste-Justine, de 6 h. 30 à 7 h.; à Ste-Elisabeth, de 7 h. 30 à 8 h.; à Ste-Ann, de 8 h. 30 à 9 h.; à Ste-Clémentine, de 9 h. 30 à 10 h.; à Ste-Justine, de 10 h. 30 à 11 h.; à Ste-Elisabeth, de 11 h. 30 à 12 h.; à Ste-Ann, de 12 h. 30 à 1 h.; à Ste-Clémentine, de 1 h. 30 à 2 h.; à Ste-Justine, de 2 h. 30 à 3 h.; à Ste-Elisabeth, de 3 h. 30 à 4 h.; à Ste-Ann, de 4 h. 30 à 5 h.; à Ste-Clémentine, de 5 h. 30 à 6 h.; à Ste-Justine, de 6 h. 30 à 7 h.; à Ste-Elisabeth, de 7 h. 30 à 8 h.; à Ste-Ann, de 8 h. 30 à 9 h.; à Ste-Clémentine, de 9 h. 30 à 10 h.; à Ste-Justine, de 10 h. 30 à 11 h.; à Ste-Elisabeth, de 11 h. 30 à 12 h.; à Ste-Ann, de 12 h. 30 à 1 h.; à Ste-Clémentine, de 1 h. 30 à 2 h.; à Ste-Justine, de 2 h. 30 à 3 h.; à Ste-Elisabeth, de 3 h. 30 à 4 h.; à Ste-Ann, de 4 h. 30 à 5 h.; à Ste-Clémentine, de 5 h. 30 à 6 h.; à Ste-Justine, de 6 h. 30 à 7 h.; à Ste-Elisabeth, de 7 h. 30 à 8 h.; à Ste-Ann, de 8 h. 30 à 9 h.; à Ste-Clémentine, de 9 h. 30 à 10 h.; à Ste-Justine, de 10 h. 30 à 11 h.; à Ste-Elisabeth, de 11 h. 30 à 12 h.; à Ste-Ann, de 12 h. 30 à 1 h.; à Ste-Clémentine, de 1 h. 30 à 2 h.; à Ste-Justine, de 2 h. 30 à 3 h.; à Ste-Elisabeth, de 3 h. 30 à 4 h.; à Ste-Ann, de 4 h. 30 à 5 h.; à Ste-Clémentine, de 5 h. 30 à 6 h.; à Ste-Justine, de 6 h. 30 à 7 h.; à Ste-Elisabeth, de 7 h. 30 à 8 h.; à Ste-Ann, de 8 h. 30 à 9 h.; à Ste-Clémentine, de 9 h. 30 à 10 h.; à Ste-Justine, de 10 h. 30 à 11 h.; à Ste-Elisabeth, de 11 h. 30 à 12 h.; à Ste-Ann, de 12 h. 30 à 1 h.; à Ste-Clémentine, de 1 h. 30 à 2 h.; à Ste-Justine, de 2 h. 30 à 3 h.; à Ste-Elisabeth, de 3 h. 30 à 4 h.; à Ste-Ann, de 4 h. 30 à 5 h.; à Ste-Clémentine, de 5 h. 30 à 6 h.; à Ste-Justine, de 6 h. 30 à 7 h.; à Ste-Elisabeth, de 7 h. 30 à 8 h.; à Ste-Ann, de 8 h. 30 à 9 h.; à Ste-Clémentine, de 9 h. 30 à 10 h.; à Ste-Justine, de 10 h. 30 à 11 h.; à Ste-Elisabeth, de 11 h. 30 à 12 h.; à Ste-Ann, de 12 h. 30 à 1 h.; à Ste-Clémentine, de 1 h. 30 à 2 h.; à Ste-Justine, de 2 h. 30 à 3 h.; à Ste-Elisabeth, de 3 h. 30 à 4 h.; à Ste-Ann, de 4 h. 30 à 5 h.; à Ste-Clémentine, de 5 h. 30 à 6 h.; à Ste-Justine, de 6 h. 30 à 7 h.; à Ste-Elisabeth, de 7 h. 30 à 8 h.; à Ste-Ann, de 8 h. 30 à 9 h.; à Ste-Clémentine, de 9 h. 30 à 10 h.; à Ste-Justine, de 10 h. 30 à 11 h.; à Ste-Elisabeth, de 11 h. 30 à 12 h.; à Ste-Ann, de 12 h. 30 à 1 h.; à Ste-Clémentine, de 1 h. 30 à 2 h.; à Ste-Justine, de 2 h. 30 à 3 h.; à Ste-Elisabeth, de 3 h. 30 à 4 h.; à Ste-Ann, de

RANDONNÉE
SPORTIVE

Par Jean CHARTIER



La rencontre Cléroux-Chuvalo, pour le championnat poids lourd canadien a finalement été bâclée. Depuis longtemps Cléroux espérait son triomphe de mercredi contre Harris lui méritait certainement ce match qui devrait attirer une foule plus considérable que celui de mercredi disputé par une température idéale en plein air.

Si l'on se base sur les deux dernières victoires de Cléroux contre des adversaires possédant une réputation il faut conclure que la province de Québec posséderait deux champions canadiens en août : Burke Emery, de Sherbrooke, chez les mi-lourds et Robert Cléroux chez les poids lourds.

Un autre coursier vient de passer dans la catégorie du Free for All à la piste de Sherbrooke. Il s'agit de Taylor Win, propriété de J.-Robert Grimard de Disraeli qui gagnait en 2-08-3, mercredi soir, dans la classe principale. Boum Boum Bumpas et Brown Flash H sont les deux autres coursiers qui ont réussi des milles aussi rapides depuis les débuts de la présente saison.

Un spectateur suggérait, mercredi aux propriétaires de la piste de nettoyer les sièges dans la grande estrade avant les programmes. De cette façon, on en verrait un plus grand nombre non pas assis sur les dossiers, mais sur les sièges eux-mêmes.

M. Earl Coomb, pendant plusieurs saisons propriétaires de coursiers, a succédé à M. Jean Beauchemin au poste de secrétaire de courses à la piste de Sherbrooke. M. Beauchemin, à cause du prochain meeting à Richelieu, où il est assistant-secrétaire, a dû céder sa place. Les classifications de demain soir et de dimanche ont donc été faites par le nouveau secrétaire qui sera assisté par Paul Faucher.

Wayne Nugent a prouvé une fois de plus sa valeur pour le Fuller, hier soir, grâce à sa tenue de trois coups sûrs. Les frères Luc et Serge Grégoire, dont la tenue au bâton laissait à désirer au début de la saison, ont repris leur aplomb, semble-t-il. Gerry Ménard ainsi que Richard Doyon et Red Gagnon sont plus réguliers au bâton de sorte que la situation est moins sérieuse pour le pilote Emilien Hamel.

Le président Marie-Louis Fortier n'a pu obtenir, malgré son insistance, de disputer des joutes de la ligue Junior, le dimanche après-midi au stade municipal alors occupé par la ligue Midjet de l'OTJ. Il devra se consoler avec le parc Dufresne. Cette demande avait été faite afin de combler le temps perdu à cause des joutes remises par la pluie.

Pour ce qui est du reste de l'octroi accordé par la Cité de Sherbrooke pour permettre la survie de la ligue, le président a bon espoir que le tout sera réglé sous peu et qu'une somme additionnelle sera ajoutée.

Gordon Breen améliore constamment son golf et c'est ainsi qu'il réussissait un 39, dernièrement. On peut juger des résultats de ses rondes par la manière dont il vous salue au cours de la soirée.

Gaston "Red" Roy, maintenant qu'il est passé dans la catégorie des bons joueurs de golf, a pris une courte vacance pour se rendre aux États-Unis et se procurer des fers. Depuis, il joue comme un Arnold Palmer.

Gerry Mathieu se la coule douce sur la côte du Pacifique. Nous recevions dernièrement de lui une carte de Seattle. Il mentionnait qu'il était allé à la pêche au saumon, mais il n'était pas question de golf. Peut-être avait-il lancé tous ses bâtons avant d'atteindre cette ville. Il offre ses salutations à tous les amis.

Frank Howard a de bonnes chances d'être choisi la recrue de l'année dans la ligue Nationale. Hier soir, il cognait son 16e circuit et produisait six points. Depuis sa venue avec les Dodgers, cette équipe est revenue à la vie et possède toujours des chances de conserver son championnat.

Coup d'oeil sur le
football canadien

TORONTO (PC) — L'Est et l'Ouest sont sur un pied d'égalité avec deux victoires pour chaque groupe alors que les neuf clubs de football professionnels du Canada poursuivent leur ronde annuelle de joutes hors concours avant l'ouverture de la saison régulière.

La période des parties hors concours a commencé il y a plus d'une semaine, alors que les Alouettes de Montréal sont allées se faire écraser 38-0 par les Eskimos d'Edmonton. Pour les Eskimos, cette victoire n'avait pas de valeur, car ils n'avaient pas encore joué une partie officielle.

Voir FOOTBALL — P. 6, c. 4

Le Fuller rejoint le Kist en 2e position
Joute de 3 coups sûrs de Nugent

Fait rare — Il est assez rare que l'oeil de la caméra puisse capter les sept inscrits d'une course alors qu'ils traversent le fil d'arrivée. Le fait s'est produit, mercredi soir, à la piste de Sherbrooke dans la cinquième course gagnée par Fair View à Gordon Adamson de Richmond. Nous apercevons les sept coursiers dans cette épreuve contestée. (Photo Marcel Dumas)

Wayne Nugent a lancé une joute de trois coups sûrs pour conduire le Fuller à une victoire de 6-0 sur le Kist, hier soir, dans une joute régulière de la ligue de baseball Junior du président Marie-Louis Fortier.

Cette victoire de l'équipe du pilote Emilien Hamel lui a permis de rejoindre le Kist en deuxième position. Le club du pilote Claude Ruel demeure toutefois en avant grâce à son pourcentage qui est de 583 comparativement à 563 pour le Fuller.

Chevaux inscrits aux
courses de samedi

1e course, D-trot et amble — \$150

1-Principal, J.P. Courchesne
2-Jack Harvester, A. Beauchemin
3-Volée Belle, G. Lachance
4-Win Worthy,
5-Bonnie Grattan, C. Poulin
6-Lafayette, M. Beauchemin
7-Little Royal, A. Gravel
8-Billy C. Lee, A. Norn

2e et 6e courses, D-trot et amble, \$200

1-Dixie's Baby, A. Gravel
2-Epton,
3-Amosson's Jimmy,
4-Breezeview, B. Blanchet
5-His Elkington, L. Larose
6-Larry Chief, A. Poulin
7-Ridgeway, M. Beauchemin
8-Beau Wyn, L. Hucksins

3e et 7e courses, D-ambie — \$250

1-Sunny Baf, F. Desrochers
2-Wayne H. Abbe, F. St-Denis
3-Uncle Pick, A. Poulin
4-Red Charm, W. Baxter
5-Paisy Princess, G. Dostie
6-Miss January, C. Côté
7-Joseph Worthy, L. Larose
8-Ashley Forbes, H. Gendron

4e course, D-trot et amble — \$125

1-Always There, M. Beauchemin
2-Thunder Chief, C. Poulin
3-Doctor Brooke, C. M. Leclair
4-Captain McKimney, S. C. Bennett
5-Rapid Way, L. Hucksins
6-Prince Logan, G. Surprenant
7-Attorney Long, W. Baxter

5e et 8e courses, D-ambie — \$250

1-Lady's Leon, M. Beauchemin
2-Late Direct, A. Surprenant
3-Doctor Brooke, C. M. Leclair
4-Our Horse, C. Hebert
5-Meyno Worthy, F. Brochu
6-Rip Elkington, C. Poulin
7-William West Kver, F. Desrochers

9e course, D-trot et amble — \$100

1-Mr. Martin, F. St-Denis
2-Danny Diamond, B. Chabot
3-Lady Song, C. Robitaille
4-Royal Magique, C. Poulin
5-Sir Peter Brooke, C. Hebert
6-Miss Jose Lee, R. Dupont
7-Adam's Pride, L. Denault
8-Shep Rosecroft, C. Grenier

10e course, D-ambie — \$100

1-Queen Over, C. Grenier
2-Robin Lee, P. Neveu
3-Tiger Hum, T. Carrière
4-George Logan, H. Lepace
5-Happy Chum, G. Dubois
6-Mr. Gary, L. Larose
7-Kind's Pride, J.P. Normandin
8-Sara Brooke

Les frères Royer atteignent la
finale des doubles masculins

Les frères Raymond et Richard Royer ont fait un pas de plus vers la conservation de leur championnat de Sherbrooke en double masculin alors qu'ils ont disposé en semi-finale du duo formé de Michel Rivard et Yves Laberge dans un match intéressant de quatre sets disputé, hier soir, sur les courts de l'association de tennis de Sherbrooke, rue Fraser. Le compte final a été de 7-5, 5-7, 6-1, 6-3.

Les vainqueurs défendront maintenant leur championnat contre l'équipe formée de Claude Métras et Denis Royer. Cette demi-finale a débuté en semi-finale le duo Murray Henri. Cette finale aura lieu dimanche soir vers huit heures.

Les frères Royer étaient les favoris pour remporter les honneurs hier soir, et bien qu'ils ont éprouvé quelques difficultés dans les deux premiers sets, les spectateurs savaient bien qu'ils étaient pour mettre un peu plus de pression dans les deux derniers sets. C'est ce qui est arrivé et des lors, leur victoire ne pouvait plus être mise en

question. Cette victoire n'enlève pas tout de même le crédit qui revient aux perdants. Ils ont brillé dans la défaite et se sont très bien défendus principalement dans les deux premiers sets. La rencontre a donné lieu à un jeu très intéressant de part et d'autre et il fut fort goûté de spectateurs.

Wladek Dupré, de Drummondville, rencontrera Waggin Lussier, de St-Hyacinthe, dans une finale de 90 minutes. En semi-finale, Bob Marchand fera face à Jean-Guy Allou, de Rou-

ge. Hier — Fortier-Labrecque défont Boulanger-Brault 6-4, 6-0.

Voir ROYER — P. 6, col. 5

Reprise des programmes de lutte à Dr'ville

DRUMMONDVILLE — La lutte reviendra à l'arena de Drummondville, dimanche soir prochain, alors que le promoteur Bob Marchand présentera quatre combats.

Wladek Dupré, de Drummondville, rencontrera Waggin Lussier, de St-Hyacinthe, dans une finale de 90 minutes. En semi-finale, Bob Marchand fera face à Jean-Guy Allou, de Rou-

ge. Hier — Fortier-Labrecque défont Boulanger-Brault 6-4, 6-0.

Voir ROYER — P. 6, col. 5

COURSES sous HARNAIS
A LA PISTE DE SHERBROOKE

Mercredi et Samedi
à 8 h. p.m.

Dimanche soir
à 8 h. p.m.

ADMISSION : \$1.00
PARI MUTUEL

LES FEMMES SONT ADMISES GRATUITEMENT LES MERCREDIS

Les enfants de moins de 16 ans ne sont pas admis

Beau temps mauvais temps les courses auront lieu telles que cédulées.

D'UN SEUL COUP...



la bière Red Cap
vous procure
saveur et satisfaction



La bière RED CAP de CARLING

BRASSÉE DANS LE QUÉBEC...PROUVE SA QUALITÉ

George Chuvalo accepte de rencontrer Robert Clérout



**Gilles
GOYETTE**

Robert Clérout sur la bonne voie

Robert Clérout sera-t-il champion du Canada? Ou, pour quoi pas, champion du monde? Une seule victoire, acquise par knock-out au cinquième round sur Roy Harris, cette semaine, au Stade Delorimier, a suffi pour que s'interroge de la sorte l'homme de la rue, dont les réactions sont toujours vigoureuses et vont d'un pôle à l'autre, sans transition... Oublié, l'échec du passé. Bref, ce match-test contre Roy Harris a eu le rayonnement des choses rares.

Jusqu'ici Robert Clérout n'avait guère eu l'occasion de nous renseigner sur ce qu'il valait. Cette fois, nous avons pu, devant un rival valable, apprécier:

1) Sa résistance, que laissait déjà supposer son style de désespoir. Mais tant qu'il n'avait pas encaissé les crochets d'un Palooka.

2) Son efficacité, fruit du nombre de ses séries et de leur cadence, plutôt que de la puissance attachée à chacun de ses coups. Clérout est un démolisseur. Harris, bien qu'il ait remporté, en la personne de Patterson un meilleur puncheur que Clérout, ne s'attendait pas à subir un pareil traitement.

3) Son autorité. Car non seulement Clérout fit face aux assauts initiaux du boxeur de Cut and Shoot, mais il sut, le moment venu, les "contrer" avec une certaine précision, ce qui n'était pas sans mérite dans un pareil feu roulant.

Une seule ombre au tableau, dans la perspective de prochains combats qui seront, en principe, de plus en plus difficiles: Clérout a encaissé une quantité de crochets dont un seul, délivré par un quelconque "favori" de la N.B.A. eut provoqué un nouveau drame.

A la lumière de son combat de mercredi, situons les possibilités de Robert Clérout sur les différents paliers.

1) Mondial. — La question ne se pose pas, logiquement. On voit que Clérout a encore à faire avant de défier Floyd Patterson. Mais une bataille contre le champion du monde ne pourrait s'inscrire que dans le cadre de laborieux travaux d'approche.

2) Empire britannique. — Le Montréalais sait que Brian London est l'homme à prendre — et à battre — pour le situer sur le plan anglais.

3) Pour s'imposer, toutefois, aux yeux de la Fédération anglaise comme challenger officiel, Clérout devra meubler son palmarès d'autres succès du même genre. Il est un nom qui lui rendrait bien service: celui de Cooper, challenger actuel de London. Mais celui-ci a bien entendu d'autres chats à fouetter.

4) National. — Là, il est incontestable que Clérout a gravi plusieurs échelons. On ne saurait le contester, en pensant que George Chuvalo est maintenant dans l'obligation d'accepter son défi ou de lui remettre sa couronne.

Quel sera désormais l'emploi du temps de Clérout? Il semble bien que l'époque des amuse-poings soit révolue. Il ne pourra décemment revenir systématiquement en arrière, comme il le fit après certaines victoires.

Ayant franchi l'obstacle, rassuré ses amis, convaincu les rares qui, contre toute logique, n'accordaient aucune qualité à ce gros boxeur montréalais, Clérout va sans doute alterner les combats très sérieux avec d'autres qui le seront sensiblement moins. Il va différer son succès contre Harris devant un adversaire classé par la magazine Ring et la N.B.A. Cette prochaine rencontre fera office de mise au point de vue des plans futurs de son manager Al Bachman.

Avec les bons hommes à venir, la prudence commande d'être moins optimiste. C'est que Robert Clérout, irrésistible à un certain stade, est au niveau supérieur un champion un peu boiteux. Son capital offensif peut masquer sa carence défensive devant certains. Sa seule agressivité ne suffirait peut-être pas à contraindre un Liston, un Folley ou un Machen à capituler.

Il semble que Clérout ait intérêt à acquiescer un peu plus d'expérience avant de taquiner un Liston.

Telle apparaît, en gros, la situation en regard des aspirations de Robert Clérout, qui, à 22 ans, est plus que jamais l'espoir numéro un de la catégorie.

Pour progresser, pour élargir ses horizons, il devra apprendre à se couvrir. La surgit son problème: en se protégeant, il donnera forcément moins de coups, il devra freiner, canaliser cette verve éblouissante qui lui a réussi contre Harris et qui peut le trahir contre un plus dur frappeur.

C'est cette synthèse, ce dosage attaque-défense, contraire à son tempérament impulsif, dur à son amour-propre de combattant généreux et intrépide qu'il lui faut désormais chercher à réaliser.

Souhaitons que la réussite ait au bout de ses efforts.

Ligue Dépression

Les clubs Albert et Seven Up ont triomphé—Deblois et Roy brillent

Le club Seven Up s'est assuré le championnat de la saison régulière dans la ligue de balle molle Dépression en l'emportant au compte de 6 à 4 contre le Carling. Cette joute qui était la dernière du programme double d'hier, présenté au parc Dufresne, a été enlevée jusqu'à la fin. Dans la première, le club Albert a défait le Progress Club 7 à 5.

Les joueurs d'Albert Poulin ont mis à profit dix coups sûrs aux dépens du lanceur perdant Taillier pour s'assurer le gain. Cotnoir, Labbé et Labonté ont joué un grand rôle dans le succès de leur équipe. Normand Breault a été en vedette pour les perdants qui ne frapperont que cinq hits contre le lanceur Monfette.

Albert 7 10 1
Progress 5 5 1

Deblois se signale

Deblois a frappé un circuit de trois points pour conduire le Seven Up à la victoire sur le Carling et au championnat de la ligue pour la saison régulière. Leo Goupil, effectif 2e but de 301.

Paul Roy a frappé un circuit et un hit pour les perdants. Maurice Desruisseaux a été le lanceur gagnant et Marcel Poulin le perdant.

Seven Up 6 7 2
Carling 4 6 0

Geiger à l'hôpital

BOSTON (PA)—Gary Geiger, voltigeur de 23 ans des Red Sox de Boston, s'est plaint hier de violentes maux d'estomac et a été conduit d'urgence à l'hôpital.

Geiger avait frappé en lieu sûr à ses dix dernières parties et sa moyenne au bâton était de .301.

Sport en bref

Coupe Willingdon

MONTREAL (PC) — Les concours préliminaires au tournoi pour la coupe Willingdon seront disputés, dans le Québec, à deux clubs des environs de Montréal. Une première ronde de 18 trous aura lieu samedi au club Marlborough et deux rondes auront lieu dimanche au club Kanawake.

Les quatre golfeurs qui reussiront le score le plus bas dans ces épreuves représenteront le Québec au tournoi pour la coupe Willingdon, à Ottawa, au début du mois prochain.

Schoepner retourne chez lui

TORONTO (PC) — Le champion des boxeurs mi-jourds d'Europe, Eirich Schoepner, a quitté Toronto hier par avion pour rentrer en Allemagne. Il était arrivé au Canada en juin pour s'entraîner en prévision d'un match contre le champion mondial Archie Moore, mais ce combat n'a pas eu lieu parce que Moore pesait toujours plus que la limite de 175 livres.

Tournoi en Suisse

MONTREAL (PC)—La Fédération internationale de hockey sur glace a décidé que le tournoi pour le championnat mondial aura lieu en Suisse l'an prochain et aux Etats-Unis en 1962. La date et l'endroit de ce tournoi seront choisis plus tard, mais la fédération recommande Genève ou Lausanne pour l'an prochain.

Robert Lebel, de Chambly, est le nouveau président de la fédération.

Les Américains au repêchage

MONTREAL (PC) — Les Alouettes de Montréal ont offert hier au repêchage quatre joueurs américains, soit un bloqueur et trois demis.

Il s'agit du bloqueur Jim Glasgow, du Jacksonville State College et des demis Jack Westbrook, de l'Université de la Floride, Gordon Speer, de Rice et Fred Pickard, de Florida State.

Jones sous contrat

EDMONTON (PC)—Les Eskimos d'Edmonton ont annoncé hier avoir fait signer un contrat au demi-arrière Vic Jones, de l'Université de l'Indiana.

Jones, le 13e choix des Bears de Chicago au repêchage, a été fortement recommandé par Frank Ivy, l'ancien instructeur des Eskimos et aujourd'hui avec les Cardinals de la ligue Nationale des Etats-Unis.

SOUVENIR SPORTIF

Boston, 19 juillet 1911



IL Y A 49 ANS...

"SMOKEY" JOE WOOD retire 12 frappeurs au manche et lance une joute sans point ni coup sûr pour conduire les Red Sox de Boston à une victoire de 5-0. Le lanceur de 21 ans gagne 34 parties la saison suivante.

1960, Chic. Tribune, N.Y. News Sind



Le club de chasse et pêche de Thetford reçoit — Le club de chasse et pêche de Thetford a reçu quelques membres de la Fédération des Associations des clubs de chasse et pêche de la province. On remarque ici, de gauche à droite: MM. Richmond Pelletier, des relations extérieures pour la Fédération des associations de la

province; Jacques Faille, président du comité de la protection de la Fédération pour la province; Bertrand Rioux, vice-président de l'Association de chasse et pêche de Plessisville, et Paul Gamache, président de l'Association de chasse et pêche de Thetford.

(Studio Robert, Thetford Mines)

Ligue Provinciale

Importante série de deux joutes pour les Vics en fin de semaine

VICTORIAVILLE — Les protégés de Claude Evans joueront deux joutes très importantes en fin de semaine. S'ils remportaient la victoire lors de ces deux joutes, ils prendraient une légère avance sur leurs plus proches adversaires, les Mineurs de Thetford.

D'abord, samedi soir, à 6 h, chez complètes de jeu. Martin 30, au stade du collège, les Mineurs de Thetford rendront visite au club local.

Dans la joute de mercredi soir, le club local a difficilement vaincu les joueurs de Thetford. Après cette victoire, les Vics de Victoriaville ont maintenant une partie d'avance sur leurs not, remportant la victoire au rivaux, les Mineurs de Thetford compte de 14 à 13 après 10 man-

ches qui sont dans la cave du classement présentement. Dimanche après-midi, les Braves de Plessisville viendront rendre visite aux hommes d'Evans, et les nôtres espèrent bien gagner aux dépens des joueurs de la ville de l'Erable. Cette joute débutera à 2 h.

Le club local au début de la saison semblait en bonne voie de remporter plusieurs parties.

Voir VICS — Page 6, col. 4

Les Thunderbirds dans une joute d'exhibition

GRANBY — Les amateurs de football auront l'avantage d'avoir une idée de l'équipe des Thunderbirds de Granby, de la direction des Thunderbirds de Granby, de la re de six joueurs pour la Conférence Intermédiaire de chaîne saison. Il s'agit d'Yves Foisy, Gérard Robidoux, Doug Vaudry, Jean-Guy Bedard, Jo-prochain, à 6 heures p.m. au celyn Houle et Don Skinner. Ce stade municipal de Granby, les derniers ont été l'étoile du Lions de St-Michel dans une club local la saison passée, joute d'exhibition. Cette joute quinze autres joueurs sont ac-suivra en somme la partie de tuellement à l'entraînement et baseball opposant le Granby au devraient signer leur contrat club Waterloo de la Ligue in-dici quinze jours tout probable-terminée de l'Est, joute qui ment.

PEUGEOT
EASTERN TOWN SHIPS MOTORS Ltd
2164 Kink ouest
LO 7-5808
Sherbrooke



Les "poux" de la route

Il y a deux ans, le "gocart" faisait son apparition dans les rues de la Vieille Capitale. Inventé aux Etats-Unis, ce petit engin fort bruyant fait actuellement la joie des sportifs qui se livrent à des courses acharnées sur deux des pistes de la province. Interdit sur la voie publique, cet étrange véhicule a véritablement trouvé sa carrière comme petite voiture de course. Vous trouverez tous les détails sur le sport-du "karting" dans l'édition de cette semaine de Perspectives.

LA TRIBUNE

TEL: LO 9-2525 — SHERBROOKE

Par Marven MOSS
de la Presse Canadienne

MONTREAL (PC) — Le Torontois George Chuvalo, champion poids lourd du Canada, a signé hier un contrat pour défendre son titre contre Robert Clérout, de Montréal, frais d'une décisive victoire aux dépens de Roy Harris, classé parmi les aspirants au championnat mondial. Le match aura lieu le 17 août au stadium de baseball de Montréal.

La rencontre sera de 12 rounds et mettra aux prises deux jeunes de 22 ans. Ni l'un ni l'autre n'a ce que l'on pourrait appeler un style. Ils ressemblent plutôt à des batailleurs de rue, qui tentent de faire oublier par la fougue et la force brute ce qui leur manque de finesse.

Mercredi soir, au stade de la rue Delorimier, dans l'est de la métropole, Clérout a knock-outé au cinquième round le poids lourd Roy Harris, de Cut and Shoot, Texas. Une foule de 12-530 personnes a versé une re-

cette de quelque \$40,000 pour assister à la bataille.

Le promoteur Eddie Quinn n'a guère apporté de précisions au sujet de cette rencontre Clérout-Chuvalo, mais il semble que chacun des deux boxeurs touchera 25 pour cent de la recette.

Dur adversaire

Al Bachman, de New York, Voir CHUVALO — P. 23, col. 1

L'alcool est-il un problème chez vous? Peut-être que les

ALCOOLQUES ANONYMES pourraient vous aider!

LO 9-2840 — LO 9-2375

Ce soir DANSE EN PLEIN AIR
Orchestre BLACK & WHITE JULES CLEMENT A L'ORGUE
Montjoye
(HILLCREST) NOTH HATLEY VI. 2-2433

MANOIR ORFORD DANSE
LES JEUDIS SOIR
VENDREDIS SOIR
SAMEDIS SOIR
avec le
QUATUOR TWILIGHT
Maintenant sous une nouvelle direction.
Surveillez notre ouverture officielle prochaine.

SUR L'EAU AVEC CHAMPLAIN...

il y a plus de 350 ans



L'été de 1609... Les canots de guerre Algonquins se faufilent parmi d'innombrables îles et amènent Samuel de Champlain à un lac grandiose... bordé à droite par les imposants sommets des monts Adirondack et à gauche par les magnifiques collines boisées des Montagnes Vertes... C'est la découverte du lac Champlain! "Découvrez" ce coin vous aussi... La pêche y est excellente et les plages sans aucun danger pour les enfants... C'est le pays préféré de nombreux villégiateurs canadiens!

SUR LA ROUTE AVEC CHAMPLAIN... aujourd'hui!



NOUVELLE HUILE
CITADEL H.D.

GRAISSES APPROUVEES

ESSENCES 3X ET 4X

SERVICES "EXTRA"
CHAMPLAIN

Explorez
avec



N.B. — POUR AMUSER LES JEUNES, DEMANDEZ UNE TROUSSE D'EXPLORATEUR GRATUITE À VOTRE VENDEUR CHAMPLAIN

De Luxe Drive Yourself

787, Conseil — LO 2-4933 — Sherbrooke

Affilié à HERTZ RENT-A-CAR

Location de voitures METEOR,

à l'heure, à la journée, à la semaine, au mois.

LE COUT DE LOCATION COMPREND LA GAZOLINE L'HUILE ET LES ASSURANCES



Camion FORD 1 tonne à louer

Les Yankees sont de nouveau en lère place

NEW YORK (PA).—Les Yankees de New York ont remonte hier soir en première place dans le classement de la ligue Américaine en balayant leur programme double avec les Indians de Cleveland par des comptes de 4-0 et 9-2. Les White Sox, qui détenaient auparavant la première place, ont perdu leur joute d'hier après-midi à Boston.

Bob Turley a été crédité de sa septième victoire dans la

deuxième joute, avec l'aide de Ryne Duren qui a lancé les deux dernières manches.

Whitey Ford et Bobby Shantz se sont partagé les honneurs du blanchissage dans la première partie.

Deuxième joute
Cleveland 000 001 100-2 9 0
New York 410 040 000-9 9 0
Latman, Bell 1; Bowsfield 3; Locke 6 et Wilson; Turley, Duren 8 et Berra, Howard 8. G-Turley 7-2. P-Latman 1-2. Cir-Cle-Keough 2.

Première joute
Cleveland 000 000 000-0 7 0
New York 002 002 000-4 9 0
Perry, Grant 8 et Wilson; Ford, Shantz 6 et Berra, G-Ford 7-6. P-Perry 11-5. Cir: NY-Kubek 9. Mantle 26. Boyer 8.

BOSTON (PA).—Tom Brewer a espacé dix coups sûrs hier après-midi et a conduit les Red Sox de Boston à une victoire.

Voir YANKEES — P. 6, c. 2

Baseball

Ligue Américaine
Boston 4, Chicago 2
LG Brewer — LP Pierre
Washington 6, Detroit 3
LG Stobbs — LP Fisher
Baltimore 5, Kansas City 0
LG Barber — LP Daley
New York 4, Cleveland 0
LG Ford — LP Perry
26. New York 9, Cleveland 1
LG Turley — LP Latman

Ligue Nationale
Philadelphia 5, Chicago 2
LG Green — LP Ellisworth
San Francisco 2, St. Louis 1
LG Marshall — LP Spahn
Los Angeles 6, Cincinnati 8
LG Sherry — LP O'Toole

Ligue Internationale
Toronto 7, Jersey City 2
LG Hawkins — LP Sanchez
26. Jersey City 8, Toronto 3
LG Nunn — LP Smith
Montreal 2, Miami 9
LG Perranoski — LP Portocarrero

Aujourd'hui
Lanceurs probables pour les joutes d'aujourd'hui
Ligue Américaine
Chicago, Frank Bauman 7-4 à Washington, Camilo Pascual 9-5, soir.
Cleveland, G. Bell 9-8 à Baltimore, C. Edwards 10-5, Kansas City, D. Hall 6-7 à Detroit, J. Bunning 6-7 à New York, E. Grant 2-3 à Boston, J. Monbouquette 10-8

Ligue Nationale
Pittsburgh, W. Stigliani 6-5 à Chicago, J. Brewer 9-2
Philadelphia, J. Ruzard 5-7 à St. Louis, E. Brougas 19-5, soir.
Milwaukee, B. Buhl 10-3 à Los Angeles, S. Williams 10-2, soir.
Cincinnati, J. Hook 7-10 à San Francisco, M. McCormick 9-6, soir.

LES CLASSEMENTS

Ligue Américaine	G.	P.	Moy. Diff.
New York	52	37	384
Chicago	54	39	381
Baltimore	52	44	342 3/4
Cleveland	47	45	322 3/4
Washington	45	45	300 7/8
Detroit	43	47	273 9/16
Boston	37	54	407 1/8
Kansas City	34	55	366 1/8

Ligue Nationale	G.	P.	Moy. Diff.
Pittsburgh	56	37	602
Milwaukee	52	38	352 2
Los Angeles	49	41	343 1/2
St. Louis	49	44	327 7
San Francisco	47	43	322 7/8
Cincinnati	42	51	432 1/4
Philadelphia	38	55	409 1/8
Chicago	35	59	339 22/4

Ligue Internationale	G.	P.	Moy. Diff.
Toronto	66	34	607
Richmond	50	47	352 1/4
Buffalo	52	50	310 1/4
Rochester	51	49	310 1/4
Jersey City	49	44	327 7
Montreal	45	57	441 23
Miami	44	56	427 24/5
Columbus	43	60	417 25/6

Ligue Junior	G.	P.	Moy. Diff.
Coquitlam	12	5	205 3
Niagara	9	7	265 3
Fulmer	9	7	265 3
Brumpton	4	13	335 8/5

Leçons de golf

Par Sam Sneed



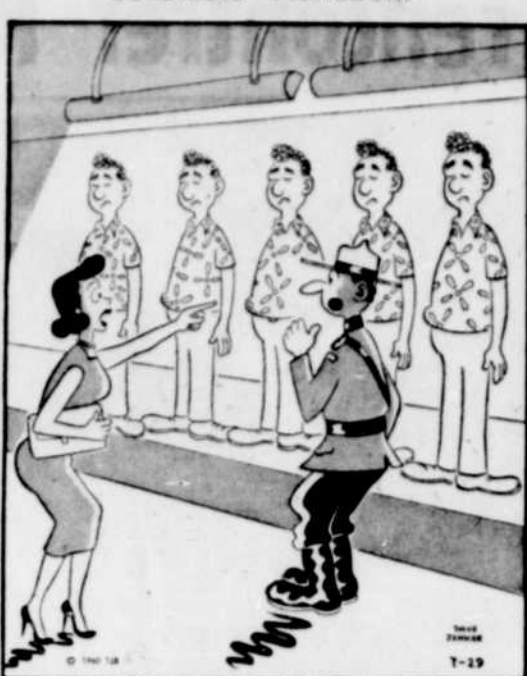
LE GOLF NE SE JOUE PAS COMME LA BALLE MOLLE.
Lorsque nous jouons au golf, la majorité d'entre nous — même les femmes — se rappellent la façon dont on frappait autrefois la balle molle. Le bâton était placé dans une position horizontale. Un coup de ce genre au golf donne rarement le résultat prévu.

La meilleure façon de placer votre bâton dans une position horizontale est de surveiller votre poignet gauche à la fin du "swing" arrière. Si le poignet gauche est sous le bâton à ce moment, votre "swing" sera excellent.

En d'autres termes, il doit être plutôt perpendiculaire au sol, comme l'indique la flèche dans l'illustration d'aujourd'hui. La tête du bâton pointera alors vers la cible, ce qui vous empêchera de commettre des erreurs.

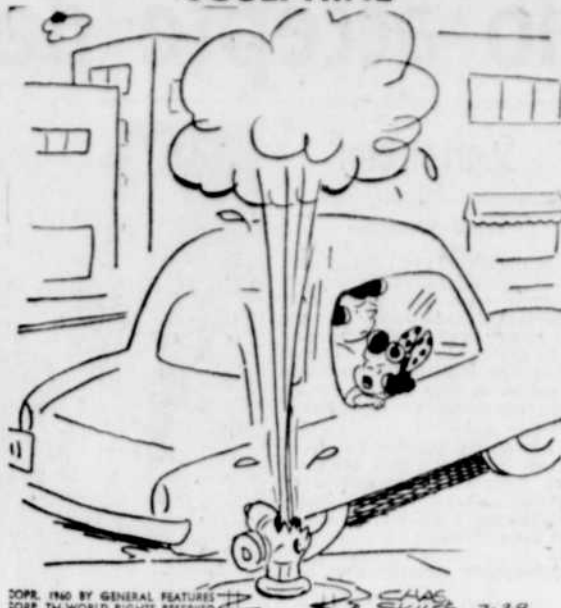
Si vous avez de la difficulté à maîtriser ce coup, faites comme votre ami Joe Leblanc, pro au Sherbrooke Country Club, pratiquez le souvent.

Constable McNabem



"Etes-vous CERTAINE que c'est bien lui, mademoiselle?"

JOSÉPHINE



"Pourquoi ne m'as-tu pas dit que nous allions faire une chose comme cela? J'aurais endossé mon costume de bain!"

LE THON



"Tu n'apprendras jamais à sauter à la perche avec un cheval. Essaie la clôture."

Les courses à Blue Bonnets

1e course, D'amble — \$500

5-Major's Fairy, 8.40 4.10 2.80
4-Homestretch Tree, 3.70 2.60
3-Laurier Bourdon, 3.70 2.60
2-Cheryl Primrose, Frank Baise 3.00
TEMPS: 2:08 — Ont aussi couru: Mr. Berthel, M. McElroy, Irish Bud, So Good, Royal Match.

2e course, D-trot — \$500

2-Melanie's Alpha, 7.50 3.70 3.20
4-Mr. Creekside, 4.30 3.70
3-Peter Riddle, Bob Sillipian 3.50
TEMPS: 2:10 1/3 — Ont aussi couru: Modesto Rose, Gus The Great, Lunt, Leah Dewey, Pablo Colby.
DOUBLE: Major's Fairy et Melanie's Alpha ont payé \$32.50.

3e course, D'amble — \$500

2-Meadow Teresa, 10.00 5.10 3.30
1-Rae Chief, 3.90 3.20
3-Vent Waddell, 3.90 3.20
2-Miss Rosie, Laurier Hamelin 6.00
TEMPS: 2:10 1/3 — Ont aussi couru: Canada Bill, Burton H. Lee, Bold Boy, Sally Miss, Sally Clay.

4e course, C'amble — \$1,250

5-Coppernith, 6.30 4.20 3.00
Herve Filion
6-T.E.M., 11.20 6.00
Percy Robillard
7-Captain Conrad, Alcides Grise 3.30
TEMPS: 2:06 1/3 — Ont aussi couru: General Will, Bobby Sage, Aimore

Voir COURSES — P. 6, col. 4

Ligue Pony

Les Royaux ont défait les Bears au compte de 9 à 8 dans une joute de la ligue Pony, hier soir, à Lennoxville.

Mike Daniels a limité ses adversaires à quatre maigres hits pour recevoir le crédit de la victoire. R. Watson, touché pour neuf hits par les Royaux, a été tenu responsable de la défaite.

Normand Lachance a brillé à l'offensive pour les Royaux avec deux doubles et un simple en

Balle molle à Sherbrooke

Les frères Jean-Paul et René Pépin en évidence

Les clubs Albert et Codère, qui dominent dans le classement de la ligue de balle molle de la Cité de Sherbrooke, ont remporté de belles victoires dans les joutes présentées hier soir, au parc Dufresne. Dans la première partie, les hommes d'Albert Poulin ont disposé 10-5 du Pour Vous Mes-sieurs, tandis que dans la deuxième, le Codère a dé-fait le Manoir 6 à 5.

Jean-Paul Pépin, le plus prolifique lanceur de la ligue, a été de nouveau mis en évidence. Maurice Boudreau, avec trois coups sûrs et Jacques Joncas, avec deux, furent les meilleurs du Codère.

Bob Dupras a réussi deux hits pour les perdants et Pierre Costello a fait compter trois points. Codère 6 6 3 3
Manoir 5 4 2

Guy Pelletier a été le gros canon du club Albert avec un circuit et un simple sur trois présences au marbre. Philémon Dion et Denis Marchessault frapperont chacun deux coups sûrs pour les perdants.

Albert 10 7 2
P. V. M. 5 6 3

Succès du Codère
Le Codère l'a emporté de justesse sur le Manoir de l'Estrie, à l'issue d'une joute fort enlevée.

René Pépin, qui a été frappé pour quatre hits, a été crédité du gain. Il a retiré six frappeurs sur des prises et alloué deux buts sur balles. Claude Ruel, le perdant, a été touché pour six coups sûrs.

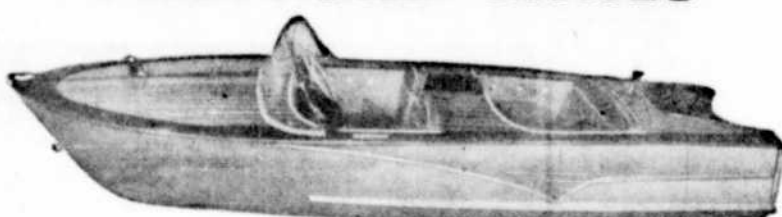
Les trois apparitions au bâton, Gilles Vincent a frappé un circuit et un triple pour les vainqueurs. Watson s'est signalé pour les perdants avec un circuit bon pour quatre points.

Royaux 9 9 0
Bears 8 4 1

VENTE DE BATEAUX ATTENTION SPORTIFS

Grande vente de demi-saison avec rabais jusqu'à 40%
LES 28 - 29 - 30 JUILLET

THETFORD MINES



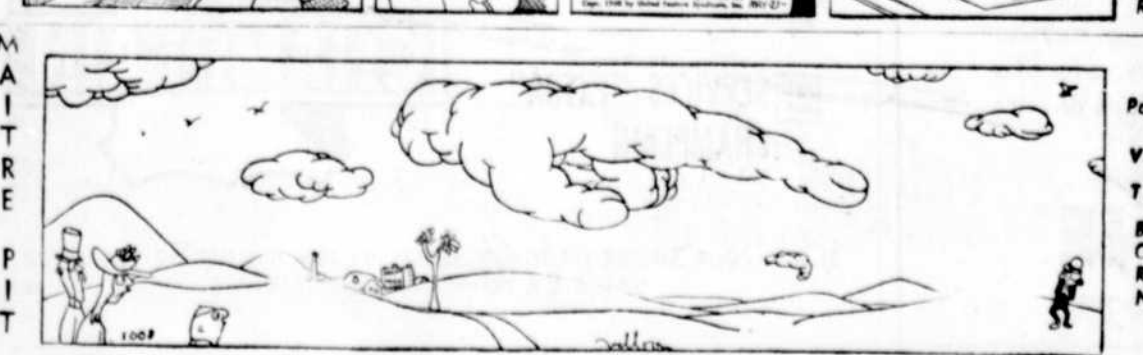
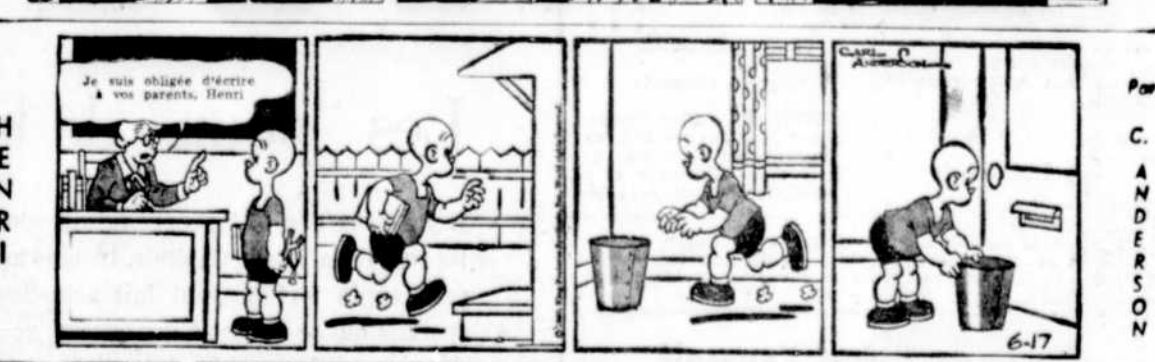
CHEZ EDMOND ROUTHIER

310 JOHNSTON — TEL.: FE 5-5920 — THETFORD MINES
15 bateaux de 12 à 18 pieds, régulier et de luxe seront vendus à des prix défiant toute compétition.

FABRIQUES PAR

BLAIS & FILS ENR.

ST-SYLVESTRE, QUE.



GRANBY-DRUMMONDVILLE

Lundi, 12 h. 30

Le pèlerinage débutera rue Drummond, le 1

GRANBY — C'est lundi prochain que le pèlerinage annuel des malades du diocèse de St-Hyacinthe aura lieu à l'Oratoire St-Joseph du Mont-Royal. Pour ce qui a trait à Granby, ce pèlerinage est placé sous les auspices du conseil 1093 des Chevaliers de Colomb de Granby avec l'entière coopération de MM. les curés des paroisses locales.

Le cortège s'ébranlera de la rue Drummond, à Granby, à 12 h. 30 pour se rendre vers 3 h. à l'Oratoire du Mont-Royal où les cérémonies se dérouleront: messe, communion, bénédiction des malades, et retour à Granby vers les 6 h. 30. Tous les bénévoles, automobilistes et aides sont priés de communiquer avec les membres du comité d'organisation, MM. Lucien Jodoin, Maurice Lambert, Gérard Choquette, Roch L'Ecuyer, Ernest Prémont et Gérard Meunier.

Les malades intéressés aussi à ce pèlerinage sont priés de donner leurs noms au presbytère de leur paroisse respective. Quant aux automobilistes qui pourraient disposer de leur voiture ce lundi prochain, ils pourront communiquer à FR 2-2004.

Le Miner écrase le Russell par 16 à 4

GRANBY — Profitant de 6 erreurs du club adverse et totalisant 9 coups sûrs, le club Miner a écrasé le Russell au compte de 16 à 4 dans une joute régulière de la ligue Pee-Wee, à Granby. En plus de bien lancer, Lacroix se distinguait avec deux coups sûrs pour le Miner. Il fut aidé dans sa tâche au monticule par Donald Duguay qui retira 4 frappeurs en deux manches. Pour le Russell, Serge Arès brilla avec un circuit tandis que Denis St-Amant prit le chemin des douces pour céder le monticule à Papi-neau et à Arès.

Clubs	G	P	Total
Russell	—	—	3 x
Lussier	—	—	5 4 1 1/2
Miner	—	—	5 2
Coca-Cola	—	—	2 7 4 1/2

Vol de 16 paquets de cigarettes

Dernière chance: au temps fait seulement!

GRANBY — Deux jeunes gens de Granby, Denis Petit et Emile Hamel ont bénéficié de la clémence de la Cour à Sweetsburg quand ils ont paré sous une accusation d'avoir perpétré un vol par effraction au restaurant de Mlle Antoinette Beauvais, rue Drummond, à la faveur de la nuit, dérobant 16 paquets de cigarettes. Les deux prévenus furent condamnés au temps fait en taule, soit une semaine, mais le juge Patrick Delaney, de Granby, les engagea à ne plus jamais revenir devant lui.

Me Claude Léveillé, de Granby, procureur de la défense pour le compte de Emile Hamel, souligna à la cour que son client n'était âgé que de 19 ans, qu'il en était à sa première offense, qu'il était membre et soutien d'une famille nombreuse dont le père est malade depuis quelques années.

Cas plus sérieux

Mais le cas de Denis Petit était plus sérieux, selon le juge Delaney, puisque le prévenu a déjà bénéficié de la clémence du tribunal et d'une sentence suspendue pour une infraction similaire passée.

— Il s'agit d'une infraction très grave, de déclarer le juge Delaney. La loi prévoit en effet pour le vol par effraction un

Avez-vous remarqué?

Par Jean-Guy PINEL

DRUMMONDVILLE — Drummondville occupe le 68e rang au Canada pour la moyenne des salaires payés. Le salaire moyen est de \$3,261.

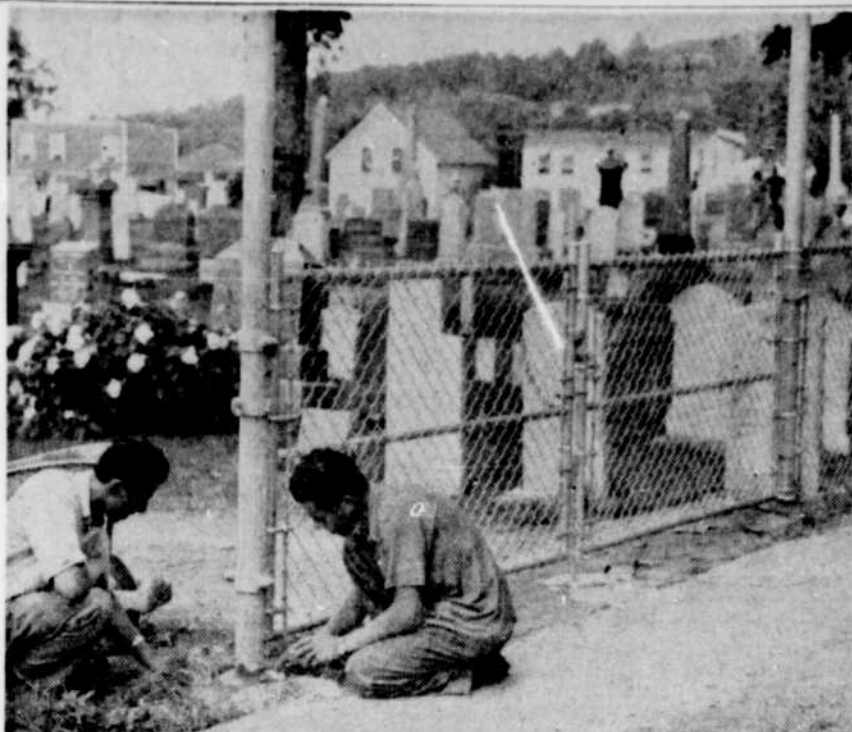
Le chef de police Conrad Proulx célèbre cette semaine son cinquième anniversaire comme chef de police de Drummondville.

Incidentement, le chef faisait partie de la délégation de Drummondville qui a assisté au combat de boxe Cléroux-Harris. Selon lui, Cléroux frappe avec autorité mais il en a encore beaucoup à apprendre. Cléroux aurait adopté la méthode défensive de Floyd Patterson.

Les arrestations pour les shorts sont maintenant rendues à six et ce n'est pas fini. N'oubliez pas qu'il en coûte \$7.50 d'amende, presque le prix d'une paire de shorts neufs.

Les arpenteurs sont, depuis mercredi, à St-Félix de Kingsey. Me Bernard Pinard l'avait annoncé, samedi dernier, lors de sa conférence de presse.

Nos cadets de l'air passeront deux semaines au camp d'aviation de St-Jean. Le départ est prévu pour dimanche prochain.



Une dernière main à ces travaux à Waterloo — L'érection d'une nouvelle clôture au cimetière protestant de Waterloo est maintenant terminée et cette clôture ornementale est tout à l'honneur de la direction du cimetière et des paroissiens. Sur la photo ci-dessus, on remarque deux employés mettant une dernière main à leur travail. Ce sont, à gauche, M. Léo Montmagny et à droite Armand Montmagny, tous deux de Sherbrooke.

(Photo La Tribune, par Studio Raymond)

Wagon du CNR "Diesel-Express"

Une suggestion ni pratique, ni économique, selon les experts

GRANBY — La suggestion apportée par certains délégués de municipalités devant la Commission nationale des transports siégeant à Granby, et invitant le Canadien National à placer en service sur la ligne Waterloo-Granby-Montréal, un "wagon Diesel-Express", appelé communément "liner", tout comme la chose se pratique sur les lignes Montréal - St-Jérôme, Montréal - Sherbrooke et autres, ne serait pas pratique, ni économique selon les experts de la compagnie.

Selon M. D.F. Mills, de Toronto, du département analytique de la circulation ferroviaire, ce wagon pour 90 passagers nécessiterait d'abord un débourse de \$240,000 du CNR pour l'achat, 2 — on ne pourrait l'utiliser avant deux ans étant donné que

la compagnie qui le fabrique ne peut livrer de commande avant 18 mois et, enfin 3) — le coût d'opération d'un tel wagon à l'année longue pour un service

Pepsi triomphe du Leclerc par 6 à 5

GRANBY — La lutte est de plus en plus corse dans la ligue de baseball Pony et, d'ici la fin des hostilités, bien malin serait celui qui pourrait prédire le club champion. Au cours d'un programme double, le Pepsi-Cola a triomphé du Leclerc par 6 à 5, tandis que le Racine remportait une victoire de 7 à 6 au dépens du club Avery.

Dans la première joute, le jeu défensif de Robert Paré et l'excellent travail du lanceur Gaetan Choimière ont aidé le Pepsi-Cola à triompher du Leclerc au compte de 6 à 5. Pour le Leclerc, Serge Gauthier brilla avec un triple, ont permis au Racine de l'emporter 7 à 6 sur le Avery. Florent Brodeur se mérita la victoire comme lanceur. Pour le club Avery, Normand Jacques s'est mis en vedette tandis que André Sénécal écopiait de la défaite.

Leclerc	113 104 0-5 4 0
Pepsi Cola	000 231 x-6 2 5

Dans la seconde rencontre, Serge Lavoie avec un triple et un double et Roger Gibson avec un triple, ont permis au Racine de l'emporter 7 à 6 sur le Avery. Florent Brodeur se mérita la victoire comme lanceur. Pour le club Avery, Normand Jacques s'est mis en vedette tandis que André Sénécal écopiait de la défaite.

Avery 010 104 0-6 4 3
Racine 101 020 3-7 6 5

Voici le classement des équipes dans la ligue Pony, selon la compilation des statistiques de Guy Gendreau, scoreur officiel:

Clubs	g.	p.	p.
Avery	7	3	1
Racine	6	4	1
Leclerc	5	5	2
Pepsi-Cola	2	8	5

Le deuxième en Cour le 2 août

Un passeur de faux \$10 libéré — L'autre, gardé!

SWEETSBURG (De notre envoyé spécial) — Le tribunal, en cour des Sessions de la Paix, à Sweetsburg, a réglé partiellement le cas de deux passeurs

Un séminaire de sobriété les 20 et 21 août

DRUMMONDVILLE — Un séminaire de sobriété sera tenu à Drummondville les 20 et 21 août. Plus de 200 jeunes de tous les comtés y participeront.

Le séminaire se résume en trois mots: étude, équipe et détente. Selon le président, M. Denis Pelletier, ce ne sera pas une retraite fermée, ni un petit bal à l'hôtel. "Ce sera quelque chose qui se vit, qui se chante".

Une centaine

Les différentes sections paroissiales ont déjà délégué une centaine de membres. Le comité des inscriptions se montre particulièrement enchanté de la marche actuelle.

La direction a mis au point, lors de sa dernière assemblée, les détails des loisirs et des conférences. Elle a choisi pour thème: "L'Eglise a besoin de toi".

Le séminaire de la sobriété s'adresse à ceux et celles de 17 à 25 ans. Les intéressés doivent s'inscrire en écrivant au 460 Turcotte, à Drummondville.

Bénédiction des autos

GRANBY — La bénédiction des automobiles aura lieu dimanche, dans la cour de l'Ecole St-Bernardin de Waterloo. Il y aura également à cette occasion remise d'images de Notre-Dame-de-la-Route à tous les automobilistes présents.

Cette initiative est sous les auspices du conseil 207 des Chevaliers de Colomb de Waterloo. Il y aura également à cette occasion remise d'images de Notre-Dame-de-la-Route à tous les automobilistes présents.

Voir SUGGESTION — P. 6, c. 7

Shorts ou bermudas, ils sont trop courts! \$5 et les frais

DRUMMONDVILLE — "Ce ne sont pas des shorts, mais des bermudas", s'est écriée une jeune fille qui comparaisait hier matin en cour municipale. Elle a cependant refusé de plaider non coupable et a été condamnée à \$5 d'amende et aux frais.

La jeune fille a déclaré que le vêtement qu'elle portait au moment de son arrestation lui avait été vendu comme des bermudas par un magasin du centre de la ville.

Le chef de police a alors déclaré que, pour lui, le vêtement qu'elle portait était trop court pour être décent dans les rues de la cité. Il a ajouté que le nom importait peu au vêtement, mais que le terme short désignait un vêtement trop court.

Le compagnon de la jeune

filles s'objecta également. Me Paul Rousseau, c.r., juge municipal, leur expliqua qu'ils avaient la possibilité de plaider non coupable; mais les deux jeunes ont déclaré ne point vouloir s'embarquer dans une cause qui pourrait leur coûter trop cher et qui les obligerait à prendre les services d'un avocat.

Vitesse

Un jeune homme a été condamné à \$25 d'amende pour avoir conduit trop vite dans les rues de la cité. Il a également été condamné à \$10 d'amende parce que son auto n'était pas munie d'un silencieux.

Neuf personnes ont été condamnées à \$1 d'amende pour des infractions commises à bicyclette.

de faux billets de banque canadiens de \$10, Roger-Olivia Parizeau, de St-Jean, et Joseph-André Gagnon, d'Iberville.

Par l'entremise de Me Gilles Bélanger, procureur de la Couronne dans ce secteur legal, le juge Patrick Delaney fut informé que la justice serait satisfaite du temps fait au cachot par Parizeau, soit une semaine, étant donné que le prévenu avait démontré beaucoup plus de complaisance que de malice en acceptant d'aider son copain dans ce trafic de faux billets.

Le tribunal admit que le cas de Parizeau était assez sympathique même si le coupable avait démontré une crédulité incroyable dans cette affaire. Les victimes de cet échange de faux billets de \$10 canadiens se sont remboursés par les officiers de la Gendarmerie royale qui ont saisi les argents des passeurs, Parizeau a donc été relâché après un stage d'une semaine en taule.

Méditation prolongée

Quant à Gagnon, le tribunal, tout comme la Couronne trouve beaucoup plus sérieuse son offense puisqu'il fut l'instigateur de l'affaire, invitant même Parizeau à ce trafic illégal et l'assurant même de l'appui d'un officier de police, ce qui est invraisemblable. C'est pourquoi Gagnon a été reconduit en cellule pour une autre semaine. Il reviendra devant le prétoire mardi prochain, le 2 août pour sa sentence finale.

D'ici là, la Gendarmerie Royale espère atteindre un troisième coupable qui se trouve toujours au large. Les deux copains ont été surpris à Granby, le 8 juillet dernier, en possession de 17 billets de faux \$10. Ils avaient réussi à passer auparavant plusieurs billets semblables dans les villes de Waterloo, Magog, Sherbrooke et Coaticook.

Devant le juge Delaney:

Au tribunal de Sweetsburg

Vol de nappes à Farnham. — Victor Baril, accusé d'avoir dérobé le 2 juillet dernier, neuf nappes d'une valeur de \$30, propriété du gouvernement fédéral, a nié sa culpabilité et son procès s'ouvrira mardi prochain, le 2 août, en cour des Sessions de la Paix, à Sweetsburg. Le juge Patrick Delaney, de Granby, n'a exigé qu'un cautionnement personnel (une signature) de \$200 sur billet pour la liberté conditionnelle du prévenu.

Les gobe-sous sont interdits.

— Un restaurateur de la région du lac Brome a écupé de \$25 d'amende, des frais de la cause ou, à défaut, d'un séjour de 30 jours en taule pour avoir toléré un gobe-sous (slot-machine) dans son établissement. Le tribunal a souligné que ces machines sont si bien réglées que jamais le joueur ne peut retirer des profits et il s'en suit souvent que de pauvres gens y dépensent leur avoir au détriment de leur famille.

Trop de vitesse sur l'onde. — Bertrand Chaput a admis

Procès mardi

Il assomme un homme et harangue la foule!

BEDFORD, (Spéciale) — Le voyage de vacances d'un Ontarien de Hamilton, Ernest Gaudreau, lui laissera un souvenir impressionnant... et pour cause. Alors qu'il se trouvait dans un hôtel à Standbridge Est, village situé à deux milles de Bedford, et de Missisquoi, Gaudreau argumenta avec un autre client de l'endroit et, des mots violents, passa à l'action.

Selon le détective Jean Stanulis, en charge de la Sûreté provinciale, au bureau de Cowansville, une cinquantaine de personnes auraient été témoins de trois incidents qui auraient pu avoir de très fâcheuses conséquences. Gaudreau s'en prit avec violence à Cédric Lawier qu'il assomma d'un coup de bouteille de bière sur le crâne.

Deux hits and runs

Sous l'influence de la boisson et de la colère, Gaudreau quitta ensuite les lieux, prit le volant de sa voiture mais, en voulant sortir de la cour de stationnement de l'hôtel, heurta deux voitures, les endommageant pour un total de \$500. Gaudreau fut poursuivi par la police et rendu coupable de deux "hits and runs".

Toutes ces infractions furent faites le 23 juillet dernier à quelques minutes d'intervalle et devant plusieurs témoins. Les gens voulurent même s'en prendre à ce touriste dangereux et une marche conduisit une centaine de citoyens ordinairement très calmes à la demeure des parents de Gaudreau.

Soulèvement et arrestation

Mais Gaudreau poussa l'audace, de dire le ser-

gent Stanulis, jusqu'à soulever la colère de la foule en proférant des injures d'un balcon situé au deuxième étage de la maison où il se trouvait en promenade. Même qu'il haranguait les gens, se moquant d'eux et les injuriant tout en brandissant d'une main une bouteille de bière et de l'autre un pot de moutarde.

Le maire du village de Standbridge-Est prit l'affaire en main et demanda d'urgence l'intervention de la Sûreté provinciale afin d'éviter que les esprits échauffés ne portent des coups qui, dans les circonstances, auraient pu avoir de graves conséquences. C'est alors que le sergent Stanulis se rendit sur les lieux et procéda à l'arrestation de Gaudreau.

Comparution

Ces incidents eurent leur écho en cour des Sessions de la Paix, à Sweetsburg, alors que Ernest Gaudreau, un Ontarien costaud, fut accusé d'avoir infligé des blessures corporelles graves à M. Cédric Lawier et d'avoir été l'auteur de deux hits and runs, endommageant les voitures de MM. Bernard Monette et Roger Tétu. Mais le prévenu nia toute culpabilité et réclama même de la cour sa liberté immédiate.

Toutefois, devant les accusations, le juge Patrick Delaney refusa la demande du prévenu mais fixa un cautionnement de \$200 en argent ou de \$500 sur propriété pour la liberté conditionnelle de l'inculpé. Le procès sera instruit le 2 août, soit mardi prochain.

A la balle-molle

STE-CHRISTINE, (DNC) — Le club de balle-molle de Ste-Christine a été défait par Roxton Falls, au compte de 21 à 11.

Jacques Duchaineau est le lanceur gagnant tandis que le lanceur perdant est Denis Blanchard.

Dr ROBERT DUFOUR

DENTISTE
Bureau: Lundi, Mardi, Jeudi
Vendredi: toute la journée
de 9 à 12 — 2 à 5 — 7 à 9
Mercredi: 9 à 12 Samedi: 9 à 12 am
74, Principale, Fr 2-6634, Granby

SEMINAIRE SOCIAL PIE XII

NICOLET

Cours par correspondance (3 ans)
Cours de formation sociale (2 ans)

Enseignement social et culture générale: religion, doctrine sociale, géographie humaine et économique, économie politique, civisme, philosophie, français, comptabilité générale, etc.

BUT: former des dirigeants d'action sociale.

S'adresser à:
Séminaire Social Pie XII
C.P. 610 — Nicolet



La vie a ses bons moments... MOLSON

La bière de chez nous

"Zone", pièce presque parfaite, à Eastman

Par André-P. LUCHAIRE

Pour son deuxième spectacle de la saison le théâtre La Marjolaine nous offre, après la brillante comédie de Noël Coward, la première pièce de Marcel Dubé, "Zone", dans laquelle il a mis le principal de ses préoccupations de l'époque, ce troublant après-guerre, où la jeunesse essayait de vivre, par n'importe quels moyens, au lieu de la société, si celle-ci ne répondait pas à sa soif de vivre.

Sur ce thème devenu banal Le dénouement intervient à la fin de l'acte, alors que Tarzan, le chef, est "cuisiné" par les policiers qui voudraient lui faire confesser son crime. De gauche à droite: le détective Ledoux (Yvon Leroux), le chef de police (Yvon Dufour) Tarzan (Benoit Girard) et le détective Roger (Pierre Dufresne). Les policiers vont essayer de suffoquer Tarzan avec la fumée de leurs cigarettes.



Une scène cruciale de "Zone" au deuxième acte — Tarzan, le chef, est "cuisiné" par les policiers qui voudraient lui faire confesser son crime. De gauche à droite: le détective Ledoux (Yvon Leroux), le chef de police (Yvon Dufour) Tarzan (Benoit Girard) et le détective Roger (Pierre Dufresne). Les policiers vont essayer de suffoquer Tarzan avec la fumée de leurs cigarettes.

(Photo La Tribune, par Eddy Grenier)

avait bâti une pièce inégale, forte surtout de son deuxième acte, qui la résume à lui tout seul.

Rappelons rapidement le sujet: il s'agit d'une gang de cinq jeunes qui, à l'instigation d'un "chef", Tarzan (Benoit Girard), se sont adonnés à la contrebande de cigarettes américaines.

Le premier acte nous montre quatre d'entre eux, dans l'attente anxieuse de leur chef, qui tarde à revenir de ses habituelles expéditions au-delà des lignes, dont il veut assumer seul la responsabilité et les risques.

On fait ainsi la connaissance de Ciboulette (Louise Rémy), Passe-Partout (Hubert Loiseleur), Moineau (Marc Favreau), et Tit-Noir (Gilbert Comtois) évoluant chacun devant nous avec leurs rêves personnels: tendresse, ambition, munie, famille; c'est l'envers, ou plutôt la transposition du monde normal dans le cadre lunaire de la misère et du crime.

A vrai dire il n'y a pas de crime au premier acte, mais le trafic illégal de cigarettes amène l'intervention de la police au moment où le "chef", Tarzan, vient de rentrer de son expédition avec une grosse "prise".

C'est au second acte que le drame se noue: alors que les policiers commencent à interroger les jeunes, ils apprennent qu'un douanier américain a été trouvé assassiné dans l'après-midi et leurs soupçons se portent aussitôt sur la bande qu'ils sont en train de "cuisiner".

Dès lors c'est, dans un rythme croissant de questions et de réponses une lutte désespérée, des jeunes pour défendre chacun sa vérité et des policiers pour obtenir la leur. Ils édent tour à tour.

san lui-même, pour épargner Ciboulette qu'il croit menacée, avoue qu'il est l'assassin du douanier.

C'est le seul acte violent de la pièce, le seul aussi qui soit parfaitement mis en scène et interprété.

On ne peut en dire autant du troisième acte, qui constitue un épilogue sentimental où l'on met les points sur les "i" sur ce qu'on devinait à la fin du précédent: l'amour réciproque du "chef" et de Ciboulette.

On sait que pour le rendre possible Marcel Dubé a imaginé une évasion de Tarzan et son retour inopiné dans la "zone".

Les deux jeunes gens se retrouvent, juste le temps de s'avouer leur sentiment, puis la fatalité achève son oeuvre: la police cerne à nouveau la tanière de la bande et Tarzan est tué au moment où il essaie de s'enfuir.

Le texte et les interprètes

On l'a déjà dit, c'est une

pièce inégale, dont l'essentiel se trouve au second acte, précédé d'une longue exposition, et suivi d'un épilogue romantique tournant fâcheusement, à la fin, au mélodrame.

Le second acte de "Zone", à lui tout seul, fait la valeur du spectacle, et il convient de féliciter tout le monde, auteur, metteur en scène, et interprètes.

On sera d'accord avec moi pour souligner "l'excellent travail" des trois policiers: le chef (Yvon Dufour), Ledoux (Yvon Leroux) et Roger (Pierre Dufresne); parfaitement à leur place et tout à fait convaincants.

Dans la "bande", nous féliciterons tout d'abord les acteurs de soutien, Gilbert Comtois en Tit-Noir, et Marc Favreau en Moineau: deux types de jeune humanité malchanceuse ou loufoque, qu'ils ont excellemment rendu.

Nous en arrivons aux trois protagonistes.

Hubert Loiseleur est un Passe-Partout qui gagnerait à modérer son jeu, car ses excès

de gestes et de voix le poussent "à côté de son personnage", et lui impriment un caractère souvent bouffon qui ne me paraît pas correspondre aux situations.

Louise Rémy, si intelligente et sensible, devrait enrichir ses gestes et ses attitudes. Mais c'est elle qui a sauvé, mieux que son partenaire, le troisième acte, alors que Tarzan, déchu comme chef, s'improvise amoureux et que Benoit Girard semble éprouver de la peine à se réajuster à ce nouveau personnage.

Par contre il avait été un excellent chef, et dans le deuxième acte, il a livré un très beau combat contre ses inquisiteurs.

Tous d'ailleurs ont été excellents au second acte, portés par les qualités conjuguées du texte et de la mise en scène.

Il y a là une succession de scènes prenantes, d'un rythme croissant d'intensité et de vitesse, jusqu'à l'effondrement de Tarzan. Il faut en louer



La scène finale de "Zone": Ciboulette (Louise Rémy) tient dans ses bras Tarzan expirant, blessé à mort par la police au moment où il essayait de s'enfuir. (Photo La Tribune, par Eddy Grenier)

DANSE

ou

NICK DEAN'S BARN DANCE

TOUS LES SAMEDIS SOIR

SHOWER

TOUS LES DIMANCHES SOIR

INF. 229, RUE QUEEN LENNOXVILLE.

RECONDITIONNÉS

BALAYEUSES ELECTRIQUES

\$19.50

ROSS-BIRON

LO. 2-1564 ELECTRIC LTD. 183 FRONTENAC - SHERBROOKE

La Rendez-vous des Gourmets à Sherbrooke

Spécialité METS CHINOIS - BAR-B-Q STEAKS

Prix modérés — Repas d'Hommes d'affaires. Tous les jours.

Commandes à emporter LO. 2-8255 2637 King street - Sherbrooke.

Air climatisé — Service courtis

NANKING CAFE

DANSE

A BURROUGHS FALLS

tous les samedis soir

DICK CURLESS

Galen and his Rhythm Pals

WESTERN — ROCK 'N' ROLL

DANSE DE 9 H. A 1 H. 30

Admission: 1.00

De passage à Montréal voyez... le Gagnant de 11 prix de l'Académie

METRO-GOLDWYN-MAYER

WILLIAM WYLER'S

BEN-HUR

POUR TOUTE LA FAMILLE

EN COULEURS

MATINEES A 1 h. 30: Mercredi \$1.50 — Sam., Dim. et fêtes \$2.00

SOIREES A 8 h.: Lun. à Ven., \$2.00 — Sam., Dim. et fêtes \$2.50

REPRESENTATIONS SPECIALES POUR LES JEUNES Tous les 99¢

29 juillet et 12 août à 10 heures du matin

Commandes téléphoniques acceptées

SALLE CLIMATISEE

ALOUETTE

Gilchets ouverts de 10 h. a.m. à 9 h. p.m.

DANSE

SAMEDI SOIR, 30 JUILLET au PAVILLON WINDSOR

MUSIQUE CONTINUELLE AVEC LE POPULAIRE ORCHESTRE

LABONTÉ "THE DREAMER"

Irène Garand, chanteuse de rock 'n' roll et Mlle Angèle Breton, charmante chanteuse

Chaque note de musique de l'orchestre Labonté possède un accord spécial qui vous invite à y revenir toujours.

QUADRILLES — MODERNES — ROCK'N'ROLL



*L'instant de la surprise! Un café frisquet grâce au café instantané sur glace

Quelle surprise... que ce breuvage rafraichissant et savoureux! Vous mettez simplement une pleine cuillerée de café Maxwell House Instantané dans un grand verre que vous remplissez à moitié d'eau froide et vous faites dissoudre le café à l'aide d'une cuiller. Vous ajoutez de la glace et, si vous le désirez, de la crème et du sucre. Voilà, en un clin d'oeil, un délicieux café... bien glacé... comme vous n'en avez jamais goûté!

Cet autre breuvage fera vos délices pendant les chaleurs: Mélanger dans un shaker, un bocal de verre ou un mélangeur électrique, 2 1/2 c. à thé de café Maxwell House Instantané, 4 c. à thé de sucre, 2 t. de lait bien froid et 2 c. à table de sirop de chocolat. Bien mélanger le tout. Verser dans deux grands verres et couronner de crème glacée. Quel rafraichissement!

*Ajouter simplement de l'eau froide au café Maxwell House Instantané et mélanger!



TM-820P

Un Produit de General Foods, Limited

Avec les annonces classées, vous avez un service complet, rapide et économique!

TARIF DES ANNONCES CLASSÉES DE LA TRIBUNE

En vigueur le 15 juillet 1960

Annonces classées

Chaque mot
Minimum 30 mots

Escompte lorsque payé comptant

Le ou avant le jour de la publication

Escompte de 15%

Escompte de répétition

Cet escompte n'est pas applicable si l'annonce n'est pas payée à l'avance

Il s'ajoute alors à l'escompte lorsque payé comptant

Trois insertions consécutives, escompte de 5%

Six insertions consécutives, escompte de 10%

Douze insertions consécutives, escompte de 15%

Les avis de naissance, fiançailles, mariages, sans vignette, sont comptés à \$2.50. Ces derniers ne sont pas acceptés par les agences de publicité.

Données strictement à nos bureaux.

RÉGLEMENT: Toute copie d'annonce classée doit être donnée avant 4 heures pour publication le lendemain. Pour publication le jour même, la copie doit être donnée avant 11 h. a.m. le samedi.

(sauf pour ceux placés "Classified Display") qui doivent être rendus au bureau avant 3 h. 30 p.m. la veille.

Les annonces provenant des autres journaux et de l'extérieur sont STRICTEMENT PAYABLES à l'avance. Les erreurs sont promptement rectifiées.

On doit cependant les signaler avant la seconde édition. Autrement, nous ne saurions accorder de remise ni une nouvelle insertion gratuite.

Nous ne pouvons garantir la publication d'une date spécifique. Notre responsabilité pour une erreur ou une omission ne peut excéder le montant déposé pour l'annonce.

Annonces "Classified Display"

Fonctionnant à la ligne seule. Il y a 14 lignes au-dessus du point.

Une insertion, la ligne seule — 175

Deux insertions consécutives, la ligne seule — 150

Trois insertions consécutives, la ligne seule — 125

Avis divers

Fiançailles, mariages, naissances, services, anniversaires, grand-mères, le Memorial, convocations d'assemblées, non responsabilité, etc.

Chaque insertion — \$2.50

Cartes d'adresse

Chaque espace d'un pouce de hauteur, par une colonne de largeur, pour un mot — \$2.50

NOUVELLETES

Appareils de surdité à vendre

CENTRE D'APPAREILS

AUDITIFS ABCD

115, Frontenac, Sherbrooke

Spécialistes diplômés en appareils

DISTRIBUTEURS ACOUSTIQUES

Consultations avant d'acheter

Réparations de toutes les marques

Tél.: LO 9-2548

120-25

ATTENTION! CHEZ FERNANDE

DE vente de chapeaux à demi

prix. Aussi réduction sur tout

autre marchandise pour juillet

et août. Seulement CHEZ FER-

NANDE, 107, King Est, LO

2-4990.

2 A louer

pour meubles, moderne, chauffé

Local et

déménagement

EMBALLAGE

RAOUL MARTINEAU INC.

LO 2-4589

119-27

A sous-louer

LOGEMENT 3 pièces, meublé, moderne

avec télévision, à sous-louer, situé rue

Brewster, à l'ouest, à louer à jeunes

filles. S'adresser: 144, King Est, LO

2-4977.

3 Appartements à louer

APPARTÈMENTS de 2 et 3 pièces, situés

au centre de la ville. S'adresser: 144, King

Est, LO 2-4977.

CHATELAIN

APPARTÈMENT 3 grandes pièces, chauffé

et meublé, situé au Centre, à louer à

jeunes filles. S'adresser: 144, King Est, LO

2-4977.

APPARTÈMENT 2 1/2 pièces, chauffé

et meublé, situé au Centre, à louer à

jeunes filles. S'adresser: 144, King Est, LO

2-4977.

APPARTÈMENT 2 1/2 pièces, chauffé

et meublé, situé au Centre, à louer à

jeunes filles. S'adresser: 144, King Est, LO

2-4977.

APPARTÈMENT 2 1/2 pièces, chauffé

et meublé, situé au Centre, à louer à

jeunes filles. S'adresser: 144, King Est, LO

2-4977.

APPARTÈMENT 2 1/2 pièces, chauffé

et meublé, situé au Centre, à louer à

jeunes filles. S'adresser: 144, King Est, LO

2-4977.

APPARTÈMENT 2 1/2 pièces, chauffé

et meublé, situé au Centre, à louer à

jeunes filles. S'adresser: 144, King Est, LO

2-4977.

APPARTÈMENT 2 1/2 pièces, chauffé

et meublé, situé au Centre, à louer à

jeunes filles. S'adresser: 144, King Est, LO

2-4977.

APPARTÈMENT 2 1/2 pièces, chauffé

et meublé, situé au Centre, à louer à

jeunes filles. S'adresser: 144, King Est, LO

2-4977.

APPARTÈMENT 2 1/2 pièces, chauffé

et meublé, situé au Centre, à louer à

jeunes filles. S'adresser: 144, King Est, LO

2-4977.

APPARTÈMENT 2 1/2 pièces, chauffé

et meublé, situé au Centre, à louer à

jeunes filles. S'adresser: 144, King Est, LO

2-4977.

APPARTÈMENT 2 1/2 pièces, chauffé

et meublé, situé au Centre, à louer à

jeunes filles. S'adresser: 144, King Est, LO

2-4977.

APPARTÈMENT 2 1/2 pièces, chauffé

et meublé, situé au Centre, à louer à

jeunes filles. S'adresser: 144, King Est, LO

2-4977.

APPARTÈMENT 2 1/2 pièces, chauffé

et meublé, situé au Centre, à louer à

jeunes filles. S'adresser: 144, King Est, LO

2-4977.

APPARTÈMENT 2 1/2 pièces, chauffé

et meublé, situé au Centre, à louer à

jeunes filles. S'adresser: 144, King Est, LO

2-4977.

APPARTÈMENT 2 1/2 pièces, chauffé

et meublé, situé au Centre, à louer à

jeunes filles. S'adresser: 144, King Est, LO

2-4977.

APPARTÈMENT 2 1/2 pièces, chauffé

et meublé, situé au Centre, à louer à

jeunes filles. S'adresser: 144, King Est, LO

2-4977.

APPARTÈMENT 2 1/2 pièces, chauffé

et meublé, situé au Centre, à louer à

jeunes filles. S'adresser: 144, King Est, LO

2-4977.

APPARTÈMENT 2 1/2 pièces, chauffé

et meublé, situé au Centre, à louer à

jeunes filles. S'adresser: 144, King Est, LO

2-4977.

LA FARCE DU JOUR EN EUROPE



ITALY Nino Ramponi; 4-75

"Votre premier versement à la banque sera dû dans un mois de ce moment."

16 Autos à vendre

SPECIAUX DE JUILLET

1958 Dauphine, comme neuf

1957 Simca Aronde, radio

1957 Meteor sedan, automatique, radio, servo-direction.

Bon achat à 114-26

1956 Dodge Custom Royal, sedan, conduite "Push-button", chauffage

1956 Mercury sedan, automatique, chauffage

1956 Ford 4 portes, station wagon, 9 passagers

1955 Ford Fairlane sedan, automatique

1953 Studebaker coach, comme il est

1951 Oldsmobile coach

1958 Pontiac sedan, comme il est

1959 Bedford 1/2 tonne, panel

CAMIONS

1959 International "pick-up"

1957 Studebaker V-8, 1 1/2 tonne, cabine et chassis, pneus

neufs, licence, pour seulement

1956 Chevrolet sedan, delivery, peinture neuve

1953 Mercury, panel

50 autres modèles et marques à choisir de \$135 à \$3,500

Termes GMAC 30 mois pour payer

Vendeurs autorisés pour CHEVROLET

OLDSMOBILE — CADILLAC — CORVAIR — ENVOY

CAMIONS CHEVROLET

FOX BROOK MOTORS LTD

345 sud, Wellington — LO 9-3605 — LO 9-3608

SHERBROOKE

Ligne complète approuvée par G. M. pour toutes les voitures et camions General Motors.

26 A vendre divers

PEINTURE! PEINTURE!

Peinture à l'huile, garantie, blanche et 16 couleurs, intérieur et

extérieur. \$2.50 gallon ou \$1.15 pinte — Email blanc porcelaine.

Rég.: \$9.50 pour \$7.50 gallon, pinte \$2.90 — Peinture "Latex",

"Symphonie", base caoutchouc, lavable, sans odeur, sèche rapide.

Teintes pastels: gallon \$5.95, pinte \$1.65 — Peinture

Aluminium, vernis, térébenthine, huile de lin.

LIVRAISON GRATUITE EN VILLE

DEPOT SURPLUS GUERRE—81, DEPOT—TEL: LO 2-6663

119-27

PEINTURE — COUVRE-PLANCHERS — TAPIS

SPECIAL! Tuiles caoutchouc "Armstrong" — 15c la tuile

Tuiles de prélat

Stores vénitiens et toiles pour fenêtres en spécial, etc.

SHERBROOKE PAINT AND FLOOR LTD

Mme J. Beaudoin, présidente

25, DEPOT — TEL: LO 9-1655

119-27

BELLE "TOURBE" A TERRASSE

traître, livrée pour \$0.06 le pied carré. Aussi terre noire pour

terrasse et fleurs: \$2.00 la verge cube livrée. Pierres d'ardoise:

\$50. le voyage, livrée.

SIGNALER LO 2-4979 ou LO 9-6538.

131-6

25 Lots à vendre

LOTS 50 x 100

deuxième Avenue Sud — troisième Avenue Sud. Comptant

ou termes faciles si désirés.

SIGNALER jour LO 7-6677 — soir rés: LO 2-9118

108-27

27 Maisons à vendre

QUARTIER OUEST

MAISON neuve, prête à être habitée, 3 grandes pièces, très

bien finie, plâtre et briques, peinture artificielle, finition de franc

rème, plancher recouvert tuiles et plâtre incrusté, salle de

bain de couleur avec tuile céramique, salon très grand avec

plafond à mur; chauffage automatique, très belle cave avec

grands chais, garage dans la cave, très bien isolée. Prés de

l'église et école. Pour apprécier à sa juste valeur il faut vi-

siter, coin Bienvenue et Picard. Pas d'intermédiaire.

SIGNALER LO 7-7849.

134-2

15 Animaux à vendre

PETIT singe très bien dressé. Pékinois

et Poméranien miniatures, aussi, Épa-

neuse, Collier, Danes, Fox, Pouter, etc.

S'adresser: 144, King Est, LO 2-4977.

132-3

15 Animaux à vendre

PETIT singe très bien dressé. Pékinois

et Poméranien miniatures, aussi, Épa-

neuse, Collier, Danes, Fox, Pouter, etc.

S'adresser: 144, King Est, LO 2-4977.

132-3

HUBERT

7-29 Wuyat

1960, King Features Syndicate, Inc., World rights reserved.

"Alors, lequel détestes-tu le moins?"

ATTENTION CULTIVATEURS!

Si vous pouvez trouver sur le marché un tracteur standard

plus complet que le

TRACTEUR ALLIS CHALMERS 1960

et cherché dans sa catégorie, possédant tous les avantages

que vous offre le tracteur

"ALLIS CHALMERS"

nous l'achèterons et nous vous le donnerons

S'ADRESSER:

LOUIDA PAYER

distributeur pour les fameux tracteurs

"ALLIS CHALMERS"

et les machines à foin NEW HOLLAND; tracteur industriel CASE

R. K. No 4 — Sherbrooke, (Chemin Ascot) — Tél: LO 2-5812

109-27

52 Divers

MANUFACTURIER MOREAU INC.

Portes et fenêtres en Aluminium

Portes pliantes

Stores vénitiens et verticaux

Auvents — Portes de garages

Ambas-a-dor

422, VIMY N., — SHERBROOKE — TEL: LO 2-2298

118-27

53 Argent à prêter

PRETS SUR HYPOTHEQUE

ARGENT DISPONIBLE

Pour la région des Cantons de l'Est — \$1,000 à \$75,000 — libre et

sans hypothèque — Service rapide — Aucun dépôt

M. H. MORIN — LO 7-7995.

134-27

15 Animaux à vendre

A VENDRE: Chevaux de char, 1600

et 2000 livres. S'adresser: Lantier De-

maison, Québec, Qc.

CANICHE noir "toy poodle", pur-sang,

provenant des États-Unis. 14 mois, 6-12

mois. S'adresser: Dr. R. Bellavance, 125

Rock Forest, Tel: LO 2-2525.

Autobus à vendre

15 AUTOBUS scolaires de 15 à

65 passagers. Pour autres ren-

seignements, s'adresser: Mon-

tey Bélanger, Inc., 100, rue de la

Terrière, Granby, Tel: 331-51.

132-10

19 Commerces à vendre

EPICERIE — RESTAURANT avec loge-

ment à vendre. 1200 m. de terrain, 1200

m. de terrain, 1200 m. de terrain, 1200

m. de terrain, 1200 m. de terrain, 1200

m. de terrain, 1200 m. de terrain, 1200

m. de terrain, 1200 m. de terrain, 1200

m. de terrain, 1200 m. de terrain, 1200

m. de terrain, 1200 m. de terrain, 1200

m. de terrain, 1200 m. de terrain, 1200

m. de terrain, 1200 m. de terrain, 1200

m. de terrain, 1200 m. de terrain, 1200

m. de terrain, 1200 m. de terrain, 1200

m. de terrain, 1200 m. de terrain, 1200

REGATES ANNUELLES AU LAC NICOLET DIMANCHE, LE 31 JUILLET, A 1 H. P.M.

Pour abonnements
annonces ou
nouvelles
dans

LA TRIBUNE

signalez PL 2-4340
Alphée Gagné, représentant — Raymond D'Amour
71 est, rue Notre-Dame — VICTORIAVILLE

Succès aux régates et bienvenue à Ham-Nord!

Mme J. A. GOULET

MAGASIN GENERAL

Confection pour dames et messieurs

HAM-NORD — TEL.: 10 — QUE.

Bienvenue à Ham-Nord!

ARRÊTEZ-VOUS AU

GARAGE TASCHEREAU

André TASCHEREAU, prop.

REPARATIONS GENERALES
Graissage — Accessoires
Pneus "Firestone"

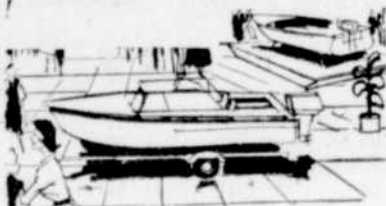
Station de Service

HAM-NORD — QUE.
TEL.: 11



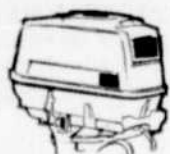
Succès aux régates annuelles
du Lac Nicolet!

Visitez les quar-
tiers généraux
de la chasse et
de la pêche.



P. E. Thibodeau ENR.

Voyez notre assortiment d'articles pour la chasse
Carabines — Télescopes — Mires



Vente et service de pièces pour moteurs
Vente — Service Moteurs "Johnson"

145, Boul. Jutras — Tél.: PL. 2-4994
VICTORIAVILLE.

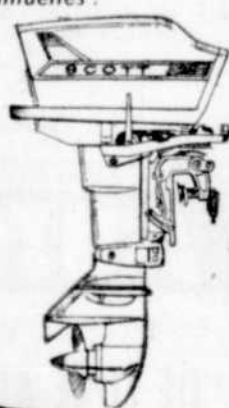
Bienvenue au LAC NICOLET à
l'occasion des REGATES annuelles!

Votre
concessionnaire
pour la vente
des moteurs
hors-bord

"SCOTT" "60"

et scie à chaîne
"McCullough"

Embarcations



J. GASTAN GOULET

Vente — Service — Echange — Réparations
HAM-NORD — TEL.: 10-2 — QUE.

Succès aux concurrents
des Régates Annuelles
du Lac Nicolet



Victoriaville Furniture Limited
EST. 1954

Victoriaville, Qué.

sanctionnées par le Club Nautique du Lac Nicolet Inc.

Programme des diverses classes enregistrées

1-Inscription et assemblée des concurrents.	15-Moteurs 30-35 C.V. Promenade	2ième épreuve
2-Ouverture des Régates: "O Canada" 1h.30 précise.	16-Moteurs 40-45 C.V. Promenade	2ième épreuve
3-Moteurs 30-35 C.V. Promenade	17-Ski Aquatique	
4-Moteurs 40-45 C.V. Promenade	18-Moteurs 50-60 C.V. Promenade	2ième épreuve
5-Ski Aquatique	19-Moteurs 70-75 C.V. Promenade	2ième épreuve
6-Moteurs 50-60 C.V. Promenade	20-Ski Aquatique	
7-Moteurs 70-75 C.V. Promenade	21-Runabout "BU" Utility Course	2ième épreuve
8-Ski Aquatique	22-Hydroplanes Classe "B"	2ième épreuve
9-Runabout "BU" Utility Course	23-Ski Aquatique	
10-Hydroplanes Classe "B"	24-Hydroplanes Classe "C"	2ième épreuve
11-Ski Aquatique	25-Hydroplanes Classe "D"	2ième épreuve
12-Hydroplanes Classe "C"	26-Distribution des prix au chalet du Club Nautique.	
13-Hydroplanes Classe "D"	N.B.: La direction ne se tient pas responsable	
14-Ski Aquatique	des accidents.	

EXÉCUTIF DU CLUB NAUTIQUE DU LAC NICOLET

M. Paul Brunelle, président
M. Michel Auger, vice-président
Dr. Arthur Thibault, directeur.

B. Benoit Auger,
directeur et commodore des régates annuelles

M. Michel Baril, directeur
M. Pierre Alain, directeur
M. Gilles Boulanger, directeur
M. Gaby Alain, secrétaire-trésorier
du Club Nautique



M. Paul BRUNELLE,
président du Club Nautique
du Lac Nicolet Inc.



M. Michel AUGER,
vice-président du Club Nautique
du Lac Nicolet Inc.

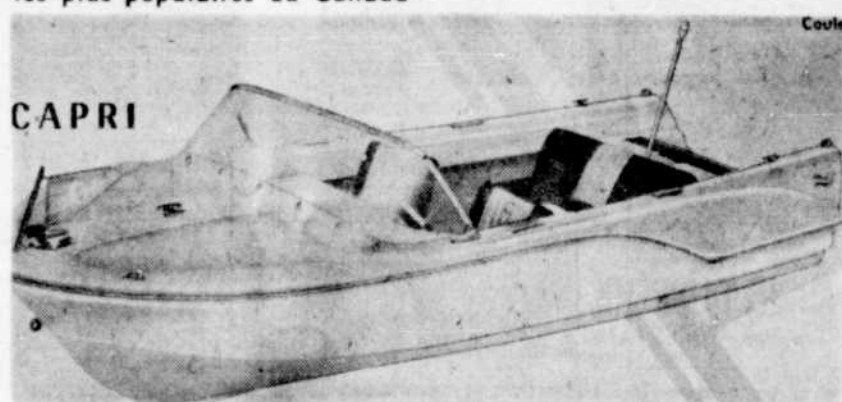


M. Gaby ALAIN, secrétaire-
trésorier du Club Nautique
du Lac Nicolet Inc.



M. Benoit AUGER,
commodore des Régates
annuelles du Lac Nicolet.

Les embarcations en aluminium et en fibre de verre
les plus populaires au Canada



ALUMINUM BOATS & CANOES Inc.

PRINCEVILLE, QUE.

Voici les endroits où vous pouvez vous procurer nos embarcations:
ASBESTOS: Asbestos Auto Supplies
AYER'S CLIFF: Garage Norrie
CHATEAUGUAY: Charles Laberge
DRUMMONDVILLE: Gérald Côté
EAST ANGUS: Ferronnerie Martineau
GRANBY: Émilien Hébert
LAC-MÉGANTIC: Jos. Dion Limitée
LEVIS: Tanguay Automobile
MAGOG: Amédée Audet
PLESSISVILLE: Rolland Côté
SHERRBROOKE: J. S. Mitchell & Co. Ltd.
STE-ANGELE DE LAVAL: Bernard Deshaies
ST-HYACINTHE: Gilles Fiboite
ST-GEORGES-DE-BEAUCE: Marc Giguère
THETFORD MINES: J.-E. Ferland Ltee
VALLEYFIELD: Charles Laberge
VICTORIAVILLE: P.-E. Thibodeau Enr.
VILLE JACQUES-CARTIER: South Shore Motor Boats
WINDSOR: Doris Thibault

Les plus belles attractions jamais encore présentées aux
régates annuelles du Lac Nicolet



80 EMBARCATIONS
20 HYDROPLANES
16 EPREUVES

Au programme: 8 NUMEROS DIFFERENTS
Par la troupe professionnelle "LOU MAR"

TELS QUE:

- SKI AQUATIQUE
- CONCOURS DE SAUTS SUR SKIS
- BALLET AQUATIQUE

NO. SPÉCIAL

... un skieur acrobate fera du ski pieds nus sur l'eau;
présenté pour la première fois dans la région.

Egalement de nouveaux bateaux plus rapides, avec introduction de nouvelles classes: "HYDRO-D"
prendront le départ

SERVICE D'ESTRADE — RESTAURANT — AMBULANCE

STATIONNEMENT GRATUIT

Entrée gratuite pour les enfants en-dessous de 12 ans.



\$1,200.00

seront décernés
aux gagnants



Les routes no. 1 par Garthby et 34 par
Arthabaska vous y conduisent via SS-Mar-
tyrs et Ham-Nord.

Bon succès aux régates
annuelles du Lac Nicolet
et bienvenue à

HOTEL LASALLE

Maurice Poudrier, prop.

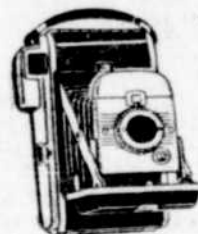
56, rue St-Jean-Baptiste, PL. 2-2626
VICTORIAVILLE

Succès aux régates
annuelles du
Lac Nicolet!
A la



PHARMACIE HOULE

vous trouverez tous les produits de beauté,
cosmétiques, pour la plage, etc.



• CAMERAS
et
ACCESSOIRES

pour la photographie
Service rapide de livraison

141, rue Notre-Dame est—Tél.: PL. 2-4554
VICTORIAVILLE

Nos meilleurs vœux
de succès aux concurrents!



de votre vendeur
autorisé des
moteurs hors-bord

"MERCURY"

et des embarcations



Le SkiFlite



Le All American

AUGER & FILS LIMITEE

VICTORIAVILLE

Le Procureur Lapalme

Sûreté provinciale réorganisée !



Dag au Congo — Le secrétaire général de l'ONU, Dag Hammarskjöld, à gauche ci-dessus, s'est arrêté à Brazzaville au Congo, avant de se rendre à Léopoldville, située de l'autre côté d'une rivière seulement. Il est ac-

cueilli par le président de la République du Congo, Fulbert Youlou, au centre. Au fond, on remarque le commandant des forces de l'ONU au Congo, le général suédois Carl Von Horn. (Téléphoto UPI)

Le catéchisme des catholiques au sujet de la ségrégation raciale

Par GEORGE W. CORNELL
NEW YORK (PA) — Les catholiques romains des États-Unis possèdent aujourd'hui un nouveau catéchisme sur la ségrégation raciale.

Il comprend des points comme les suivants :

Question : Un individu enclin au préjugé racial peut-il, par un acte de volonté, surmonter complètement les sentiments qu'il entretient sur le racisme ?

Réponse : Il ne peut détruire entièrement ce sentiment par un seul acte de sa volonté. La destruction de ce sentiment exigera du temps et des actes de volonté répétés.

Utilisant la forme habituelle d'enseignement par le truchement de questions et de réponses, le catéchisme considère le sujet sous les aspects théoriques et pratiques. Par exemple :

Q. Pourquoi la ségrégation basée sur le seul racisme est-elle immorale ?

R. Parce que le "racisme" enseigne que certaines races et nationalités sont naturellement et intrinsèquement supérieures à d'autres races.

Puis :

Q. Les catholiques peuvent-ils devenir membres d'organisations dont le but est de poursuivre la ségrégation telle que nous la connaissons ?

R. Les catholiques ne peuvent devenir membres de telles organisations parce que ce faisant ils encouragent un système injuste et non charitable.

Conférence nationale

Le "catéchisme élémentaire" de 17 pages a été rédigé au début de l'année par Mgr Albert L. Fletcher, évêque de Little Rock, Arkansas, pour l'usage des groupes d'étude.

Il a été conçu en vue de clarifier "ce qu'enseigne l'Eglise" sur la ségrégation et la discrimination.

Il est distribué partout cette semaine par la Conférence nationale de la Bienfaisance catholique avant la Conférence nationale catholique sur la justice inter-raciale qui aura lieu à St-Louis du 25 au 28 août.

Voici d'autres points qui couvrent le catéchisme :

Q. Quelles sont les principales causes de ségrégation dans l'état ?

R. La loi et la coutume résultant de la position inférieure des Noirs... la philosophie fautive des intérêts personnels mesquins... la peur des effets de l'intégration.

Bu Arkansas

Q. La ségrégation telle que nous la connaissons dans l'Arkansas est-elle immorale ?

R. La ségrégation telle que nous la connaissons dans l'Arkansas est immorale.

Q. Y a-t-il un moyen pratique me permettant de découvrir si le jugement que je porte sur une personne qui n'est pas de ma race est influencé par le préjugé racial ?

R. Le moyen le plus facile est de se poser une simple question : "Le jugement que je porte sur cet homme serait-il le même s'il était de ma race ?"

Q. Quels sont les remèdes au préjugé racial ?

R. La pratique de la justice et de la charité raciales, extérieurement, peut surmonter le préjugé racial. Intérieurement, elle peut surmonter le préjugé racial.

Lesage

Un accord intervenu

OTTAWA (PC) — Le premier ministre Jean Lesage a déclaré aujourd'hui qu'un accord était intervenu en principe sur la façon dont les gouvernements d'Ontario, d'Ontario et du Québec se partageront le coût de construction d'un nouveau pont sur l'Outaouais entre Hull et la capitale canadienne.

Lesage a déclaré que l'accord a été étudié entre le premier ministre Frost, de l'Ontario, le ministre fédéral des Travaux publics, M. Walter, et lui-même, lors d'entrevues privées au début de la semaine.

Le premier ministre québécois a dit que lors d'une rencontre avec M. Walker aujourd'hui l'accord de principe sur le partage du coût entre les trois gouvernements a été accepté.

Il a ajouté que les détails seront annoncés après la rencontre que doivent avoir les autorités des trois gouvernements, le 8 septembre prochain.

Le nouveau pont remplacera le pont interprovincial qu'utilisent automobiles et trains entre Ottawa et Hull. C'est l'un des trois ponts qui relient les deux villes.

Abonnez-vous à La Tribune

Les traducteurs devenus inutiles pour les députés

OTTAWA (PC) — Apparemment, les traducteurs d'expression française de la Chambre des Communes, ne s'adressent qu'à eux-mêmes.

M. Robert McCleave, député conservateur progressiste d'Halifax, a souligné hier à la Chambre des Communes, que pratiquement aucun député d'expression française ne requiert la traduction des discours prononcés en langue anglaise.

Traduction simultanée

Il a déclaré qu'il parlait et comprenait suffisamment l'anglais pour être en mesure de se passer de la traduction.

Toutefois, il n'a pas suggéré que la traduction soit éliminée. Il a laissé entendre que la traduction devrait en premier lieu s'adresser aux gens dans les galeries réservées au public et peut-être par la suite, être utilisée au cours des sessions des comités de la Chambre.

Plusieurs députés d'expression française ont appuyé cette proposition. Parmi ceux-là, il y avait M. Louis-Joseph Pigeon, député conservateur progressiste de Joliette - L'Assomption - Montcalm; M. Louis Fortin, député conservateur progressiste de Montmagny-L'Islet; et M. Théogène Ricard, député conservateur progressiste de St-Hyacinthe-Bagot.

Plus tard, au cours de la session, M. Roland Michener, orateur de la Chambre, a déclaré que des ingénieurs sont actuellement à l'essai le coût de l'installation d'un système de traduction simultanée dans les bureaux des comités.

"J'estime que si nous avions une salle adéquatement équipée où les comités, qui nécessitent de la traduction, pourraient mettre à l'essai ce système, ce serait probablement le premier pas," a-t-il dit, en réponse à M. Douglas Kisher, député PSD de Port-Arthur.

D'ici la prochaine session, d'ajouter M. Michener, nous espérons au moins posséder une salle munie d'un système de traduction.

QUEBEC (PC) — Le Procureur général Georges Lapalme a déclaré aujourd'hui qu'une décision sera vraisemblablement prise la semaine prochaine par le gouvernement provincial sur une réorganisation de la Police provinciale.

M. Lapalme a annoncé la nouvelle à une conférence de presse à son retour de la conférence fiscale fédérale provinciale à Ottawa, où il a rencontré le ministre de la Justice, M. Fulton, et le commissaire C.W. Harvison de la Gendarmerie royale.

M. Lapalme n'a pas révélé la nature de ses entretiens avec M. Fulton et le commissaire Harvison, mais il a indiqué que le personnel de la Gendarmerie sera utilisé dans la réorganisation de la Police provinciale.

Il a déclaré que certaines difficultés techniques doivent être aplanies avant que l'autorité fédérale ne prenne une décision. La principale difficulté reste que le personnel de la Gendarmerie doit demeurer sous la juridiction du gouvernement fédéral même après avoir reçu l'autorisation d'accepter des postes pour les gouvernements provinciaux.

M. Lapalme a expliqué que les difficultés techniques seraient résolues pour permettre au gouvernement provincial de commencer le plus tôt possible la réorganisation de la Police provinciale.

M. Lapalme convoqué

QUEBEC — Le procureur général de la province, M. Georges-Emile Lapalme, a été convoqué pour demain matin une réunion du Conseil des ministres.

M. Lapalme, vice-président du Conseil exécutif, assume la direction de l'administration de la province en l'absence du premier ministre Jean Lesage qui ne doit quitter Ottawa que ce soir ou demain matin.

M. Lesage dirigeait la délégation québécoise à la conférence fiscale fédérale-provinciale qui s'est terminée hier.

M. Lapalme, qui accompagnait le premier ministre à la conférence, est revenu dans la veille capitale hier soir.

Le Procureur général a dit que Québec a incontestablement pris la vedette à la conférence fiscale.

En Ontario

TORONTO (PC) — La police provinciale utilisera 2,000 officiers, 600 automobiles, 50 motocyclettes et un hélicoptère pour lutter contre les automobilistes imprudents au cours du congé civique de la prochaine fin de semaine.

Le commissaire adjoint Thomas Trimble a déclaré aujourd'hui que la campagne massive est destinée à éviter la répétition du carnage routier de la fin de semaine du 1er juillet, "l'un des pires dans l'histoire de l'Ontario." Le bilan s'était soldé par 24 victimes.

Il a ajouté : "Nous adjurons les automobilistes de conduire prudemment."

FAIT RESSORTIR TOUTES LES QUALITÉS DE LA BIÈRE...

SEULE DOW EST CLIMATISÉE

1
UN MULTI-MÉLANGE PARFAIT

Un multi-mélange parfait de 36 brassages différents assure à la bière Dow une uniformité certaine, une qualité constante. Ce procédé exclusif fait ressortir toutes les qualités de la bière.

2
UNE LEVURE ENRICHIE

Dow utilise une levure spéciale qui provient des meilleures cultures au monde. Cette levure enrichie donne à la bière Dow son goût particulier apprécié de tous.

3
DES ORGES SÉLECTIONNÉS

Dow n'utilise que des orges soigneusement sélectionnées parmi les meilleures cultivées au Canada. Pour faire ressortir toutes les qualités de la bière, il faut des ingrédients de choix. Sur ce point, Dow a toujours été d'une exigence absolue.

4
UN MÉLANGE SOIGNE DE HOUBLONS

Seul un mélange minutieux de houblons peut faire ressortir la fine saveur de la bière. Dow ne choisit donc que les meilleures récoltes : des houblons cueillis au moment précis de leur maturité.

CE SOIR JUSQU'À 10 h. et DEMAIN JUSQU'À 5 h. 30

CHEZ... MOZART

200 nord, rue Wellington, Sherbrooke

VENTE A... 1 SOU

EXTRA SPECIAL SOULIERS
pour HOMMES, FEMMES et ENFANTS
au SOUS-SOL
Rég. de \$5.95 à 14.95
2/5.96
ou prenez la même valeur n'importe où

Oui, profitez de cette fin de semaine, des doubles économies que vous procure l'EXTRAORDINAIRE VENTE A UN SOU "MOZART".

COMPLÈTS pour HOMMES
au Sous-Sol
Rég. 29.50
2 / 29.51
ou prenez la même valeur n'importe où

BAS sans couture pour DAMES
au Sous-Sol
Rég. 1.00
2 / 1.01
ou prenez la même valeur n'importe où

ROBES pour FILLETES
au Sous-Sol
Rég. 2.98
2 / 2.99
ou prenez la même valeur n'importe où

ROBES pour DAMES
Rég. 2.98
2 / 2.99
ou prenez la même valeur n'importe où

Venez vous rendre compte par vous-mêmes des RÉDUCTIONS SENSATIONNELLES de cette VENTE — JAMAIS, vous ne pourrez ÉPARGNER AUTANT.

Pour HOMMES		Pour ENFANTS (AU SOUS-SOL)		Pour DAMES	
PANTALONS (Sous-Sol), Rég. 3.98	2/3.99	CHEMISES pour GARÇONS, Rég. 2.48	2/2.49	BLOUSES, "SHORTS", "SLIMS", JUPES (Sous-Sol), Rég. 1.98	2/1.99
CHEMISES (Sous-Sol), Rég. 3.98	2/3.99	SHORTS, SLIMS, BLOUSES, pour FILLETES, Rég. 1.98	2/1.99	CACHE-POUSIERE (Sous-Sol), Rég. 3.98	2/3.99
VESTONS SPORT (Rez-de-chaussée), Rég. 24.95	2/24.96	COSTUMES de BAIN pour FILLETES, Rég. depuis 2.98	2/2.99	JUPONS longs et courts, "BABY DOLLS", (Sous-Sol), 1.98	2/1.99
PANTALONS (Rez-de-chaussée), Rég. 8.95	2/8.96	PANTALONS pour GARÇONS, Rég. 2.98	2/2.99	BAS (Sous-Sol), Rég. 69c	2/70c
COMPLÈTS et PALETOTS (Rez-de-chaussée), Rég. 49.50	2/49.51	COMPLÈTS pour GARÇONS, depuis 19.95	2/19.96	ROBES (Rez-de-chaussée), Rég. 5.98	2/6.99
COMPLÈTS et PALETOTS (Rez-de-chaussée), Rég. 59.50	2/59.51	VESTONS SPORT pour GARÇONS, Rég. 12.95	2/12.96	ROBES (Rez-de-chaussée), Rég. 10.98	2/10.99

... OU PRENEZ LA MEME VALEUR DANS N'IMPORTE QUEL RAYON

AJOUTEZ 1¢ ET DOUBLEZ VOTRE ACHAT PRENEZ LA MEME VALEUR DANS N'IMPORTE QUEL RAYON



Touristes de Magog au New Hampshire — Deux jeunes hommes de Magog, Guy Hamann, 23 ans, à gauche, et Gerald Faucher, 23 ans également, suscitent l'attention d'un fermier du

New Hampshire lors d'un arrêt à proximité de Colebrook, N.H. Les touristes-cyclistes comptent se rendre à Hampton Beach.

Dans le cadre du centenaire

Un derby de bazous s'organise pour les jeunes de Danville

ASBESTOS — Les jeunes de Danville préparent leurs bazous pour la course du 7 août. Le chef de police de Danville, M. Paul Biron, a organisé, avec M. R. Carr, une course de bazous pour intéresser les jeunes en prenant part aux activités des fêtes du centenaire.

Règlements de participation

Pour participer à la course, les candidats doivent se conformer aux règlements qui suivent:

Enregistrement: la course aura lieu le 7 août, mais les inscriptions doivent se faire avec le consentement des parents au poste de police de Danville, avant le 4 août.

Age: les concurrents doivent avoir de 10 à 15 ans.

Fabrication du bazou: seulement les roues et les essieux peuvent être achetés tout faits. Les roues doivent être de 12 pouces de diamètre et être munies d'un cordon de caoutchouc dur, non soufflé.

Le bazou doit porter sur quatre roues et deux essieux droits. Les câbles de conduite, qu'ils soient fixes ou non à un point de la conduite, doivent être en lides. Le câble d'acier flexible, d'un moins un huitième de pouce de diamètre est des plus convenables et sûrs.

Le frein doit être opéré avec le pied d'un des conducteurs. Le plancher doit être de bois seulement et avoir 3/4 de pouce d'épaisseur au minimum.

De concert avec la troupe d'Asbestos

Une trentaine de scouts préparent le jamborée. ASBESTOS — Une trentaine de scouts venant des différentes troupes du diocèse sont présentement arrivés à Asbestos pour préparer la préparation du grand ralliement diocésain qui aura lieu demain et dimanche, et qui groupera plus de 400 scouts.

Sur la façade du parc municipal, les scouts ont monté un mur en bois très imposant et surtout très habilement confectionné.

Plusieurs tentes sont déjà installées. Il y en aura près de 80.

Tenue de cliniques

RICHMOND, (DNC) — L'Unité sanitaire du comté de Richmond tiendra des cliniques d'immunisation contre la diphtérie, la coqueluche, le tétanos et la polio, aux dates et endroits suivants: lundi, 1er août — Stoke, école no 10, de 4 h. à 6 h. p.m.; mardi, 2 août — Asbestos, à la paroisse St-Isaac, de 2 à 3 h. p.m.; mercredi, 3 août — Bromptonville, à la salle du collège Sacré-Cœur, de 2 à 3 h. p.m.; jeudi, 4 août — Asbestos, à la paroisse N.-Dame de Toutes Joies, au sous-sol de l'église, de 2 à 3 h. p.m.

Pour le recouvrement de la voiture, tout matériel est permis excepté le verre. Tout matériel doit être bordé, arboré, afin d'éviter les accidents.

Les décorations flottantes sont défendues.

Pesantier: le poids total du conducteur et de son bazou ne doit pas excéder 250 livres.

Aucun poids libre et aucun poids additionnel non fixé ne sont tolérés afin d'assurer une protection complète.

Dimensions: le bazou ne doit pas avoir plus de 42 pouces de large, les roues comprises, pas plus de 80 pouces de long, et doit être haut de 28 pouces du sol.

Il ne doit pas avoir moins de trois pouces entre le dessous du bazou et le sol.

La distance entre les roues avant et les roues arrière ne doit pas être moins de 40 pouces.

Conducteur: le même conducteur ou son mécanicien enregistré doit conduire le même bazou dans toutes les courses.

Le conducteur ne doit porter rien qui soit susceptible d'entraver sa conduite: vêtements amples, lunettes cassantes, etc.

Ces règlements ont été établis pour donner à tous les participants une chance égale de gagner et afin d'assurer à tous le maximum de sécurité.

La police a pris toutes les précautions possibles pour prévenir les accidents. Il y aura de la paille pour arrêter les bazous, les ambulances de la brigade St-Jean seront sur place.

Demain, l'ouverture aura lieu à l'issue de la parade qui se mettra en branle au terrain de balle dure à 1 h. p.m., pour se diriger au parc municipal, où les scouts se cantonneront pour la fin de semaine.

Expo de Cookshire à la fin d'août

COOKSHIRE, (Spéciale) Il y aura foire à Cookshire, les 19, 20 et 21 août prochain. Des concours seront organisés pour les volailles, porcs, chevaux, moutons, vaches, etc.

Cette exposition annuelle d'agriculture pour le comté de Compton comprend 28 municipalités qui pourront se disputer les honneurs. Ce sont: Ascot Corner, Ascot Township, Birchton, Bulwer, Bury, Chartierville, Compton, Cookshire, Eaton Corner, East Angus, East Clifton, East Hereford, Island Brook, Johnville, La Patrie, Lennoxville, Lingwick, Maribon, Martineville, Moe's River, Paquetteville, Randburo, Savoyville, Scottstown, Ste-Edwidge, St-Isidore, St-Malo et Waterville.

Cette exposition est sous le patronage de la Société d'agriculture du comté de Compton. Elle débutera le 19 août.

Demande de la Ligue

Cours pour aider les élèves qui ont raté leurs examens

RICHMOND, (DNC) — Lors de l'assemblée régulière de la Commission scolaire de Richmond, les commissaires ont approuvé à l'unanimité l'engagement de M. Georges - Henri Brouillette, comme secrétaire-trésorier et contrôleur d'absences.

Une délégation de la Ligue des propriétaires assistait à l'assemblée et a demandé à la

Commission d'étudier la possibilité d'organiser des cours spéciaux pendant l'été afin d'aider les élèves qui ont raté leurs examens.

Un contribuable a aussi demandé s'il serait possible que la Commission paie le mensuel et le transport des élèves qui désirent fréquenter l'externat classique.

Le président a promis que ces

deux demandes seront étudiées et qu'une décision sera prise à une prochaine assemblée.

A la demande des commissaires, M. Lionel Jacques, de Siméon, Jacques et Cie de Sherbrooke, a donné des explications sur le rapport financier de l'année scolaire 59-60. M. Jacques a souligné que la tenue des livres était en très bon or-



Hôtel de ville de Danville — La salle de l'hôtel de ville de Danville a été l'objet d'une rénovation intérieure en vue des fêtes du centenaire au cours desquelles elle servira de salle de réception. En face de l'édifice,

une vergée carrée du terrain sera cédée à Danville, Vt. à l'occasion du jumelage des deux villes. La cérémonie se déroulera devant l'hôtel de ville, samedi.

(Photo Wm. H. Lunan, Asbestos)



\$25,575 À GAGNER — PARTICIPEZ À CE CONCOURS VOS PHOTOS VALENT DE L'ARGENT!

En vacances, faites de la photographie et participez au concours de La Tribune.

PHOTO LAVIGNE

Spécialités: Photographies de mariages et d'enfants au studio ou à domicile

Vente: caméras, cinés, projecteurs, films, etc.

1, rue St-Joseph GRANBY Tél. FR 2-3884

Le centre de la photographie PHARMACIE WELLINGTON

98 N. WELLINGTON SHERBROOKE LO. 9-5987

- Assortiment complet de caméras et de films
- Nous finissons les films
- Service ultra-rapide
- Prix réduits sur toutes nos caméras

PHOTO CECILE

Photographies commerciales, banquets, mariages et réceptions, etc. Distributeur en gros du film Hauff, et du papier Mimosa pour tous les Cantons de l'Est.

F. Tardif, prop. Weedon Bureau 57 Tél. Rés. 45

A ASBESTOS

pour photos professionnelles commerciales et amateurs

STUDIO JEAN-LOUIS FRECHETTE

Vente et service de caméras 1ère Avenue ASBESTOS, Qué. TEL: 879-5535

Choisissez parmi un vaste assortiment de

CAMERAS AUTOMATIQUES

Rendez-vous à la

PHARMACIE BUDNING

39 Nord, rue Wellington Sherbrooke

A VICTORIAVILLE, Qué.

pour PHOTOS

STUDIO BEDARD ENR.

Gaston BOURRET, prop. VENTES ET SERVICE DE CAMERAS 18, boulevard Carignan — Tél. PL. 2-5871 VICTORIAVILLE, Qué.

Gagnants

Semaine du 22 au 30 juillet

Bébés et enfants:

- LEO-GEORGES PAQUIN, 90 sud, Neuvième Avenue, Sherbrooke.
- IRENE BARRIERE, 467, rue Cartier, Sherbrooke.

Paysages et natures mortes:

- LUCILLE DAIGNEAU, i.l., 328, 5e Avenue, Sherbrooke.
- MARCEL LEFEBVRE, 165, rue Goodhue, Sherbrooke.

Animaux

- S. W. KWAN, 1341, rue St-Esprit, Sherbrooke.

Couleurs:

- S. W. KWAN, 1341, rue St-Esprit, Sherbrooke.

REGLEMENT DU CONCOURS:

1. Le concours est ouvert à tous les ABONNES de La Tribune, de même qu'aux membres de leurs familles, mais aux photographes amateurs seulement.
2. Les gagnants de chaque semaine seront choisis parmi les concurrents qui nous auront fait parvenir leurs photographies au plus tard le jeudi matin.
3. Les photos en noir et blanc et en couleurs sont acceptées.
4. Un participant peut soumettre autant de photos qu'il le désire, dans chaque catégorie, chaque semaine.
5. Les photos soumises doivent être reproduites sur papier, non sur métal. Il n'est pas nécessaire de fournir le négatif. Toutefois, le concurrent devra le faire si le jury lui en fait la demande.
6. Le coupon de participation de La Tribune doit accompagner chaque envoi d'une ou plusieurs photos.
7. Toute photographie de personne doit avoir, au dos, le nom et l'adresse de cette personne.
8. La Tribune se réserve le droit de reproduire les photos soumises — dans son journal ou ailleurs — si elle le juge à propos.
9. La décision du jury nommé pour ce concours sera finale.
10. Les photos non primées seront retournées à leurs envoyeurs, à la fin du concours.
11. Les employés de La Tribune, les personnes dont l'emploi consiste à vendre des appareils ou accessoires photographiques, à développer ou à imprimer des photos, sont exclus de ce concours.

5 CATÉGORIES D'INSCRIPTIONS:

Les photographies soumises au concours doivent appartenir à l'une ou l'autre de ces catégories.

Nous acceptons les photographies en noir et blanc — et en couleurs!

- a) BÉBES ET ENFANTS — Un ou plusieurs enfants peuvent apparaître sur la photo. Celle-ci sera jugée selon son originalité, l'expression des enfants. Le sujet peut être pris dans n'importe quelle occasion ou pose. Des adultes peuvent y figurer, mais ne doivent pas constituer le sujet principal.
- b) SPORTS ET AUTRES ACTIVITÉS — Adolescents ou adultes: ils peuvent être occupés à quoi que ce soit, à l'intérieur ou à l'extérieur. Occupations, passe-temps, sports, divertissements, travail, etc. Toute photo qui représente une phase intéressante de la vie de tous les jours. Les enfants peuvent figurer sur ces photos mais ne doivent pas constituer le sujet principal.
- c) PAYSAGES ET NATURES MORTES — Ces photos seront jugées selon leurs attrait pittoresques ou scéniques; paysages, scènes de rues, endroits historiques; vues marines; édifices, sujets originaux de nature morte, y compris les "objets de table" ou modèles réduits.
- d) ANIMAUX — Gros ou petits, libres ou en cage. Chats, chiens, oiseaux, chevaux, etc. N'importe quelle situation dans laquelle ces sujets présentent le principal intérêt.
- e) COULEUR — Toutes les photographies en couleurs seront classées dans la sixième catégorie quel que soit le sujet qu'elles illustrent: enfants; activités; paysages; animaux.

COUPON DE PARTICIPATION

CONCOURS DE PHOTOGRAPHIE JOURNAL "LA TRIBUNE" 221, RUE DUFFERIN, SHERBROOKE

NOM

ADRESSE

VILLE

COMTE

Nombre de photos soumises

Dates du concours: 8 juillet au 26 août 1960

Envoyez autant de photos que vous le désirez, dans chacune des cinq catégories!

Kodak — Ansco — Ilford — Gervat — Agfa — Weston — Harvel — Bausch & Lomb — Walz — Olympus — Knox

M. Fortier et M. Paré se feront un plaisir de vous expliquer l'opération de votre caméra et les accessoires qui l'accompagnent. L'achat d'un appareil photographique est déjà un premier pas; savoir l'opérer avec facilité est le second. Venez nous visiter et vous constaterez que votre choix sera plus facile, car notre assortiment est des plus complets. Profitez aussi de la haute qualité de notre service de développement pour films de couleurs et films blanc et noir.

SKINNER & NADEAU Inc.

82, RUE WELLINGTON NORD SHERBROOKE, Qué

Yashica — Minolta — Bolex — Leica — Eumig — Aires — Polaroid — Realist — Stord D — Whitehall — Phillips

Réservez: Bill & Howell — Brown — Lamb — Gossen — Graflex

Toujours clair... nuit et jour

Un produit sans rival d'une canne à sucre réputée

Encore

LE SEUL RHUM BLANC CRYSTAL-TRANSPARENT